New Parks North

An annual progress report on natural and cultural heritage initiatives in Northern Canada

March 2001 www.newparksnorth.org Newsletter 10

Introduction

This annual newsletter provides brief status reports on projects concerning the establishment and development of new parks, related heritage areas and other conservation initiatives in northern Canada. Aboriginal land claims remain a key factor in the establishment of parks and other protected areas.

The *Yukon First Nations Umbrella Final Agreement (1993)* has led, in turn, to seven First Nation Final Agreements: Champagne and Aishihik, Vuntut Gwitchin, Nacho Nyak Dun, Teslin Tlingit Council, Little Salmon/ Carmacks, Selkirk and Tr'ondëk Hwëch'in, leaving seven other First Nations to negotiate theirs. The development of a Yukon territorial park system and the Yukon Protected Areas Strategy must follow or complement the land claims process.

Within the Inuvialuit Settlement Region, approximately 18% of the land is conserved by national parks and managed in a co-operative manner by Parks Canada and agencies created under the *Inuvialuit Final Agreement (1984)* or otherwise by agreement with Inuvialuit.

The *Gwich'in Comprehensive Land Claim Agreement (1992)* and the *Sahtu Dene and Métis Comprehensive Land Claim Agreement (1993)* address natural areas, wildlife and heritage conservation issues. Over the last four years, three national historic sites have been designated within these claim areas.

The *Dogrib Comprehensive Land Claim and Self-Government Agreement-in-Principle* was signed in January 2000. The Deh Cho First Nations are reviewing their draft Framework and Interim Management Agreements. The South Slave Métis are currently working with government toward an agreement-in-principle. Land claim and treaty land entitlement considerations for all areas where claims are not settled will strongly influence the timing of conservation proposals in those areas.

The *Nunavut Land Claims Agreement (1993)* provides a process for the establishment of national parks, territorial parks, and conservation areas in Nunavut. Negotiations are currently

Continued page 2...

Yukon, NWT and Nunavut Land Claim Settlement Regions

Quick Reference	***Page***
1. Council for Yukon First Nations Claims Area	11
2. Inuvialuit Settlement Region	17
3. Gwich'in Settlement Area	22
4. Sahtu Settlement Area	24
Dene and Métis Claims Areas of South Mackenzie	26
5. Deh Cho	
6. North Slave (Treaty 11)*	25
7. South Slave (Treaty 8)*	
8. Nunavut Settlement Region	27

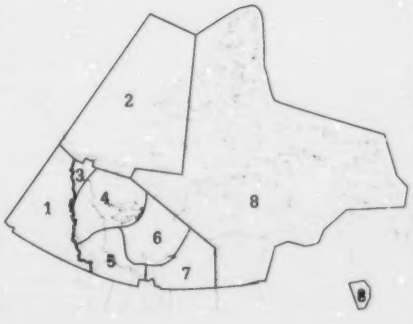

* Some overlap exists in claim areas

Highlights

	Page
Asi Keyi proposed Territorial Park	**15**
Canada National Parks Act	**23**
Sahtu Lands withdrawn under NWT PAS	**25**
Discussions begin to expand Tuktut Nogait into the Sahtu	**25**
Dogrib Caribou Skin Lodge replicated	**25**

New Parks North is 10 years old!

Aussi disponible en français

Introduction...

Continued from page 1
underway on the proposed Ukkusiksalik national park in the Kivalliq region. Inuit Impact and Benefit Agreements must be concluded for all existing territorial parks and for management plans for all existing parks and conservation areas.

New Parks North has been organized by claim area or settlement region. These areas are indicated on the map on the front page.

New Parks North has its own web site:
www.newparksnorth.org

Judi Cozzetto, Editor

Aboriginal Land Claims

Editors' Note: The following article was compiled from several government sources. It is included here to provide a brief introduction to aboriginal land claims for persons not familiar with them. It has appeared in previous editions of New Parks North and has proved to be one of the most popular articles. There are a few revisions this year to reflect changes affecting, primarily, Wood Buffalo National Park of Canada and Nahanni National Park Reserve of Canada.

A Brief Overview

In Canada, the common law concept of aboriginal rights and title has been recognized by the courts. The existing aboriginal and treaty rights of aboriginal peoples have also been recognized and affirmed under section 35 (1) of the *Constitution Act, 1982*.

The evolution and development of the federal government's land claims policy have been closely linked to court decisions. The first claims policy statement in 1973 was initiated by a decision of the Supreme Court of Canada (the 1973 *Calder* decision) which acknowledged the existence of aboriginal title in Canadian law. In order to address uncertainties created by the decision, the federal government announced its intention to negotiate claim settlements. As the policy developed, claims were divided into two types:

- comprehensive claims – based on the concept of continuing aboriginal rights and title that have not been dealt with by treaty or other legal means; and
- specific claims – arising from alleged non-fulfillment of Indian treaties and other lawful obligations, or the improper administration of lands and other assets under the *Indian Act* or formal agreements.

In recent years, an unnamed third category of claims has developed to deal with aboriginal grievances that fall within the spirit of the comprehensive and specific claims policies, but do not meet strict acceptance criteria.

Comprehensive Claims

The primary purpose of comprehensive claims settlements is to conclude agreements with aboriginal groups that will resolve the legal ambiguities associated with the common law concept of aboriginal rights. The objective is to negotiate modern treaties which provide clear, certain, and long-lasting definition of rights to lands and resources. Negotiated comprehensive claim settlements provide for certainty for governments and third parties in exchange for a clearly defined package of rights and benefits for the aboriginal beneficiaries codified in constitutionally-protected settlement agreements.

Comprehensive claim agreements define a wide range of rights and benefits to be exercised and enjoyed by claimant groups. These may include full ownership of certain lands, guaranteed wildlife harvesting rights, participation in land and resource management throughout the settlement area, financial transfers, resource revenue-sharing and economic development measures.

If a national park is established in a settlement area through the claim process, the claimant group continues to exercise its traditional harvesting activities within this protected area. As well, a management board may be established, with representation from the aboriginal community and government, to advise the Minister on the management of the national park. Finally, the land claim agreement sets out what economic opportunities associated with the national park will be enjoyed by the claimant group. These may include employment provisions and contracting opportunities.

Significant amendments to the federal comprehensive claims policy were announced in December 1986, following an extensive period of consultation with aboriginal peoples. Key changes to the policy included the development of alternatives to blanket extinguishment of aboriginal rights, as well as provision for the inclusion in settlement agreements of offshore wildlife harvesting rights, resource revenue-sharing and aboriginal participation in environmental decision-making. The 1986 policy

also provides for the establishment of interim measures to protect aboriginal interests during negotiations, and the negotiation of implementation plans to accompany final agreements.

The 1997 Supreme Court of Canada decision in *Delgamuukw* has initiated calls from within aboriginal communities to once again review the comprehensive claims policy. The *Delgamuukw* decision is the first comprehensive treatment by the Supreme Court of Canada of aboriginal title.

Self-government negotiations may take place parallel to, or at the same table as, the comprehensive claims negotiations. The federal government is prepared to consider constitutional protection of certain aspects of self-government where the parties to the agreement concur. Self-government must be negotiated in keeping with the 1995 *Framework for the Implementation of the Inherent Right and the Negotiations of Self-Government* policy.

Specific Claims and Treaty Land Entitlement

Specific claims relate to the fulfillment of treaties and to the federal government's administration of Indian reserve lands, band funds and other assets. The government's primary objective with respect to specific claims is to discharge its lawful obligations to First Nations.

Treaty Land Entitlement (TLE) is a large category of claims that relate primarily to a group of treaties that were signed with First Nations, mainly in the prairie provinces. Not all these First Nations received the full amount of land promised. Claims from First Nations for outstanding entitlements are categorized as TLE claims and are handled separately from other specific claims.

Parks Canada is currently involved in TLE discussions that concern Wood Buffalo National Park of Canada. The Salt River First Nation indicated its wish to select land within Wood Buffalo as part of its TLE negotiations. The Minister of Canadian Heritage agreed to consider this request in 1997. Salt River First Nation has now split into two bands – Salt River First Nation and Smith's Landing First Nation. The two bands are negotiating separately with Canada for their respective TLEs. The Minister and Smith's Landing First Nation signed an agreement on March 20, 2000, that will result in the excision of three parcels of land totalling 9.73 km^2 from Wood Buffalo National Park of Canada for the creation of Indian Reserves. Negotiations with Salt River First Nation for four parcels of land totalling 13.65 km^2 from the National Park are nearing completion.

Other Claims

The federal government is reaching or negotiating settlement of a number of other aboriginal grievances, which have sometimes been referred to as claims of a third kind. These grievances fall within the spirit of the comprehensive and specific claims policies, but do not meet strict acceptance criteria.

Deh Cho

After the failure of the *Dene and Métis Comprehensive Land Claim Agreement* in 1990, the Deh Cho First Nations (DCFN) requested the establishment of a Deh Cho Territory. They also declared a moratorium on all land use activities until Canada agreed to recognize Aboriginal title throughout their traditional territory. In 1998, the Minister of Indian Affairs and Northern Development appointed a ministerial envoy with a mandate to seek common ground between the DCFN and Canada. A two-stage approach to negotiations was recommended. The first stage would include a framework, interim measures agreements, and interim land withdrawals, and the second would include negotiations of an agreement-in-principle (AIP) and final agreement.

Negotiations during 2000 resulted in a draft Framework Agreement and a draft Interim Measures Agreement. These are undergoing final review prior to a ratification process. The Framework Agreement sets out the scope, process, topics and parameters for negotiation of an AIP and a final agreement. The Interim Measures Agreement provides for participation of the DCFN in the Mackenzie Valley Resource Management regime; a regional land use planning process that will facilitate resource development; an interim management arrangement for Nahanni National Park Reserve of Canada; and interim land withdrawal and the negotiation of a resource development agreement.

Deh Cho First Nations and Parks Canada formed the Nahʔą Dehé Consensus Team; a team of six people consisting of three appointees by Deh Cho and three by Parks Canada. They are now reviewing the Ecological Integrity Statement and the Park Management Plan for Nahanni National Park Reserve of Canada. Following this, the team may make recommendations to the Deh Cho Process main table on interim management arrangements for Nahanni.

South Slave Métis

One such proposal now under negotiation involves the Metis of the South Slave Region of the NWT. When the *Dene and Metis Comprehensive Land Claim Agreement* was rejected by the aboriginal peoples in 1990, the

federal government decided to enter into regional claims in the Mackenzie Valley. However, in the South Slave District, Dene First Nations originally opted to seek fulfillment of their Treaty 8 and Treaty 11 entitlements. This left some Métis in this area without a vehicle to press for their concerns. A Framework Agreement was signed in August 1996 that outlines a two-stage negotiation process – land and resources and, after the signing of an agreement-in-principle (AIP), negotiation of self-government issues. Negotiators are working toward the conclusion of an AIP by the summer of 2001. A chapter on Wood Buffalo National Park of Canada likely will be included in the agreement.

Initiatives Spanning Two or More Claim Areas

Government of Canada – Fisheries and Oceans Canada

Marine Protected Areas and the Canadian Arctic

Canada's *Oceans Act* was passed in January 1997. As defined under the *Act*, a Marine Protected Area (MPA) is an area of sea that has been designated for special protection for one or more purposes. MPAs can be established to conserve and protect the following:

- commercial and noncommercial fishery resources, including marine mammals, and their habitats;
- endangered or threatened species and their habitats;
- unique habitats;
- marine areas of high biodiversity or biological productivity; and
- any other marine resource or habitat as is necessary.

The Government of Canada, provincial and territorial governments, affected aboriginal organizations, land claims agreement bodies, and coastal communities across Canada are in the process of working together to develop Canada's Oceans Strategy (COS) for the management of Canada's three oceans. The national strategy will be based on the principles of integrated management, sustainable development and the precautionary approach (which means to err on the side of caution). Under the *Act*, there are three complementary programs to be developed in support of COS including Integrated Management, Marine Protected Areas, and Marine Environmental Quality. Ten MPA projects are currently in progress or under consideration in Canada, four in the west and six in the east.

Although MPAs are generally defined under the Canada *Oceans Act*, the *Act* was designed to encourage local participation in defining the specific boundaries and management plans for each MPA according to its purpose, location and nature. A strong emphasis is placed on involving key parties in the beginning stages so that the priorities and goals of aboriginal organizations, communities and stakeholders affected are considered. The *Oceans Act* also provides the opportunity for creating an MPA process that will be flexible at all stages of development. MPAs may be seasonal, year-round or permanent, and may not necessarily be in place forever, depending on the reason for designation.

MPA planning is done within the context of integrated management for marine areas. A national MPA planning framework has been developed that serves as a guide for advancing "areas of interest" through assessment and evaluation stages to establishment and management. One of the fundamental principles of MPA planning is adaptive management, which presents the opportunity of "learning by doing." Through the MPA planning process, participants gain experience in integrated management planning, which is designed to take into account the interests and needs of all participants. Fisheries and Oceans (DFO) is currently working with a number of land claim organizations and stakeholders to make marine protection a reality in the Arctic Ocean.

An MPA in the Arctic will provide an opportunity to focus on integrated ocean planning and management within existing co-management frameworks that have been established under northern land claim agreements. Co-operation between DFO, aboriginal organizations, coastal and northern communities, other government agencies, industry, and stakeholders will serve to strengthen existing relationships and create new ones while working together toward ocean conservation. At the same time, this process will stimulate local involvement and responsibility, enhance opportunities for monitoring and guardianship of community areas, and improve decision making. An MPA planning process can help to ensure that the sites chosen represent local, regional and national needs and values.

MPA planning can also complement existing legislation and/or management plans that have been developed. There are currently three legislative tools for

protecting marine areas in the North; Marine and National Wildlife Areas under the *Canada Wildlife Act* and Migratory Bird Sanctuaries under the *Migratory Birds Convention Act*, National Marine Conservation Areas under the proposed Marine Conservation Areas Act (currently under the *Canada National Parks Act*) and Marine Protected Areas under the *Oceans Act*. Environment Canada, Parks Canada and DFO do not work in isolation. These agencies plan for areas of marine protection together.

Over the past year, DFO's Oceans Sector has been working on a variety of projects. Information is available for educational purposes and to help people understand the *Oceans Act* and what its programs and initiatives are.

If you would like more information, dive into our web site at **www.oceansconservation.com**.

Parks Canada – ***National Historic Sites***

Northern Métis Commemorative Projects

Two submissions to the Historic Sites and Monuments Board of Canada (HSMBC) were tabled at the November 1999 meeting:

- a summary of *Picking up the Threads: Métis History in the North* which outlined the main themes, events, places and individuals associated with that history and recommendations for future research and commemorations; and
- a biography of *François Beaulieu II*, a founding father who was designated as a person of national historic significance in May 2000.

Beaulieu is the first Métis of the NWT to be recognized and will be commemorated by a plaque in the near future, most probably at Salt River where he and his family lived for many generations. The site of Beaulieu's original homestead and burial is being investigated in collaboration with the Salt River First Nation and the Fort Smith Métis local.

A paper on Charles Camsell (1876-1958) was tabled at the November 2000 HSMBC meeting. Camsell, born at Fort Liard, was of Métis heritage although he did not identify as such, possibly due to the prejudices and other social pressures of the time. He was a geologist with the Geological Survey of Canada, became Deputy Minister of Mines in 1920, and held other important positions until his retirement in 1946. Camsell's identification with his Eurocanadian heritage illustrates the fact that a Métis or Aboriginal background was a liability for a successful career in Canada well into the 20th century.

A research project is currently underway to develop a number of biographies and theme papers on representative and individual Métis women. This will be followed by the preparation of an HSMBC paper for the fall 2001 meeting. A biography of Marie Fisher Gaudet and daughter Bella of Fort Good Hope has already been completed. Oral histories and further research will be carried out on Catherine Beaulieu Bouvier of Fort Providence, Sarah Stewart Simon of Fort McPherson, Marie Beaulieu Mercredi of Fort Resolution, Maryanne Jewell (Redford) Gratrix of Fort Smith, a number of women who were Grey Nuns, and others. For this project, Parks Canada is working with Métis locals who are actively supporting the project.

Papers on François Beaulieu II and Marie Fisher Gaudet were presented at the Rupert's Land Colloquium in Vancouver, Washington in June 2000. A chapter on Métis History in the North, based on *Picking up the Threads*, will be included in *Métis Legacy*, a Métis Millennium publication project of the Louis Riel Institute of Manitoba and the Gabriel Dumont Institute of Saskatchewan.

Future projects, depending on funding under the New Sites Initiatives program and other sources to be identified by Métis Heritage, include the writing of the last chapter of *Picking up the Threads* on the post-1950 period of Métis history in the North, to be followed by publication. There are also plans for a second edition of *Our Métis Heritage* published in 1976.

Canadian Heritage Rivers

There are currently 37 rivers in the Canadian Heritage Rivers System (CHRS), totalling over 9,000 river km. Twenty-eight have been formally designated as Canadian Heritage Rivers. Eight of the nine Canadian Heritage Rivers are designated in the North. Only one, the 45 km section of the Tatshenshini in the Yukon, is nominated.

Yukon

Four Canadian Heritage Rivers are in the Yukon: the Alsek, the Bonnet Plume, the Yukon section to the Tatshenshini, and the Thirty-Mile Section of the Yukon River.

Alsek River

Designated in 1986, the 300 km Alsek flows through Kluane National Park Reserve of Canada, a UNESCO World Heritage Site. Kluane is bordered by Wrangell-St. Elias National Park in Alaska, the Tatshenshini-Alsek Provincial Park in northern British Columbia, and the Asi Keyi Special Management Area to the north, and forms a key part of the largest contiguous protected area in the world. The Alsek flows through the highest mountains in Canada, fed by the world's largest mountain glaciers. Its upper reaches provide prime habitat for grizzly bear, Dall's sheep and other wildlife. Its wild beauty and rapids beckon adventurous river travellers. Turnback Canyon is renowned as being one of the most daunting stretches of whitewater in the world.

Bonnet Plume River

Flowing out of the Wernecke Mountains in the central Yukon, the Bonnet Plume cuts through unglaciated mountain peaks and canyons exposing veins of silver and zinc. This arctic landscape abounds with woodland caribou and grizzly bear dens; its habitat is home to a host of rare plants. The valley of the Bonnet Plume was a traditional hunting and travel area for Gwich'in and represents their heritage in its natural state. The remote and little travelled Bonnet Plume, designated in 1998, provides one of the best wilderness adventures to be found in Canada. The Bonnet Plume is the only northern river in the Canadian Heritage Rivers System (CHRS) to date that includes its entire watershed (an area of approximately 12,000 km^2) in its management area. The *Wilderness Tourism Licensing Act 1998* will help preserve the uncrowded and pristine character of the Bonnet Plume.

Trip report data will be used in the long-term planning and management of the watershed to ensure sustainable use. In accordance with the CHRS Bonnet Plume River Management Strategy, work on baseline habitat inventories, wildlife population census, fish populations, and classification of vegetation and identification of rare plants is being carried out in the watershed. This work will ensure that data is available to complete the five-year plan review.

Tatshenshini River (Yukon section)

The Tatshenshini River is an internationally renowned river that cuts through the spectacular coastal mountains on its way from the Yukon through British Columbia to the Alaskan coast. The Minister of Canadian Heritage and the Minister of Renewable Resources, Yukon Government, approved the nomination of the Tatshenshini in 1998.

The River supports an unusually large population of grizzly bears. Other big game includes Dall's sheep, woodland caribou and moose. Peregrine falcons, bald and golden eagles, and goshawks soar overhead. The Tatshenshini is also an important salmon spawning river, supporting the traditional harvests of the Champagne and Aishihik First Nation, and those of the grizzly bear.

Today, the Tatshenshini is considered to be one of the top river trips in the world for rafters and kayakers.

The Thirty-Mile Section of the Yukon River

This section of the Yukon River was designated in 1991. Infamous for its shifting sandbars that were the demise of many a paddlewheeler, the Thirty-Mile Section is also a traditional hunting and fishing ground for Ta'an Kwach'an. The Ta'an Kwach'an First Nation monitor river use, interact with visitors, maintain campsites, and assist river travellers in emergencies.

The *Wilderness Tourism Licensing Act 1998* ensures the uncrowded and pristine nature of the Thirty-Mile Section will remain. A video documentary on the Yukon River was aired in early 2001 on the Discovery Channel.

Northwest Territories

Two designated Canadian Heritage Rivers are in the NWT: the Arctic Red and the South Nahanni.

Arctic Red River (Tsiigehnjik)

The rich valley of the Arctic Red River, designated in 1993, is the traditional hunting area for Gwichya Gwich'in. Its valley, framed by high mountains, provides rich habitat for Dall's sheep, caribou, grizzly bear and peregrine falcons. There are stands of 700 year old white spruce and significant archaeological and cultural resources along the Arctic Red River. At its confluence with the Mackenzie is the community of Tsiigehtchic.

The land adjacent to the whole length of the Arctic Red has been identified as a Special Management Area in the NWT Protected Area Strategy (PAS) and the Gwich'in Land Use Plan. Within the framework of the Canadian Heritage Rivers System and the PAS, additional protection of the Arctic Red River area will likely progress over the next several years.

South Nahanni River

The South Nahanni, designated in 1987, is undoubtedly the best known of northern rivers, and the most popular destination for river trippers heading north. The centrepiece of Nahanni National Park Reserve of Canada, its deep canyons, spectacular Virginia Falls, relatively easy downstream paddling, and the fact that only one portage is required, make the South Nahanni a very popular destination.

Visitation to the South Nahanni is high for a northern river. In 1999, a total of 576 travelled the river, in addition to over 200 day use visitors to Virginia Falls. Commercially guided trips accounted for 62% of the overnight users, although private trips accounted for 64% of the actual overnight departures.

The Deh Cho First Nations (DCFN) have begun negotiations with the Government of Canada to work toward an Interim Measures Agreement. DCFN has proposed that the entire South Nahanni River watershed be protected (also see articles on page 8 and 11).

Nunavut

Three rivers are designated in Nunavut: the Kazan, Soper and Thelon. The Coppermine is in the first stages of the designation process.

Coppermine River

Background studies on the Coppermine River were undertaken in 2000. This is the first step in the Canadian Heritage Rivers System designation process. If the background studies demonstrate nationally significant heritage values, the next step will be the preparation of a nomination document. The Coppermine was featured in a documentary series on rivers aired on the Discovery Channel in early 2001.

Kazan River

The Kazan River flows for 850 km northwards from Kasba Lake near the northern border of Saskatchewan/Manitoba to the south shore of Baker Lake. This 50,000 km^2 drainage basin, designated in 1990, lies in the heart of the mainland portion of Nunavut. The upper reaches of the River traverse the boreal forest and the tundra adding significantly to the diversity of the biological character of the river corridor. Below Ennadai Lake the landscape is characterized by rocky hills and plains, now making a comeback from their glacial past at one of the highest rates in the world. The river course combines large lakes with wide meandering sections, narrow swift sections and waterfalls, making the Kazan River one of the most popular wilderness canoe trips in the North.

Most prominent of the wildlife associated with the river corridor are the caribou of the Qamanirjuaq herd and, to a lesser extent, the Beverly herd. On their annual migration route, the Kazan lies just to the west of one of the major calving areas of these herds. Other notable species include the muskox and a wide variety of waterfowl species. Lake trout, grayling and whitefish are among the resident fish species.

The richness of the area, especially the relationship of the caribou to the River, accounts for the Kazan's significance to Inuit. Caribou Inuit adapted their lifestyle to the annual caribou migration and took advantage of the River's natural barrier. This barrier enabled large numbers of caribou to be harvested by Inuit hunters at preferred crossing sites. It is here that Fall Caribou Crossing National Historic Site was established. The Site provides opportunities to examine the cultural meaning of the arctic landscape to Inuit, whose knowledge and experience have ensured their survival in the area for centuries.

In 1999/00, the Government of Nunavut completed a review of the original Management Plan for the Kazan. The review was undertaken to reaffirm community and regional support and new goals were established. Government of Nunavut, in partnership with the community and region, can work toward these goals to ensure the River continues to represent its community and nomination values.

Soper River (Kuujuaq)

The Soper River ("big river") winds its way from the highlands of the Meta Incognita Peninsula to Soper Lake and then mixes fresh tundra water with the salt waters

of Pleasant Inlet along the south coast of Baffin Island, creating tides of over 10.6 metres. The valley's microclimate has created a landscape rich with willow, sedges, heathers and berries not found elsewhere in the Arctic Islands. In 1999/00, the Government of Nunavut tested samples of the willows and found that they are growing faster than similar willows in areas of Ontario and Alberta, influenced by varied climate conditions in their 70 years.

The River, designated in 1992, runs through Katannilik Territorial Park, a 1,270 km^2 destination park in South Baffin (also see article on page 33). The valley creates a thermal oasis that often enjoys temperatures well above the norm. The result is a lush greenhouse of flowering and leafy plants that creates an ecosystem that includes such wildlife as caribou, wolves, polar bear, hares, lemmings and birds, such as peregrine falcons.

A 1999 Economic Impact Study found that since the establishment of Katannilik Park in 1993, tourism has increased fivefold and is expected to continue growing as park development occurs. People from around the world come to Katannilik to canoe or raft the Soper River, or hike and camp along the valley. The trend is toward longer trips that enable visitors to better appreciate the unique environment through hikes into the valley and into the hills above.

The Soper River is featured in a new documentary video entitled *Community Reflections on Canadian Heritage Rivers*, which examines the experiences of people living on five Canadian Heritage Rivers. Copies of the video are available from the Canadian Heritage Rivers System Secretariat, 4th Floor, Jules Leger Building North, 25 Eddy Street, Ottawa, Ontario K1A 0M5.

Thelon River (NWT/Nunavut)

Designated in 1990, the Thelon River flows from the Mackenzie District of the NWT northeast of Great Slave Lake, through the Thelon Wildlife Sanctuary, into Beverly, Aberdeen and Schultz Lakes and finally into Baker Lake (the geographic centre of Canada). The River lies in the heart of the mainland portion of Nunavut and is noteworthy for its pristine, undisturbed character. The corridor straddles the boundary between the NWT and Nunavut and crosses the boreal forest and the treeless tundra, adding significantly to the diversity of the biological character of the river corridor.

The Thelon River has been very important in the life and traditions of Inuit and Dene. From the earliest inhabitants of the region, the corridor has been an important homeland and still provides a wealth of resources to sustain the people hunting and fishing along its banks.

It was only at the turn of the 20th century that the Thelon River became the focus as an area of tremendous natural history and the subject of northern conservation efforts, reflected today in the Thelon Wildlife Sanctuary. Established in 1927, the 52,000 km^2 Sanctuary is one of the largest and most remote protected areas in Canada. This has significantly contributed to the pristine character of the area and the wealth of natural resource values associated with the river corridor. The Sanctuary and the river valley are home to the Beverly and Qamanirjuaq caribou, the second largest caribou herd in the world, as well as barrens grizzly, moose, and muskoxen. As well, the Thelon River and Sanctuary boast an incredible diversity of bird life, from peregrine and gyrfalcon, to bald and golden eagles, and a number of other raptors.

In 1999/00, the Government of Nunavut, Kivalliq Inuit Association, Nunavut Wildlife Management Board, and Nunavut Tunngavik Inc. met to finalize a management plan for the Sanctuary in keeping with the obligations under the *Nunavut Land Claims Agreement*. The plan recommends, among other things, the establishment of a co-management Advisory Committee made up of government and community representatives to consider such things as special management areas outside the Sanctuary, use and access, and other management and planning recommendations.

The Government of Nunavut recently completed a review of the original Management Plan for the River in conjunction with its ten-year Monitoring Report. While the Monitoring Report indicated no changes to its nomination values, the review of the Management Plan was undertaken to affirm that the goals still reflected those of the Government of Nunavut and the community of Baker Lake.

NWT Protected Areas Strategy

The NWT Protected Areas Strategy (PAS) is a guide for creating a system of protected areas throughout the NWT. It provides communities with a tool to identify and establish protected areas of natural and cultural importance.

The implementation of the PAS has been underway for just over a year. Based on the recommendations from the participants at the First Annual Implementation Forum, the Protected Areas Implementation Advisory Committee was formed. Overseen by the Committee, the territorial and federal governments, in partnership with First Nations, industry and

Terrestrial Ecoregions of the Western Northwest Territories

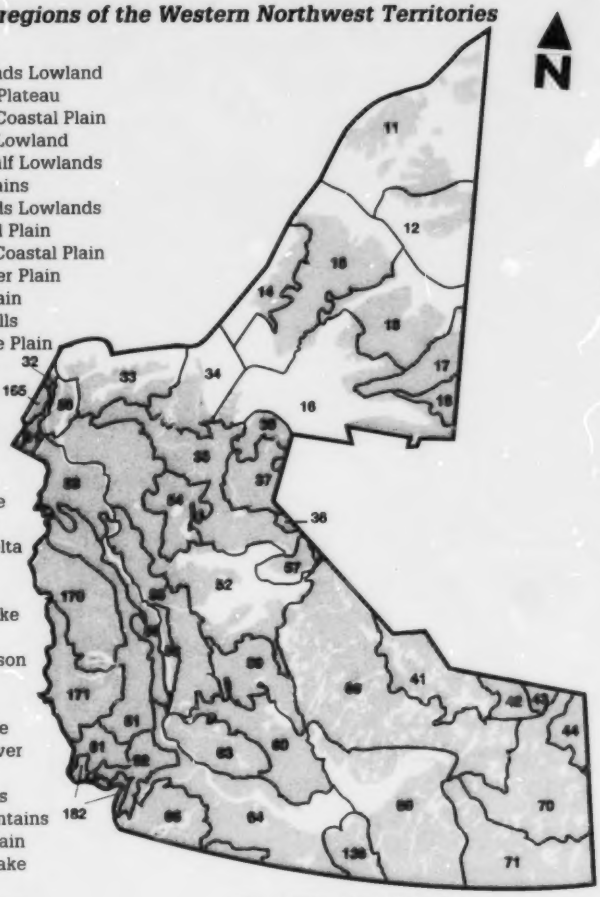

Ecoregions
11. Sverdrup Islands Lowland
12. Parry Islands Plateau
14. Banks Island Coastal Plain
15. Banks Island Lowland
16. Amundsen Gulf Lowlands
17. Shaler Mountains
18. Victoria Islands Lowlands
32. Yukon Coastal Plain
33. Tuktoyaktuk Coastal Plain
34. Anderson River Plain
35. Dease Arm Plain
36. Coronation Hills
37. Bluenose Lake Plain
41. Takijuq Lake Plain
42. Garry Lake Lowland
43. Back River Plain
44. Dubawnt Lake Plain/Upland
50. Mackenzie Delta
51. Peel River Plateau
52. Great Bear Lake Plain
53. Fort MacPherson Plain
54. Colville Hills
55. Norman Range
56. Mackenzie River Plain
57. Grandin Plains
58. Franklin Mountains
59. Keller Lake Plain
60. Great Slave Lake Plain
61. Nahanni Plateau
62. Sibbeston Lake Plain
63. Horn Plateau
64. Hay River Lowland
65. Northern Alberta Uplands
68. Coppermine River Upland
69. Tazin Lake Upland
70. Kazan River Upland
71. Selwyn Lake Upland
136. Slave River Lowland
165. British-Richardson Mountains
170. Mackenzie Mountains
171. Selwyn Mountains
182. Hyland Highland

environmental groups, are responsible for implementation of the PAS.

Two sites are currently being advanced through the PAS. The Deh Cho First Nations are seeking protection of their traditional lands in the Edéhzhíe (Mills Lake/Horn Plateau) area. The First Nations are currently preparing a proposal to be submitted to the Canadian Wildlife Service for consideration of these lands as a protected area, which is step three of the eight step PAS process (also see articles on page 10 and 26). The community of Délı̨ne is seeking to upgrade the designation of Sahyoue and Edacho from a national historic site to a national historic park, in order to provide surface and subsurface protection of these lands (also see articles on page 10 and 24).

In fulfilling the commitments in the PAS Action Plan, the territorial and federal governments have completed or are currently undertaking the following initiatives:

- Potential new mechanisms for protected area designations have been assessed.
- A Protected Areas Secretariat in the Department of Resources, Wildlife, and Economic Development has been established.
- Landscape units within ecoregions have been mapped and the degree to which these are represented by existing protected areas has been assessed.
- Guidelines for resource assessments, interim protection, and third party compensation are being developed.
- Work continues with First Nations to advance possible new candidate protected areas.

Gwich'in Social and Cultural Institute

Gwich'in Traditional Knowledge Policy

The Gwich'in Social and Cultural Institute (GSCI), working with the former Gwich'in Tribal Council (GTC) implementation co-ordinator, drafted a Gwich'in Traditional Knowledge Policy in 2000 in consultation with Gwich'in communities, organizations, co-management boards and government. This draft is currently being reviewed by the GTC Board. Once approved, the Policy will be available to the public and will guide all traditional knowledge research carried out in the Gwich'in Settlement Region, both in the NWT and Yukon.

Peel River Archaeological Survey

A month of ethno-archaeological research was carried out this summer in the Peel River Plateau area by the Gwich'in Social and Cultural Institute and Teetł'it Gwich'in Council in partnership with the University of Alberta. Support for the project was provided by Parks Canada, the

Aurora Research Institute, the Yukon Protected Areas Strategy, Gwich'in Tribal Council, Teetł'it Gwich'in Renewable Resource Council, Gwich'in Renewable Resource Board, Fort McPherson Hamlet, Anglican Church, Tl'oondih Healing Society and Prince of Wales Northern Heritage Centre.

The Peel Plateau was traditionally used by Teetł'it Gwich'in, now living primarily in Fort McPherson. Archaeologically speaking, the area is unknown. To begin an inventory of the area, a one week helicopter survey was carried out east of the Richardson Mountains where several new sites were identified. The helicopter survey was followed by a two-week river survey between Fort McPherson and the Caribou River and was further followed by a week of test excavations of a fur trade site in the community of Fort McPherson that had been disturbed in the past year. At the completion of the project, a photo exhibit was created for display at the summer 2000 Midway Festival. Information collected during this project will now be used to feed into the process of enhancing and identifying new national historic sites and protected areas.

Canadian Parks and Wilderness Society – NWT Chapter

The Canadian Parks and Wilderness Society, Northwest Territories Chapter (CPAWS-NWT) is a member of the national CPAWS organization. Formed in 1996, CPAWS-NWT is dedicated to wilderness protection, particularly through the establishment of protected areas. In the past year, CPAWS-NWT has established two offices, one in Yellowknife and one in Fort Simpson.

CPAWS-NWT is working with communities, aboriginal organizations, governments, and others to establish an effective network of protected areas in the NWT. Specific candidate protected areas CPAWS-NWT is working on include Sahyoue and Edacho in the Sahtu Settlement Region, and Edéhzhíe and the Greater Nahanni Region in the Deh Cho.

Sahyoue and Edacho

CPAWS-NWT has been working closely with the community of Délı̨ne toward the protection of Sahyoue (Grizzly Bear Mountain) and Edacho (Scented Grass Hills), peninsulas on Great Bear Lake.

This land is intimately connected with Sahtu Dene tradition and culture. Its protection would ensure that the oral tradition of land-based stories, which make up much of the culture and history of Sahtu Dene, is maintained and continued.

These are also pristine, nationally significant landscapes. With a combined area of 5,587 km^2, these wilderness areas are characterized by extensive boreal forests, numerous small ponds, wildlife populations of grizzly and black bear, wolf, caribou, moose, beaver, marten, mink and waterfowl, and are located along fish migration routes and spawning grounds.

In 1998, the Historic Sites and Monuments Board of Canada declared Sahyoue and Edacho as cultural landscapes of national significance. The Board recommended that work begin toward ensuring long-term protection for the areas (also see article on page 24). In August 1999, the areas were established as a national historic site, a designation that does not ensure long-term surface and subsurface protection. The community of Délı̨ne then decided to use the NWT Protected Areas Strategy (PAS) process to pursue long-term protection for the areas.

Materials documenting the values of Sahyoue and Edacho and containing information relating to all aspects of protection were compiled in the spring of 2000. The community of Délı̨ne submitted the material as part of a formal proposal to the Minister of Canadian Heritage, requesting that the department partner with the community in working toward permanent protection of the Sahyoue and Edacho National Historic Site. This request resulted in a meeting in Ottawa between a delegation from Délı̨ne and the Minister to discuss the proposal. The meeting was positive and productive, and a working group has been formed to continue the work of protecting Sahyoue and Edacho.

Edéhzhíe

Edéhzhíe is the traditional Slavey name given to the area comprised of Mills Lake, Horn River, Willowlake River and Horn Plateau. The Deh Gah Got'ie Kúé (Fort Providence), Łíídlii Kúé (Fort Simpson), Tthek'éhdélı̨ (Jean Marie River) and Pehdzéh Kí (Wrigley) First Nations are working toward the protection of this site from industrial development through the NWT Protected Areas Strategy (PAS).

Edéhzhíe is an important traditional harvesting area, as well as a cultural and spiritual gathering place for Deh Cho Dene. The candidate protected area is located northwest of Fort Providence, north of the Deh Cho (Mackenzie) River and is approximately 24,500 km^2 with large lakes, wetlands and important waterfowl areas. It hosts a bounty of wildlife including fish, beaver, lynx, moose, migratory birds, and woodland caribou.

Protection for the area began as two separate initiatives. Łíídlii Kúé First Nations (Fort Simpson) initiated a study to advance the

Horn Plateau (including Willowlake River) through the PAS for the benefit of all the Deh Cho First Nations. This site is a shared use area. Deh Gah Got'ie Dene First Nations (Fort Providence) hosted several workshops to document information on the Mills Lake area (including the Horn River) and advance it as a candidate protected area through the PAS. The communities of Fort Providence, Fort Simpson, Jean Marie River and Wrigley then met to formally link and advance these candidate protected areas through the PAS as one site, Edéhzhíe.

There are still many steps remaining to formally protect Edéhzhíe. Regional support is being sought and a sponsoring agency, such as the Canadian Wildlife Service, will be needed to formally partner with the communities and sponsor an interim land withdrawal for the area (also see article on page 26).

Greater Nahanni Region

The Greater Nahanni Region includes Nahanni National Park Reserve of Canada, the South Nahanni watershed, the Nahanni Karst and the Ram Plateau. Located in the Mackenzie Mountains in the southwest corner of the NWT, the Greater Nahanni Region is a vast wilderness area of approximately 40,000 km^2, dominated by rugged mountains, hot sulphur springs, turbulent rivers and abundant wildlife.

The ecological integrity of the Region is currently under increasing threat from mining and oil and gas activity, including seismic work, new activity at two mine sites, and the staking of mineral claims.

CPAWS-NWT is working to maintain the wilderness values of the area by supporting protection efforts in the Region. Proposals for protection include expansion of Nahanni National Park Reserve of Canada into the Nahanni Karst and two other areas, and the Deh Cho First Nations proposal to protect the South Nahanni watershed.

Council for Yukon First Nations Claims Area

Government of Canada – Parks Canada – National Parks

Wolf Lake (Gooch Aa)

Wolf Lake is located in the southern Yukon, about 200 km east of Whitehorse, near the community of Teslin. The area surrounding Wolf Lake includes rugged mountains along both sides of the Continental Divide north of the Yukon/British Columbia border, and the headwaters of the Liard, Morley and Wolf Rivers. A great variety of vegetation communities occur, in part because of the difference in elevation (up to 2,100 metres). Treeless tundra is common, along with forested lowlands and valleys. Outstanding features in the area include an important winter range for the Wolf Lake herd of woodland caribou; the Wolf River, a highly productive habitat for moose and beaver; a rich population of large predators, fish and birds; and remnant populations of mountain goats and Stone's sheep. The historical stability of the Wolf Lake predator-prey ecosystem, particularly wolves and caribou, is of great scientific interest.

In early 1998, Parks Canada held initial discussions with the Teslin Tlingit Council and the Teslin Renewable Resources Council concerning a possible feasibility study for a new national park in the area. In December 1998, the Yukon Government released its Protected Areas Strategy, which identified the Wolf Lake (Gooch Aa) area as one of three priority areas for protected areas planning in the Yukon (also see articles on page 12 and 15).

Discussions and consultations are ongoing in Teslin to determine if there is local support for a park feasibility study, to be undertaken by a variety of partners and led by Parks Canada. In September 1999, four residents of Teslin visited Haines Junction to learn more about Kluane National Park and Park Reserve of Canada and the relationship between that National Park/Reserve and the community. At a public open house, held in early 2000, more was learned about Vuntut National Park of Canada and how the people of Old Crow benefit from the Park; several residents of Old Crow made presentations in Teslin.

At the request of the Teslin Renewable Resources Council, the Yukon Bureau of Statistics undertook a comprehensive community survey to investigate local attitudes and values toward renewable resource management issues and protected areas; the results of which were jointly released in May 2000.

The survey concluded that parks will generate both strong support and opposition. The concept of a park is seen as quite close to the core values of the community. However, some residents feel that a park is not consistent with traditional activities. Many respondents stated that they would like more information on the establishment and management of a park.

If the Teslin Tlingit Council, the Teslin Renewable Resources Council and the Yukon Government agree, the park feasibility study could begin in 2001.

Canadian Parks and Wilderness Society – Yukon Chapter

Progress on new park establishment in the Yukon slowed in 2000 due to a territorial election, yet the new government reaffirmed a commitment to implementing the Yukon Protected Areas Strategy (YPAS). The highlight of the year was the federal government's interim protection of the new Asi Keyi Natural Environment Park. This new 3,000 km^2 protected area lies north of Kluane National Park Reserve of Canada, within the Wrangell-St. Elias World Heritage Site. Asi Keyi, noted for its important wildlife habitat and unusual ecological features, was created as part of the pending land claim agreements with the Kluane and White River First Nations (also see articles on page 15). This brings the lands protected in the Yukon close to 11% of the territory and underscores the pivotal role First Nations continue to play in conservation efforts.

The approach to interim protection for candidate protected areas is a challenge in many jurisdictions. Both of the territorial parks created late in 1999 contained legal mining claims that were staked after park planning commenced. In the Fishing Branch Wilderness Preserve, settlement was reached with a British Columbia mining company to buy several mining claims in the new 5,400 km^2 park (also see article on page 16). The Nature Conservancy of Canada and Vuntut Gwitchin negotiated the purchase of the claims. CPAWS-Yukon assisted the process by encouraging governments to support phasing out the claims and endorsing private land trust involvement in settling third party interests in the park. Close to ten years ago, the Nature Conservancy brokered an arrangement with the oil industry in the creation of Vuntut National Park, but their involvement in Fishing Branch was a first for a new Yukon territorial park.

The federal Minister of Indian and Northern Affairs has made a commitment to negotiate a solution to mining exploration in the new Tombstone Natural Environment Park (also see article on page 16). The Yukon and federal governments, and the Tr'ondëk Hwëch'in First Nation are now involved in ongoing discussions to solve this land use issue and ensure the future ecological integrity of the Park.

The Endangered Spaces Campaign ended in 2000, but work continued in collaboration with World Wildlife Fund Canada toward completion of a network of protected areas. At the end of the ten-year Campaign, Yukon compared favourably with many other jurisdictions in the total amount of land protected. Yukon's rate of progress since 1989, however, was just below the national average. Future progress toward completing a representative network of protected areas depends on both conservation provisions in claims agreements and implementation of the public YPAS process (also see article on page 15).

During 2000, CPAWS-Yukon completed the third field season of research in the Wolf Lake ecosystem, and also carried out two exploratory trips for community representatives and government staff. Parks Canada proposed a national park feasibility study for Wolf Lake two years ago and community surveys were undertaken by the Teslin Renewable Resources Council to assess community support for the initiative (also see article on page 11). A regional land use planning commission has been appointed and is expected to start work in the spring of 2001. The commission mandate includes consideration of protected areas.

In response to increasing forestry and oil and gas development interests in the southeast Yukon, CPAWS-Yukon completed a comprehensive regional mapping project to identify areas of high conservation value in the region. The strategy includes proposals for new core protected areas and a number of key riparian corridors and wildlife habitat linkages. The report will be available to all those participating in land and forest management planning in the southeast Yukon.

In the northern part of the Yellowstone to Yukon region, a background report and preliminary conservation proposal on the Wind, Snake and Bonnet Plume Rivers was produced. The report is based on three years of co-operative research work with the Teetl'it Gwich'in and Nacho Nyak Dun First Nations, along with the two Renewable Resource Councils.

Government of Yukon – Tourism – Heritage Branch

Introduction

The Heritage Branch of Tourism Yukon is responsible for implementation of the *Yukon Historic Resources Act* (*HRA*), administering federal archaeological sites regulations under the *Yukon Act*, and carrying out Yukon Government obligations outlined in Chapter 13 of the *Council of Yukon First Nations Umbrella Final Agreement* (*UFA*), the seven completed Yukon First Nation Final Agreements and the transboundary

(Teetl'it) *Gwich'in Comprehensive Land Claim Agreement.*

The *HRA* was designed to meet and complement the provisions of the *UFA*. These two documents together have provided for the foundation of the Yukon Heritage Resources Board (YHRB). The YHRB has an equal number of appointments from the Yukon Government and the Council of Yukon First Nations, and makes recommendations on heritage matters to the Minister responsible for Heritage and to Yukon First Nations. Heritage Branch is an ex-officio member of the Board.

The *HRA* also provides the framework for municipalities to manage their own heritage resources. The Heritage Branch is an ex-officio member of the City of Whitehorse Heritage Advisory Committee, established pursuant to the *HRA*.

Because they occur within the traditional territory of a Yukon First Nation and are historically significant to both the First Nation and the Yukon as a whole, a number of historic sites are co-owned and co-managed by both governments according to specific provisions negotiated in individual First Nation Final Agreements.

Fort Selkirk

2000 was a landmark year for Fort Selkirk – a place already with an event-filled past. In August 2000, the Yukon Government Minister of Tourism met with the Chief of the Selkirk First Nation to accept and sign the Fort Selkirk Management Plan. About 75 people from Pelly Crossing and Whitehorse made their way by boat and airplane to the site to view the ceremony and to partake in the following feast. Besides the Minister and Chief, dignitaries included the Yukon Senator, who was raised at Fort Selkirk, several other Members of the Legislative Assembly, former chiefs and the Commanding Officer of the Royal Canadian Mounted Police. At the same time a special award was given to Danny Roberts, long-time caretaker and "mayor" of Fort Selkirk.

New site work in the past year included training in the fabrication of historic windows and doors and the installation of alternate "green" energy systems, including "run of the river" hydro power alternators and solar cells.

Forty Mile, Fort Cudahy and Fort Constantine Historic Site

The Management Plan Steering Committee for this site met for the first time in July 2000 at the Forty Mile town site. They inspected the work of a crew of archaeologists mapping the historic features. In its heyday, just prior to the Klondike Gold Rush, more than 100 buildings stood at Forty Mile but only a handful remain. In accordance with the *Tr'ondëk Hwëch'in Final Agreement* the Steering Committee is made up of three appointees each from the First Nation and the Yukon Government and has the task of developing a management plan for the site. The site comprises property on each side of the mouth of the Forty Mile River where it flows into the Yukon River some 100 km northwest of Dawson City. The sites of Fort Cudahy, a historic North American Trading and Transportation Company post, and Fort Constantine, the first North West Mounted Police post in the Yukon, are on the north bank, opposite Forty Mile and are archaeological in nature.

As the Steering Committee goes about preparing the management plan, it is expected that archaeological investigations will continue over a number of years.

Lansing Post

Archival research and oral history research was compiled for this site in the traditional territory of the Nacho Nyak Dun First Nation. An initial meeting took place to form a bipartite steering committee to oversee the production of a management plan and to plan for a site archaeological survey. The *Nacho Nyak Dun First Nation Final Agreement* calls for the management plan to be jointly produced and approved.

Rampart House and Lapierre House Historic Sites

There was considerable activity taking place at Rampart House Historic Site in the summer of 2000 as the two-storey log Cadzow store was disassembled and reassembled. The building is constructed of square hewn logs put together in what can be described as a *pièce-en-pièce*, Hudson's Bay or Red River style, with bays of horizontal logs fit with tenons into mortised vertical posts. Rotten logs were replaced by or spliced together with new logs, hand hewn and stored on site the previous year. By the end of the construction season the ground floor beams and four walls were up, with the second floor joists and roof to be completed in 2001. Dan Cadzow was an independent trader who operated at Rampart House early in the 20th century.

Rampart House, on the Porcupine River on the Alaska border, and Lapierre House, on the Bell River near the NWT border are co-owned and co-managed by the Vuntut Gwitchin First Nation (VGFN) and the Yukon Government according to the *VGFN Final Agreement*. A Joint Heritage Committee has prepared a management plan for the two sites that is expected to be officially accepted by both governments at a ceremony being planned for Rampart House in the summer of 2001.

International Polar Committee

The International Polar Committee (IPC) of the International Council on Monuments and Sites (ICOMOS) was formed in 2000 to promote international co-operation in all aspects of protection and conservation work concerning non-indigenous heritage of the Arctic and Antarctic. ICOMOS is an organization representing 75 national committees dedicated to furthering the conservation, protection, rehabilitation and enhancement of monuments, groups of buildings and sites. The heritage left by visitors is only one unique aspect of northern heritage but one that reaches well beyond borders and the Arctic Circle. The IPC President is from Norway and members are currently appointed by Russia, New Zealand, France, Sweden, Australia, the United Kingdom and Canada. The first meeting of the IPC is being planned for the spring of 2001. People interested in joining ICOMOS Canada and being a member of a parallel, Canadian Polar Committee should contact doug.olynyk@gov.yk.ca.

CANQUA (Canadian Quaternary Association)

The Heritage Branch will be hosting the 2001 Canadian Quaternary Association (CANQUA) meeting August 20 to 24, 2001, in Whitehorse, Yukon. CANQUA is an interdisciplinary group including geographers, geologists, archaeologists, botanists and biologists devoted to the study of the Quaternary period, the last two million years of Earth's history. Field trips are being planned for Fort Selkirk and the Klondike. For information about this conference and to find out more about the Branch and its activities see our web site at **www.beringa.com**.

It is anticipated that additional research and interpretive materials for the two sites will result from a Vuntut Gwitchin Traditional Lands Oral History Study, which is being partially funded by the Branch.

Searching for Our Heritage

The Heritage Branch of the Yukon Government has been tracking the whereabouts of artifacts originating in Yukon for the past 12 years. In the early days of exploration in the North, traders, missionaries, whalers and scientists collected items manufactured by the indigenous peoples, along with natural history specimens.

Much of Yukon's material and natural history is held in collections around the world. These diverse collections speak of both the resources and of the people and lifestyles that were found when the artifacts/ specimens were acquired. To date, more than 100 institutions worldwide have been identified as having Yukon collections.

The Heritage Branch has received funding from the Canadian Heritage Museums Assistance Program, to develop a database including images of the collections. This new resource will allow the Branch to address the growing interest in the intellectual access to this information, especially for First Nations objects.

This heritage resource is available to researchers, museums and First Nations to gain a better understanding of Yukon's unique

Yukon Ecoregions

1. Yukon Coastal Plain
2. British-Richardson Mountains
3. Old Crow Flats
4. Old Crow Basin
5. North Ogilvie Mountains
6. Eagle Plains
7. Peel River Plateau
8. Mackenzie Mountains
9. Klondike Plateau
10. Yukon Plateau - Central
11. Yukon Plateau - North
12. Selwyn Mountains
13. Hyland Highlands
14. Muskwa Plateau
15. Liard Basin
16. Pelly Mountains
17. Yukon Southern Lakes
18. Yukon-Stikine Highlands
19. Ruby Ranges
20. Saint Elias Mountains
21. Mount Logan
22. Fort MacPherson Plain
23. Boreal Mountains and Plateaus

heritage legacy. The Heritage Branch is continuing in the search for physical evidence of Yukon heritage. Any new leads or additional information about collections that will add to the documentation being compiled would be appreciated. Inquiries can be referred to Ed Krahn (ed.krahn@gov.yk.ca) or Drew Ball (drew.ball@gov.yk.ca).

Renewable Resources – ***Tourism and Parks***

Yukon Protected Areas Strategy

The Yukon Protected Areas Strategy (YPAS) was completed in December 1998. The principal goal of YPAS is to represent each of Yukon's 23 ecoregions in protected areas. Seven ecoregions are adequately represented and resource assessments are underway in five unrepresented ecoregions. The assessments will help identify areas of interest to be considered for protection through YPAS, which is a public process involving a Local Planning Team and extensive consultations. While distinct from YPAS, other potential protected areas known as Special Management Areas are being established through the land claim negotiation process and can contribute to achieving the YPAS goals.

Based on two years of experience in implementing YPAS, the Yukon, federal and First Nation governments are now reviewing elements of the selection and designation process. A Public Advisory Committee, consisting of conservation, industry and other stakeholders, has been formed to ensure public participation in the review. The review is addressing:

- how assessments of natural, socio-cultural and economic values are prepared and considered;
- options for legislating YPAS; and
- clarified roles and responsibilities for participants in the process.

The results of the review will be incorporated in the next protected area planning initiative starting in the spring of 2001.

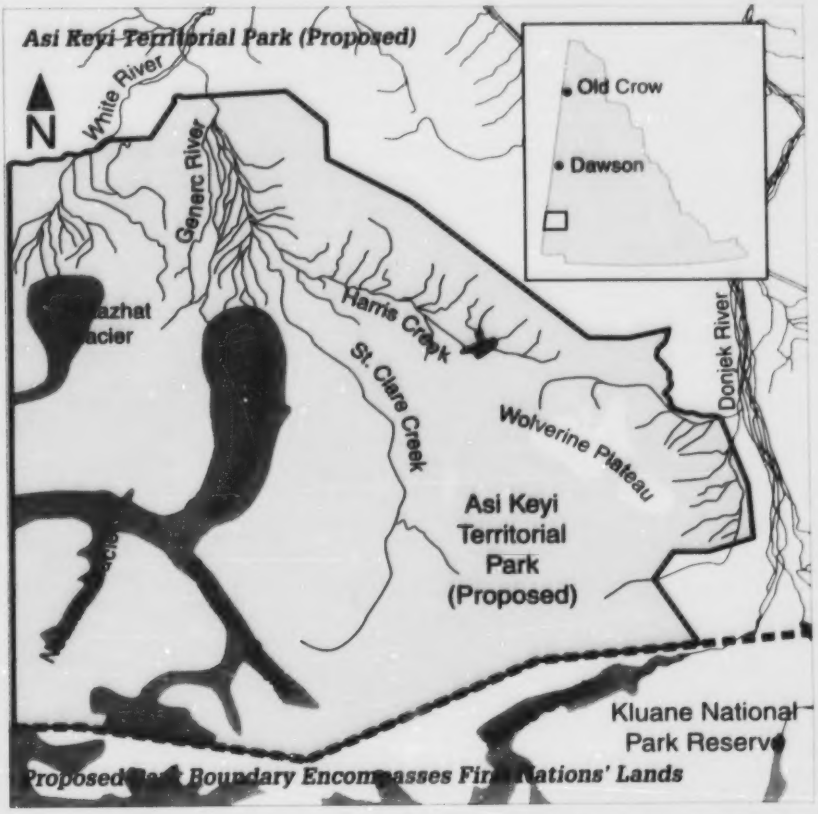

Asi Keyi Territorial Park (Proposed)

Asi Keyi is a Special Management Area (SMA) that was negotiated as part of the yet to be ratified *Kluane* and *White River First Nation Final Agreements*. In 1997, the Yukon and federal governments made a commitment to provide interim protection for Asi Keyi before the *Final Agreements* come into effect. In November 2000, the federal government approved interim protection of the Asi Keyi SMA for a five-year period.

Asi Keyi is proposed as a 3,000 km^2 natural environment park under the *Yukon Parks Act*. It is connected to the north side of Kluane National Park Reserve of Canada near Beaver Creek and incorporates a large part of the former Kluane Wildlife Sanctuary.

Klutlan Glacier, the most dramatic feature of the SMA, is globally significant because of the abundant vegetation growing on top of the ice. The Glacier terminus is insulated by a one-metre thick blanket of volcanic ash from the White River eruption about 1,450 years ago. The ash now provides a base for a broad range of vegetation communities from shrubs to forests.

Asi Keyi includes the Wolverine Plateau, an unforested area that supports many Beringian plants unique to the region. The future park also captures most of the Yukon part of the Chisana caribou herd range in the White River valley (also see article on page 12).

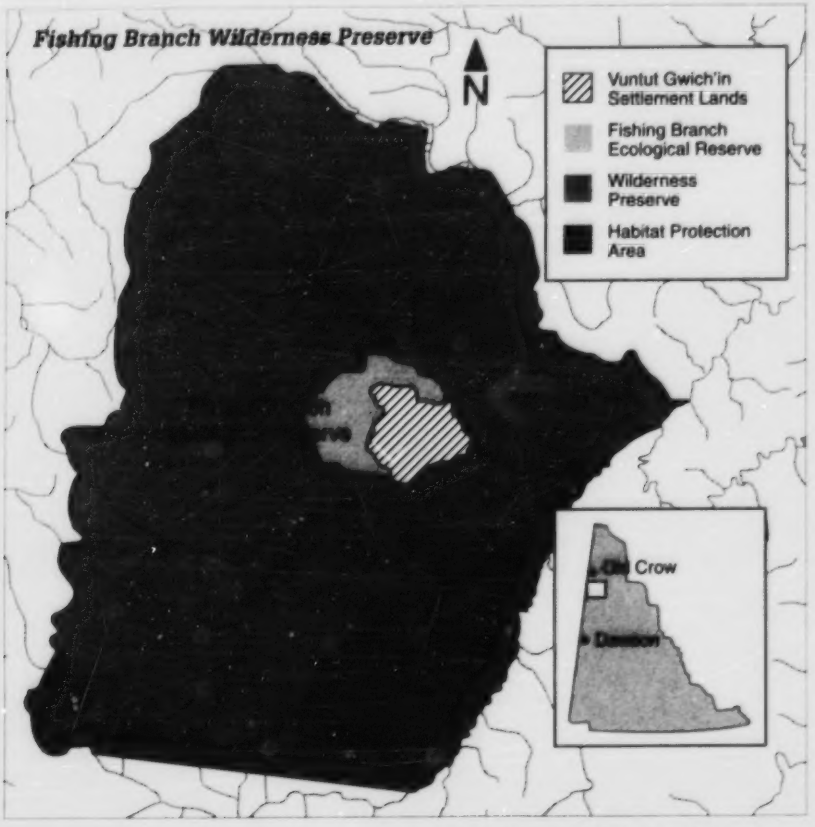

Fishing Branch Wilderness Preserve

The boundaries of the Fishing Branch Wilderness Preserve (5,400 km²) and Habitat Protection Area (1,000 km²) were approved by the Yukon Government in December 1999 on the recommendation of the Local Planning Team. These two areas surround the previously existing Fishing Branch Ecological Reserve and Vuntut Gwitchin Settlement Land at Bear Cave Mountain. Together, these lands form a protected area complex that encompasses the Fishing Branch River watershed and part of the adjacent Cody Creek watershed, providing protection for key habitats and cultural sites in the region.

The key ecological feature of the Fishing Branch area is the September chum salmon run which supports the regional grizzly bear population just before winter denning. The Fishing Branch Wilderness Preserve is representative of the North Ogilvie Ecoregion, and a small portion of the Eagle Plains Ecoregion. The land for the Ecological Reserve and Wilderness Preserve will be transferred from the federal to the Yukon government early in 2001. The Habitat Protection Area will not be transferred and mineral, along with oil and gas rights, will not be withdrawn.

The Local Planning Team has begun the preparation of a management plan for the protected area complex. It is expected that the plan will be out for public review in the spring of 2001. With four designations and three landowners (Vuntut Gwitchin, Yukon and Canada), the biggest challenge for the Local Planning Team will be devising a management plan that treats the area as one ecological unit (also see article on page 12).

Tombstone Natural Environment Park

The final boundary for Tombstone Natural Environment Park was approved by the Tr'ondëk Hwëch'in and Yukon governments in December 1999, and encompasses 2,232 km². This boundary was based on the work of the Tombstone Steering Committee, established under the *Tr'ondëk Hwëch'in Final Agreement*. The only departure from the Steering Committee's final boundary recommendation was the exclusion of a one km corridor along the Dempster Highway through the Park. This area was excluded to maintain a right-of-way for future pipeline infrastructure development.

Management planning for Tombstone Park is well underway. The Steering Committee has developed a draft vision for the Park. Throughout the summer and fall of 2000, the Steering Committee collected input from the public and government agencies on issues to be discussed during the management planning work. It is expected that the draft management goals and actions will be presented to the public for comment in the spring of 2001. The draft management plan itself will likely be released for public review by late summer.

Tombstone Park contains a great diversity of landscapes from the subarctic Blackstone Uplands with pingos, patterned ground and unglaciated features, through the spectacular South Ogilvie Mountains, to the forested lowlands of the North Klondike and Chandidu River valleys. The Park includes traditional travel routes, a year-round village site and many other sites important to the Tr'ondëk Hwëch'in (also see article on page 12).

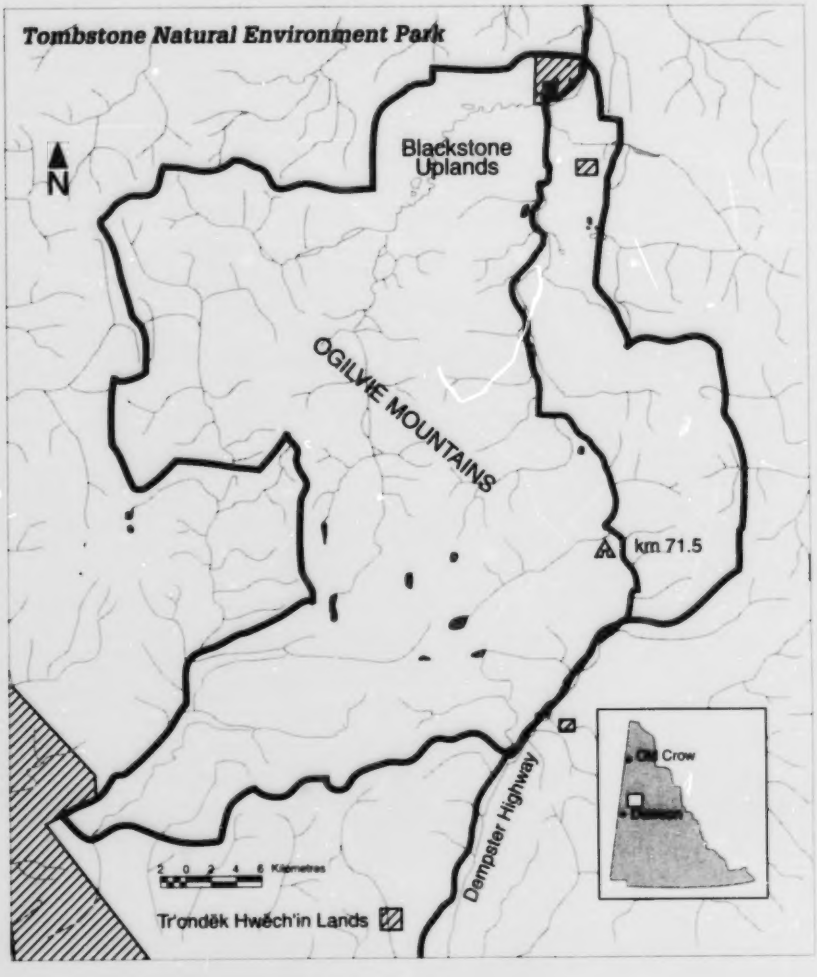

Inuvialuit Settlement Region

Government of Canada – Parks Canada –
Western Arctic Field Unit

Introduction

Three national parks, three national historic sites and the Pingo Canadian Landmark, protect and promote areas that represent the remote wilderness character, cultural heritage and unique northern landscapes of the western Arctic. All three parks are relatively large compared to national parks in southern Canada and represent areas of remote northern wilderness. Kitigaaryuit (Inuvialuit Settlement Region), Fort McPherson and Nagwichoonjik (Gwich'in Settlement Area) National Historic Sites commemorate the importance of these sites to Canada's history.

Research and monitoring activities create a better understanding of the cultural and ecological resources, and will guide planning and management of national parks, national historic sites and the Canadian Landmark. Research projects were conducted by Parks Canada during the spring, summer and fall of 2000 to answer specific questions, while monitoring involved repeated observations in order to understand how systems change over time and how they are affected by disturbances. Monitoring programs are being designed to learn about ecosystem elements and processes in the sites managed in the western Arctic, and how these resources are changing.

The next challenge to implementing an effective research and monitoring program is to summarise the information that is collected. A report compiling the results of these activities and an assessment of their effectiveness will be available early in 2001. The main goal of this report is to make the information collected through research and monitoring activities available to Parks Canada staff, co-management partners, the public, and to assist with the management of the sites and surrounding regions. The development of a geographical information system and a data management system is a key component for making the information useful for park management.

Involvement continued in an initiative to measure landscape level changes using Advanced Very High Resolution Radiometer (AVHRR) satellite images. AVHRR images are taken of each park every ten days and provide information about changes to vegetation and snow cover. Additional vegetation and habitat monitoring activities are being developed to complement the information collected through satellite images.

Parks Canada staff conducted breeding bird and raptor surveys (with a particular emphasis on peregrine falcons) and participated in the NWT-Nunavut Bird Checklist Survey. Surveys were also conducted for moose and

Yukon, Northwest Territories and Nunavut

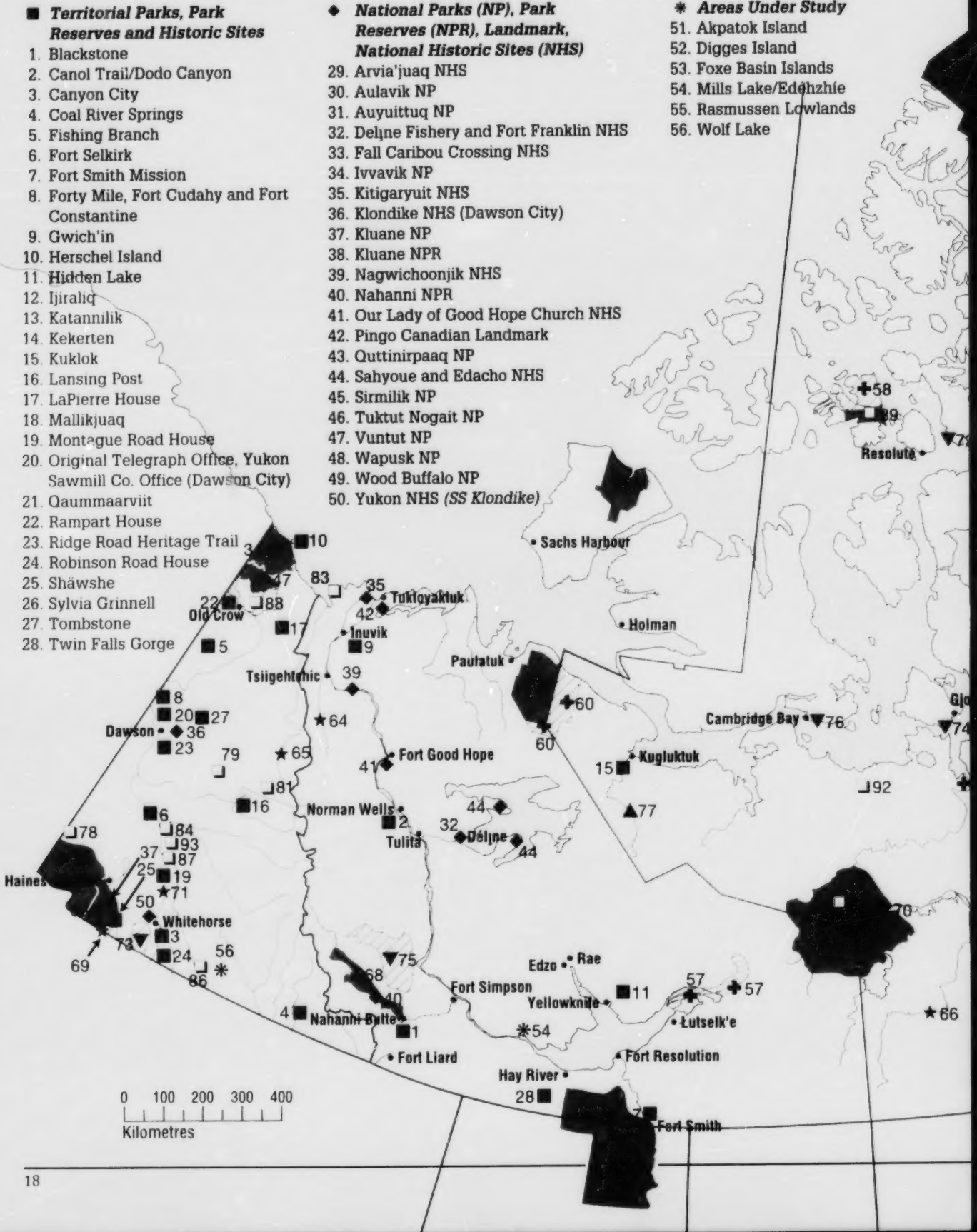

■ ***Territorial Parks, Park Reserves and Historic Sites***

1. Blackstone
2. Canol Trail/Dodo Canyon
3. Canyon City
4. Coal River Springs
5. Fishing Branch
6. Fort Selkirk
7. Fort Smith Mission
8. Forty Mile, Fort Cudahy and Fort Constantine
9. Gwich'in
10. Herschel Island
11. Hidden Lake
12. Ijiraliq
13. Katannilik
14. Kekerten
15. Kuklok
16. Lansing Post
17. LaPierre House
18. Mallikjuaq
19. Montague Road House
20. Original Telegraph Office, Yukon Sawmill Co. Office (Dawson City)
21. Qaummaarviit
22. Rampart House
23. Ridge Road Heritage Trail
24. Robinson Road House
25. Shäwshe
26. Sylvia Grinnell
27. Tombstone
28. Twin Falls Gorge

◆ ***National Parks (NP), Park Reserves (NPR), Landmark, National Historic Sites (NHS)***

29. Arvia'juaq NHS
30. Aulavik NP
31. Auyuittuq NP
32. Delıne Fishery and Fort Franklin NHS
33. Fall Caribou Crossing NHS
34. Ivvavik NP
35. Kitigaryuit NHS
36. Klondike NHS (Dawson City)
37. Kluane NP
38. Kluane NPR
39. Nagwichoonjik NHS
40. Nahanni NPR
41. Our Lady of Good Hope Church NHS
42. Pingo Canadian Landmark
43. Quttinirpaaq NP
44. Sahyoue and Edacho NHS
45. Sirmilik NP
46. Tuktut Nogait NP
47. Vuntut NP
48. Wapusk NP
49. Wood Buffalo NP
50. Yukon NHS *(SS Klondike)*

✱ ***Areas Under Study***

51. Akpatok Island
52. Digges Island
53. Foxe Basin Islands
54. Mills Lake/Edéhzhíe
55. Rasmussen Lowlands
56. Wolf Lake

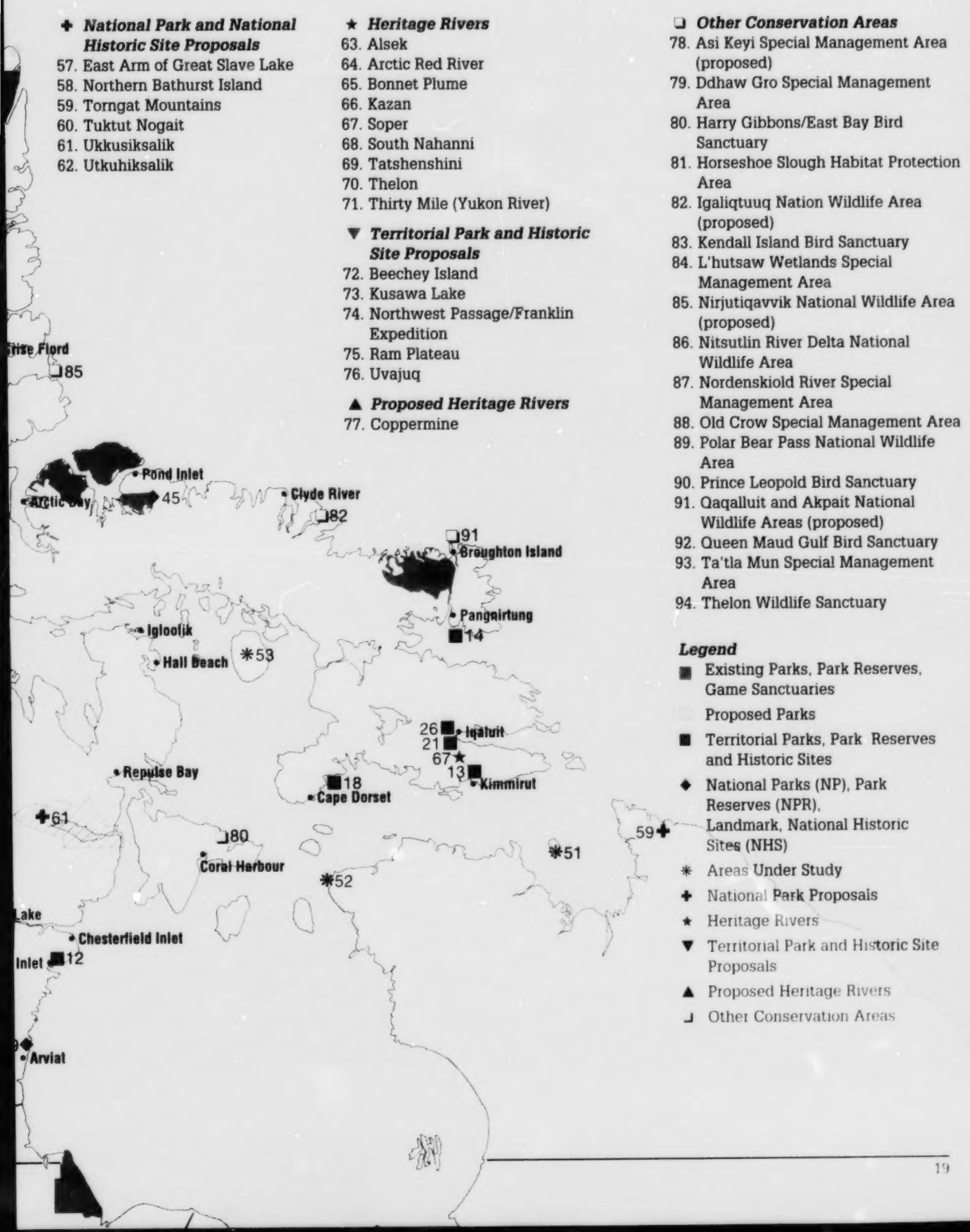
✚ National Park and National Historic Site Proposals
57. East Arm of Great Slave Lake
58. Northern Bathurst Island
59. Torngat Mountains
60. Tuktut Nogait
61. Ukkusiksalik
62. Utkuhiksalik
★ Heritage Rivers
63. Alsek
64. Arctic Red River
65. Bonnet Plume
66. Kazan
67. Soper
68. South Nahanni
69. Tatshenshini
70. Thelon
71. Thirty Mile (Yukon River)
▼ Territorial Park and Historic Site Proposals
72. Beechey Island
73. Kusawa Lake
74. Northwest Passage/Franklin Expedition
75. Ram Plateau
76. Uvajuq
▲ Proposed Heritage Rivers
77. Coppermine
❑ Other Conservation Areas
78. Asi Keyi Special Management Area (proposed)
79. Ddhaw Gro Special Management Area
80. Harry Gibbons/East Bay Bird Sanctuary
81. Horseshoe Slough Habitat Protection Area
82. Igaliqtuuq Nation Wildlife Area (proposed)
83. Kendall Island Bird Sanctuary
84. L'hutsaw Wetlands Special Management Area
85. Nirjutiqavvik National Wildlife Area (proposed)
86. Nitsutlin River Delta National Wildlife Area
87. Nordenskiold River Special Management Area
88. Old Crow Special Management Area
89. Polar Bear Pass National Wildlife Area
90. Prince Leopold Bird Sanctuary
91. Qaqalluit and Akpait National Wildlife Areas (proposed)
92. Queen Maud Gulf Bird Sanctuary
93. Ta'tla Mun Special Management Area
94. Thelon Wildlife Sanctuary
Legend
Existing Parks, Park Reserves, Game Sanctuaries
Proposed Parks
Territorial Parks, Park Reserves and Historic Sites
National Parks (NP), Park Reserves (NPR), Landmark, National Historic Sites (NHS)
Areas Under Study
National Park Proposals
Heritage Rivers
Territorial Park and Historic Site Proposals
Proposed Heritage Rivers
Other Conservation Areas
Pond Inlet
Arctic Bay
45
Clyde River
82
91
Broughton Island
Pangnirtung
14
Igloolik
Hall Beach
53
26
Iqaluit
21
67
13
Kimmirut
Repulse Bay
18
Cape Dorset
61
80
Coral Harbour
59
51
52
Chesterfield Inlet
12
Arviat
85

muskoxen on the Yukon North Slope, and for lemmings on Banks Island.

Aulavik National Park of Canada

Aulavik National Park of Canada is located on northern Banks Island and represents the Western Arctic Lowlands Natural Region. Inuvialuit and the Government of Canada signed an agreement to establish the Park in 1992; lands were withdrawn for national park purposes in 1994; and the *Canada National Parks Act* was amended to include Aulavik on October 20, 2000.

Research activities in Aulavik included an inventory of fish in the Thomsen River, studies of the paleolimnology of lakes and rivers, investigations of Devonian-aged coral reefs, and caribou and muskox classification surveys.

Ecological monitoring activities were conducted in 2000, focussing on climate, vegetation and habitat, wildlife, and the impact of human use on natural and cultural resources. Climate monitoring involved automated weather stations to measure air temperature, precipitation, humidity, solar radiation, wind speed and direction, snow depth and UV-B radiation. Water quality tests were performed on the Thomsen River and permafrost temperature probes were added to two weather stations in Aulavik.

Cultural resource monitoring took place at three sites in Aulavik. These monitoring activities will provide valuable information about the condition of these sites.

Canadian Pingo Landmark

The Canadian Pingo Landmark, the only landmark in Canada, represents the permafrost and pingo terrain characteristic of the Tuktoyaktuk Peninsula.

Two Elders were taken out into the Landmark and were interviewed regarding their use of the area as part of a cultural resource survey conducted in 2000.

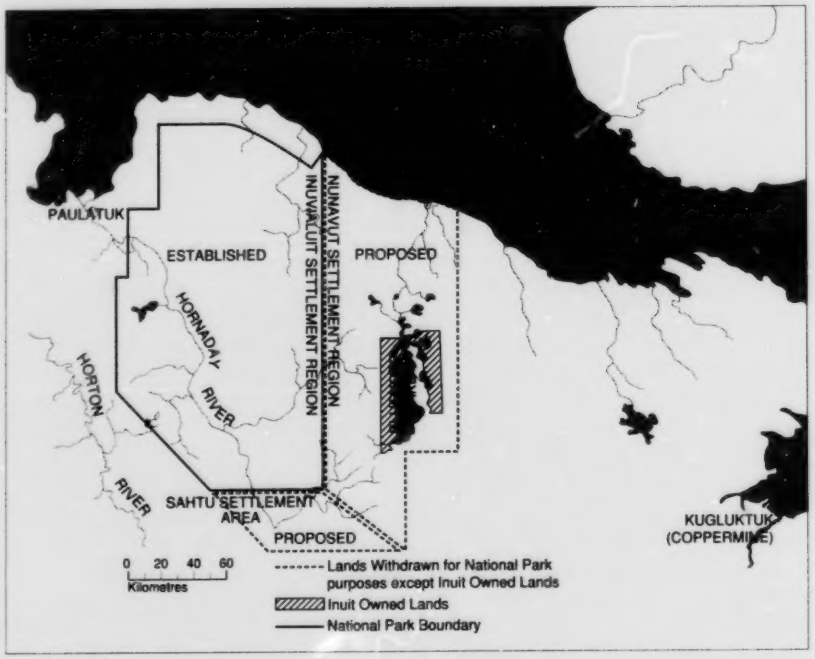

Ivvavik National Park of Canada

Ivvavik National Park of Canada is located in northern Yukon and represents the Northern Yukon and Mackenzie Delta Natural Regions, and was established through the *Inuvialuit Final Agreement* in 1984.

Research in Ivvavik included an assessment of human use impacts on a remote tundra lake and population surveys of the Porcupine caribou herd. A campsite monitoring program continued along the Firth River to judge the impact of human activity and assess the wilderness quality of these campsites. Cultural resource monitoring along the Firth River will provide valuable information about the condition of these sites.

Ecological monitoring activities conducted in Ivvavik focussed on climate, vegetation and habitat, wildlife, and the impact of human use on natural and cultural resources. Water quality and the rate of flow were tested on the Firth River and plans are in process to begin monitoring permafrost depth at weather stations within the Park.

Tuktut Nogait National Park of Canada

Tuktut Nogait National Park of Canada is located east of the community of Paulatuk, inland from the Arctic Ocean, and represents the Tundra Hills Natural Region. The Park was established in 1996, following seven years of negotiations between Inuvialuit and the governments of Canada and the NWT. Lands remain withdrawn in the Sahtu Settlement Area and Nunavut for national park purposes until 2003.

In December 1998, then Secretary of State for Parks announced a two million dollar, accelerated funding commitment for employment and economic benefits related to the Park. Following community consultations, a number of projects were identified that would benefit both the Park and the community

of Paulatuk. These included the delivery of an ecotourism training program for future guiding opportunities associated with the Park and the local area. The construction of a visitor reception centre and operational facility in Paulatuk was completed and Parks Canada expects to move into the new facilities by April 2001. Parks Canada also sponsored the attendance and performance of six local Inuvialuit drummers and dancers at the 2000 Expo in Hanover, Germany. The trip was a success and a great educational opportunity for the youths aged 13 to 15.

A number of monitoring activities were also conducted in 2000. Automated weather stations measured air temperature, precipitation, humidity, solar radiation, wind speed and direction, snow depth and UV-B radiation. Plans are being made to begin monitoring permafrost depth at these weather stations. Water quality and flow were tested on the Hornaday River.

Two cultural resource research projects were conducted and the second of a three-year archaeological inventory was completed. Elders and hunters in Paulatuk were interviewed to collect local knowledge about the Paulatuk and Park area.

Caribou classification counts, productivity surveys and an aerial photo census of the Bluenose-west and Cape Bathurst caribou herds were also undertaken, in addition to aquatic quality and paleolimnology studies of four lakes, and mapping of vegetation.

Government of Yukon – Tourism –
Heritage Branch

Herschel Island Territorial Park

There are a number matters currently under consideration related to heritage structures on Herschel Island. The Northern Whaling and Trading Company (NW&TC) warehouse and store building has suffered increasing erosion of its foundation by wave action and was damaged by sea ice driven up by storm winds in 2000. The whaling settlement area at Pauline Cove is just above sea level and is subject to the effects of natural forces continually reshaping the coastline. Industrial sandbags have been placed along the shore side of the NW&TC building and once its foundation has been stabilized, the situation will be monitored to see whether the recent occurrences indicate a long-term trend and threat.

Heritage Branch is in the process of planning the reconstruction of the framework of a pre-contact sod house in order to improve the interpretation of life on the Island prior to its discovery by Sir John Franklin in 1826. The sod house frame will be based upon evidence uncovered through archaeological investigations on the Island. The Branch is also working with the Inuvialuit Cultural Resource Centre to determine the appropriate treatment of Inuvialuit graves on the Island. There may be in the vicinity of 100 burial sites, and some very deteriorated. Studies may be undertaken to determine what effect solifluction of the soil due to melting of permafrost is having on them now and potentially will have on them in the future.

Heritage Branch will be participating in the review of the Park Management Plan that is currently underway. According to the *Inuvialuit Final Agreement*, the settlement area at Pauline Cove is to be managed by the Yukon Government in a manner no less stringent than that of a national historic site (also see following article).

Renewable Resources –
Tourism and Parks

Herschel Island Territorial Park

Herschel Island was formally established as a Yukon Territorial Park in 1987 as part of the *Inuvialuit Final Agreement*. A Park Management Plan prepared co-operatively with Inuvialuit was completed early in 1991. A formal review of the Plan began in 2000 and is scheduled for completion in the summer of 2001. Many of the issues that need to be addressed in this review were not foreseen in the late 1980s. In addition, new resource data has become available allowing for more informed decisions. The revised Plan is intended to provide long-term strategic direction for the management of the Park.

One of the main issues in the review is the increased number of visitors to the Park. Cruise ship traffic has increased considerably in the Northwest Passage over the last seven years and Herschel Island is now being used as a stopover point. Groups of more than 100 visitors are stopping at the Island for four hours or longer, and two to four cruise ships arrive each summer. This activity has raised significant concerns about carrying capacity and how to effectively manage such large numbers of people at one time without ruining the Park for other visitors (also see previous article).

The issue of use versus protection needs to be evaluated in detail, especially in light of the Park's small size. The number of annual visitors has risen from 150 in the early 1990s to 750 to 900 in more recent years. This trend cannot continue. Immediate action needs to be taken to protect the Park's resources while attempting to meet the visitors needs.

Another issue is that it has become evident that the Park cannot be managed as a separate

entity even though it is an island. Surrounding activities have both environmental and visual impacts on the Park. Increased oil exploration and development and rising aircraft activity, for example, can have significant impacts on the Park and its visitors. An integrated management regime, including areas outside of the Park, may be necessary to minimize these impacts and maintain ecological values in the larger area.

These issues and others will be addressed over the winter of 2000/01 through public forums and special interest group meetings held throughout the Yukon and the Inuvialuit Settlement Region. This process will result in an updated plan that is more appropriate for managing the Park's resources early in the 21st century.

Gwich'in Settlement Area

Gwich'in Social and Cultural Institute

Gwich'in Elders' Biographies Research Project

Sarah Simon, Hyacinthe Andre, Mary Kendi, Eunice Mitchell, Pierre Benoit, Catherine Mitchell, and Alfred Semple, seven of the oldest Elders in the four Gwich'in communities, were interviewed on behalf of the Gwich'in Social and Cultural Institute (GSCI) this past summer about their life histories. The information from the interviews was used in the 2001 GSCI Elders Calendar. Further interviews are anticipated next year that may lead to the publication of a book for use in the schools.

Gwich'in Ethnobotany Book

The Gwich'in Social and Cultural Institute has been working with Parks Canada, the Aurora Research Institute and Gwich'in Elders to produce a book about Gwich'in traditional use of plants for food, medicine, shelter and tools. This book includes information on Gwich'in names for these plants, where they are found and how they can be used. A few recipes are also included for making medicine. The book was released early in 2001.

Gwichya Gwich'in History Book

Since 1996, the Gwich'in Social and Cultural Institute has been working on a land use and community history book entitled *Googwandak: A History of the Gwichya Gwich'in and of Tsiigehtchic*. The book will be published in the winter of 2000/01. This unique document recounts the land use and culture of Gwichya Gwich'in through oral history, archival, published and archaeological information collected since 1992. This 350-page document contains more than 100 photos, maps and diagrams and will be a unique contribution to the northern literature and an invaluable teaching resource. It has been funded by Parks Canada, the Millennium Fund, the Government of the NWT – Department of Education, Culture and Employment, the Beaufort-Delta Education Council, the Gwichya Gwich'in Council and the Tsiigehtchic District Education Authority. This is the first of a series of Gwich'in community and land-based history books that will be completed over the next ten years.

Gwich'in Language Plan

The Government of the NWT has recently devolved funding and responsibility for language programs to the Aboriginal language groups in the NWT. This summer, the Gwich'in Social and Cultural Institute began to implement the five-year Gwich'in Language Plan developed in 1999/00, in consultation with Gwich'in communities, organizations, local schools and government. A Manager of Language Programs and a Techno-Linguist were hired to begin implementing the projects and programs outlined in the Plan. The projects funded in 2000 included the Gwich'in Dictionary; Gwich'in Traditional Clothing Project; Community Language Initiative Projects; Gwich'in Elders' Biographies Project; and a 2001 calendar showcasing Gwich'in Elders.

Gwich'in Science Camp

The Gwich'in Social and Cultural Institute offered its fifth annual on-the-land traditional knowledge and western science camp for senior high school students. This year's camp was held at Knut Lang Camp outside of Aklavik in March 2000. Students from Aklavik, Inuvik and Tsiigehtchic worked with Gwich'in Elders, local community members knowledgeable about Gwich'in history, culture and traditional knowledge, scientists from the disciplines of anthropology, biology and geography who are currently on staff with Gwich'in organizations and co-management boards, and the Government of the NWT. Two high school credits were awarded to students who completed the camp. The camp addresses the widespread concern that youth in the Gwich'in Settlement Area are not spending enough time on the land learning about Gwich'in culture and traditional knowledge. It also addresses the concern that

students are dropping out of high school and therefore do not have the academic qualifications and skills needed to carry out many of the jobs needed to successfully implement the Gwich'in Land Claim, or to find other professional employment.

Internet Site

During 2000, the Gwich'in Tribal Council (GTC) developed a web site which provides information about the *Gwich'in Comprehensive Land Claim Agreement* and the organizations under the umbrella of the GTC. The Gwich'in Social and Cultural Institute (GSCI) is the cultural/heritage/educational arm of the GTC and information about GSCI can now be found in the "Educational and Social" link of the web site. The web site address is **www.gwichin.nt.ca**.

Nagwichoonjik National Historic Site Project
(Gwich'in part of the Mackenzie River between Thunder River and Point Separation)

Nagwichoonjik was declared a National Historic Site in January 1998. It is unique in Canada in that it is one of the largest such sites, stretching for 170 km along the Mackenzie River, and is among the first such sites designated using the concept of cultural landscapes. The Nagwichoonjik Community Steering Committee has finalized the text for the plaque that will be erected in the community of Tsiigehtchic, commemorating the National Historic Site. A Commemorative Integrity Statement should be finalized by the late fall/early winter of 2001, which will lead to the Management Plan and the negotiation of a Cost-Sharing Agreement.

Repatriation and Replication of Gwich'in Traditional Clothing Project

During the fall and winter of 2000, the Gwich'in Social and Cultural Institute, in partnership with the Prince of Wales Northern Heritage Centre (PWNHC), began replicating a 19th century Gwich'in man's summer caribou skin outfit currently housed in the Canadian Museum of Civilization. The outfit consists of a tunic, pants with attached feet, cap, mitts and knife sheath and is extensively decorated with dyed porcupine quills, silver willow seeds and fringes. The clothing is being replicated by seamstresses from all four Gwich'in communities. Using traditional materials and methods of construction and decoration, five copies of the clothing will be produced – one set for each of the four communities in the Gwich'in Settlement Area for educational and display purposes, and a set for the PWNHC for exhibit and collection purposes. It is expected that the five sets of clothing will be completed by March 2001. All stages of this project are being recorded with the intention of producing an educational video in 2001/02.

Tape and Photo Archive Project

During the course of many Gwich'in Social and Cultural Institute (GSCI) projects, hundreds of hours of oral history tapes have been recorded and thousands of photos and slides have been taken. Working with the Gwich'in Language Program staff, GSCI is working to ensure that these tapes, photos and slides are all translated/transcribed, catalogued, indexed and archived with duplicates deposited in the Territorial Archives. In order to make this material more readily available to Gwich'in beneficiaries

Government of Canada – Parks Canada

October 2000 was a month of many achievements for the Parks Canada Agency.

On October 12, the Minister of Canadian Heritage formally released the *National Historic Sites of Canada System Plan*. This long-term strategy addresses the need to improve the System to commemorate the people, places and events that have shaped Canada's history, and places emphasis on doing more to mark the historic achievements of Aboriginal peoples, women and ethno-cultural communities.

The *Parks Canada Agency Corporate Plan 2000/01 to 2004/05* was tabled in Parliament on October 16. The Plan lays out the Agency's strategic objectives and investment strategies over the next five years.

Tabled in Parliament on October 18, the *State of Protected Heritage Areas 1999 Report* highlights the significant progress that has been made in building the systems of national parks, national historic sites and other heritage protected areas. The report also identifies areas of concern, most notably the ecological stresses on national parks.

Bill C-27, *An Act Respecting the National Parks of Canada* received Royal Assent on October 20. This is the most important piece of legislation governing Parks Canada's mandate to protect and manage Canada's national parks. The following National Parks of Canada were formally added to the national parks system: Aulavik, Auyuittuq, Quttinirpaaq, Sirmilik and Wapusk (also see articles on pages 20, 27 and 28). For more information, please consult **www.parkscanada.gc.ca**.

and the schools, GSCI is setting up a listening area at the cultural centre where people can come in to listen to their relatives speak about the land and the culture.

In addition to the projects above, the GSCI continues to review land and water applications on behalf of the Gwich'in Tribal Council for the Gwich'in Land and Water Board and the Gwich'in Lands Administration office, and provides advice on possible impacts on heritage resources in the Gwich'in Settlement Area (GSA). Discussions and development of a heritage layer for the geographic information system within the Gwich'in Lands Administration office are underway. GSCI also provides input into the Protected Areas Strategy being developed in the GSA and in the Yukon (the primary and secondary use areas) and is working to further this initiative.

Sahtu Settlement Area

Government of Canada – Parks Canada – National Historic Sites

Délı̨ne Fishery and Fort Franklin, Sahyoue (Grizzly Bear Mountain) and Edacho (Scented Grass Hills) National Historic Sites of Canada

The Délı̨ne sites of Fort Franklin and the Traditional Dene Fishery were commemorated jointly by the Historic Sites and Monuments Board as national historic sites in 1996. Together they speak of the relationship that evolved in the 19th century between Aboriginal people and Eurocanadian explorers. Sahyoue (Grizzly Bear Mountain) and Edacho (Scented Grass Hills) followed with a designation in 1998 as cultural landscapes of national historic significance. The designations of Sahyoue and Edacho are examples of sites that maintain the continuity of the cultural heritage of a people who travel extensively as they live off the land.

All four sites were commemorated with the unveiling of two trilingual plaques and interpretive panels in the summer of 1999. This ceremony acknowledged the continuing efforts of the community of Délı̨ne as they work in partnership with territorial and federal governments to ensure the protection and presentation of these sites.

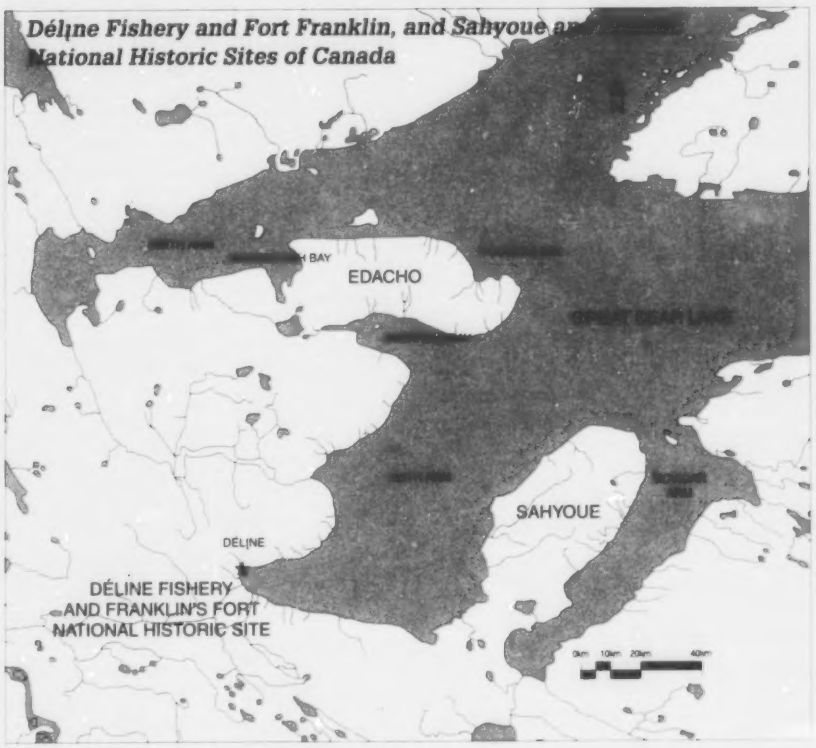

Délı̨ne Fishery and Fort Franklin, and Sahyoue a… National Historic Sites of Canada

National Cost-Share Program

Since the commemoration in 1999, the community of Délı̨ne has continued to work with Parks Canada to meet the requirements laid out in the national cost-share program (a program that provides assistance to national historic sites not owned by Parks Canada). This work involved the development of a Commemorative Integrity Statement (CIS) and a Conservation and Presentation report (C&P). The CIS states what is of national significance about the site and describes the health or wholeness of the site. The C&P outlines a specific plan of action of further work to be done, if needed, based on the values identified in the CIS. It will identify who will do the work, when and at what costs over a five-year period.

Information for the development of the C&P was gathered through research, visits to other national historic sites and ongoing consultation with the community of Délı̨ne. The goal of the activities was to gather information that

would help to identify issues, options and considerations for the presentation, conservation and implementation of the Dél̨ne sites. More specifically, information was gathered on logistical implications, cultural resources and their current condition, cost analysis and overall insights into the management implications of a landscape this size.

A Dél̨ne representative participated in a two-day Parks Canada Cultural Resources Management workshop in June 2000, followed by two days of visiting other national historic sites within the Coastal B.C. Field Unit (Fort Langley, Hatzic Rock, and the Gulf of Georgia Cannery National Historic Sites of Canada). This provided a sense of how other national historic sites operate and what types of day-to-day issues are dealt with.

Visits were also made to Nahanni National Park Reserve of Canada and to the Dél̨ne site of Sahyoue during the summer of 2000. The three-day boat trip to Sahyoue included visits to sites representative of Sahtu Dene history: spiritual places, burial sites, camping and cabin sites, as well as the traditional portage trail on Sahyoue. At each site, stories were told about the traditional use and lifestyle of Sahtu Dene, capturing the spirit of the place and enhancing the overall experience and understanding of the site.

Protection of Lands under the NWT Protected Areas Strategy

Lands for Sahyoue and Edacho were withdrawn in February 2001 for a period of five years in accordance with the NWT Protected Areas Strategy. This interim measure, accomplished under the sponsorship of the Minister responsible for Parks Canada, withdraws surface and sub-surface Crown lands and sub-surface Sahtu lands. This will prevent any party from registering an interest in these lands while Sahtu Dene and Métis and government decide how best to conserve, manage and protect them for the future.

Parks Canada continues to work with the community of Dél̨ne toward the long-term protection and presentation of all four sites.

National Parks

Proposed Expansion of Tuktut Nogait National Park of Canada

In March 2001, the Minister responsible for Parks Canada announced that discussions would begin in the Sahtu Settlement Area on the possible expansion of Tuktut Nogait National Park. This step was taken in response to interest expressed by Sahtu Dene and Métis. Any expanded national park would respect the terms of the *Sahtu Dene and Métis Comprehensive Land Claim Agreement* and would be managed in a manner consistent with the *Canada National Parks Act* and any park establishment agreement. Despite the fact that an expanded park would include lands in two settlement areas (the Sahtu Settlement Area and the Inuvialuit Settlement Region), it would be managed as a unified whole under a single park management plan prepared for the approval of the Minister on the advice of a Park Management Board. The Sahtu Nation would have an appointee on the Board.

Dogrib First Nation

Government of the NWT – Education, Culture and Employment –
Prince of Wales Northern Heritage Centre

The Dogrib Caribou Skin Lodge Project

The Dogrib caribou skin lodge was a primary form of habitation for centuries, and evidence of its use is reflected in both Dogrib oral tradition and the material record. Archaeological sites in the NWT indicate that conical-shaped structures were in use for at least 5,000 years. As historic photographs show, hundreds of these lodges were in everyday use at the beginning of the 20th century, but when canvas tents became a common trade item in the 1920s the caribou skin lodges quickly disappeared.

The Caribou Skin Lodge Project began in 1997 when the University of Iowa Museum of Natural History returned a 104-year-old Dogrib skin lodge to the NWT. Purchased from the Dogrib trading leader "Bear Lake Chief" in 1893 by naturalist Frank Russell, the lodge now resides in the permanent collection of the Prince of Wales Northern Heritage Centre (PWNHC). It is likely the only surviving Dogrib caribou skin lodge and has since become an important touchstone to a bygone era.

In June 1998, the PWNHC, in partnership with the Dogrib Nation, opened a five-month exhibit of the original lodge. Due to its age and fragility, the exhibit was dismantled in October 1998. In order to fulfill community expectations of seeing the lodge on display, the PWNHC joined forces with the Dogrib Community Services Board and the Dogrib Treaty 11 Council to develop a

project to create two replicas of the original.

A group of seven Dogrib women were asked to help with the project, and they agreed to tan the hides, sew and decorate the lodges, and teach their skills to Dogrib youth. The Elders established a camp at Russell Lake near Rae where, throughout the fall of 1999 and spring of 2000, the lodges were made. One of the main objectives of the project was to pass these skills along to a younger generation. A camp with road access was chosen and many youth visited the camp each day to watch and participate. Tanning caribou hides is a laborious process, and it took several weeks to complete the hides necessary for the project. A total of 75 hides were acquired, as each of the two lodges required more than 30 hides. Once the hides were tanned, the women spent nearly three weeks cutting and sewing the two lodges with caribou sinew. The pattern requires careful cutting to ensure that the lodge drapes properly, and engineering such a complex structure from hides requires knowledge and skill.

While the women were working on the hides, the men travelled by boat to collect ochre from a site north of Rae. The ochre is mixed with water and applied to the hide with fingers, which helped seal the seams and make it waterproof while providing some colourful decoration to the finished lodge. Ochre is also associated with medicine power, and by painting a ring around the lodge it protects the inhabitants from harm.

The lodges were erected at the Dogrib National Assembly in August 2000, attended by representatives from all of the Dogrib communities. At the ceremony, the Dogrib Nation congratulated the women for their hard work and gave one of the lodges to the PWNHC to be incorporated in a permanent display. The other lodge now stands in the Elizabeth Mackenzie Elementary School in Rae to serve as a constant reminder to Dogrib youth of their culture, history and identity. The entire project was documented on video, and during the winter of 2000/01 a 30-minute documentary will be produced showing all aspects from start to finish.

To see photographs of the lodges being constructed, visit the PWNHC web site at **www.pwnhc.learnnet.nt.ca/exhibits/lodge/lodgeproject.html.**

Dene and Métis Claims Areas (South Mackenzie)

Government of Canada – Environment Canada – Canadian Wildlife Service

Mills Lake

The wetlands around Mills Lake, a widening of the Mackenzie River 40 km downstream from where it exits Great Slave Lake at the confluence of the Horn River, are important staging habitats for migratory waterfowl moving up and down the Mackenzie Valley. From 1994 to 1997, the Canadian Wildlife Service conducted aerial surveys at Mills Lake to obtain data on the numbers of waterfowl and shorebirds staging at Mills Lake during the spring and fall migrations. These are the first such data from Mills Lake since the early 1970s.

Fort Providence is interested in protecting Mills Lake for both subsistence and cultural reasons, but private land holdings in the area are a complicating factor. Recently, the Deh Cho First Nations leadership and Fort Simpson/Fort Providence have formally approved the combining of the Horn Plateau protected area initiative with the Mills Lake initiative. A single protected area will now be advanced through the process defined in the NWT Protected Areas Strategy (also see articles on page 8 and 10). The protected features of this one area will include:

- a representative example of northern boreal forest (Horn Plateau Ecoregion) that supports a population of woodland caribou now on the Endangered Wildlife in Canada list, and
- an important northern wetland.

Nunavut

Government of Canada – Fisheries and Oceans Canada

Working Together for Hudson Bay

The Ocean Programs Division of Habitat, Fisheries and Oceans Management, Central and Arctic Region hosted two workshops in Winnipeg in October 2000 entitled *Charting a Coordinated Approach to Management for the Western Hudson Bay* and *Examining the Health of the Hudson Bay Ecosystem*. Other sponsors included Manitoba Conservation, Nunavut's Department of Community Government and Transportation, Nunavut Tunngavik Inc., Nunavut Wildlife Management Board, Manitoba Hydro, and the University of Manitoba – Centre for Earth Observation Science.

These workshops brought together key parties with an interest in the Western Hudson Bay region. The objectives were to initiate a process for the development of a co-ordinated approach for the management of the estuarine, coastal and marine ecosystems of the Western Hudson Bay region, and to provide participants with an understanding of the Ocean Management Programs.

More than 140 individuals attended, representing Nunavut, Nunavut Inuit Organizations, First Nations, Manitoba, Canada, academics, consultants, industry and non-government organizations, scientists and community members.

A poster exhibit and computer demonstrations of land use and research activities being conducted in Hudson Bay opened the workshops. Presentations reviewing current land/water management activities and responsibilities were followed by five themes that addressed:

- the environment;
- information and knowledge acquisition, sharing and management;
- Inuit/First Nation culture and subsistence harvesting;
- the economy; and
- jurisdictional issues.

The workshops closed with describing and assessing the current health of the Hudson Bay ecosystem and identifying marine environmental quality indicators.

The results of the workshops have provided the foundation for next steps, and will serve as a guide to the development of a co-ordinated management approach in Hudson Bay. An important component of this management approach will be describing a process for determining research needs and priorities in the Hudson Bay.

Proceedings from these workshops were available in January 2001. For further information, please contact Helen Fast, (204) 984-3484 (fasth@dfo-mpo.gc.ca) or Don Cobb, (204) 983-5135 (cobbd@dfo-mpo.gc.ca) at Fisheries and Oceans Canada – Central and Arctic Region, 501 University Crescent, Winnipeg, MB R3T 2N6.

Parks Canada – Nunavut Field Unit

Introduction

The *Nunavut Land Claims Agreement* requires government and Inuit to conclude an Inuit Impact and Benefit Agreement (IIBA) prior to the establishment of national parks in Nunavut. An IIBA, signed on August 12, 1999, covers Auyuittuq, Quttinirpaaq and Sirmilik together, but there are some sections specific to each park. Some sections are unique to Sirmilik because this Park includes most of the existing Bylot Island Bird Sanctuary within its boundaries. The conservation regime for the Sanctuary will remain in effect with the establishment of the National Park.

Auyuittuq National Park of Canada

Auyuittuq ("the land that never melts") National Park of Canada is 19,707 km^2 in size, and is representative of the Davis Strait Natural Region. Established as Auyuittuq National Park Reserve in 1976, Auyuittuq attained full national park status in 2000. It has been in operation since the early 1970s with approximately 600 visitors a season. Winter "freeze-up" and spring "thaw" seasonally limit travel to and from the Park. Summer season travel is possible July to mid-September, and winter season travel is possible generally late November through May. Visitor use may include hiking, climbing, glacial travel, ski touring and ski mountaineering. Local outfitters currently provide boat transportation, guided trips and dogsledding or snowmobile transportation to the Park for visitors. Park Offices and Visitor Centres are located in Pangnirtung and Qikiqtarjuaq.

Quttinirpaaq National Park of Canada

Quttinirpaaq ("top of the world") National Park of Canada is representative of the Eastern High Arctic Natural Region and is Canada's second largest national park, covering 37,775 km^2. Established as Ellesmere Island National Park Reserve in 1988, Quttinirpaaq attained full national park status in 2000. Seasonal from June to August with approximately

150 visitors, staff and visitors travel to Resolute Bay then on to Tanquary Fiord where a base camp/operational centre is located.

Sirmilik National Park of Canada

Sirmilik ("the place of glaciers") National Park of Canada, the newest of the three Baffin parks, offers spectacular scenery and wildlife viewing, and is rich in archaeological sites and cultural heritage, benefitting visitors with a rewarding wilderness experience. Sirmilik was established in 2000 and covers approximately 22,200 km^2 representing the Eastern Arctic Lowlands Natural Region. A Park office was opened in Pond Inlet next to the Visitor Centre, and staff have been preparing pre-trip information and are, themselves, becoming familiar with the area. The operating season may be similar to that of Auyuittuq, dependent upon temperatures and snow and ice conditions.

During 2000, Joint Park Management Committees were established for Auyuittuq, Quttinirpaaq and Sirmilik. Each Committee is a six-person team; three appointed by the Qikiqtani Inuit Association and three by the federal government; and provides advice to the Minister responsible for Parks on all aspects of park planning and management.

Tuktusiuqvialuk (Northern Bathurst Island)

Northern Bathurst Island is a good representation of the geology, landforms, vegetation and wildlife of the Western High Arctic Natural Region. It is also important habitat for Peary caribou; an endangered species found only in Canada's Arctic islands. As a result of severe winters, the population of Peary caribou has decreased dramatically in the past few years. A major calving area for this species is found on northern Bathurst Island.

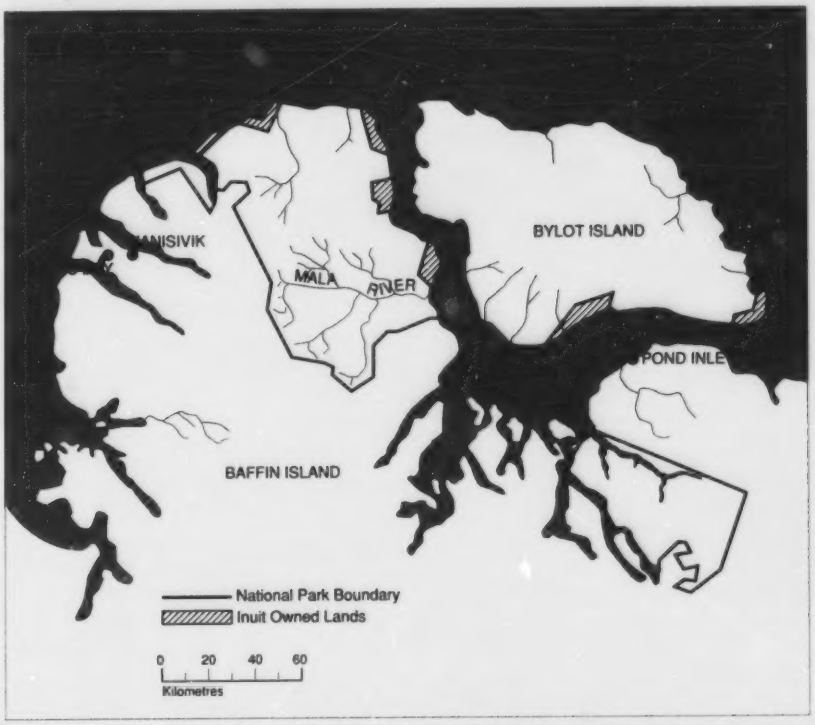

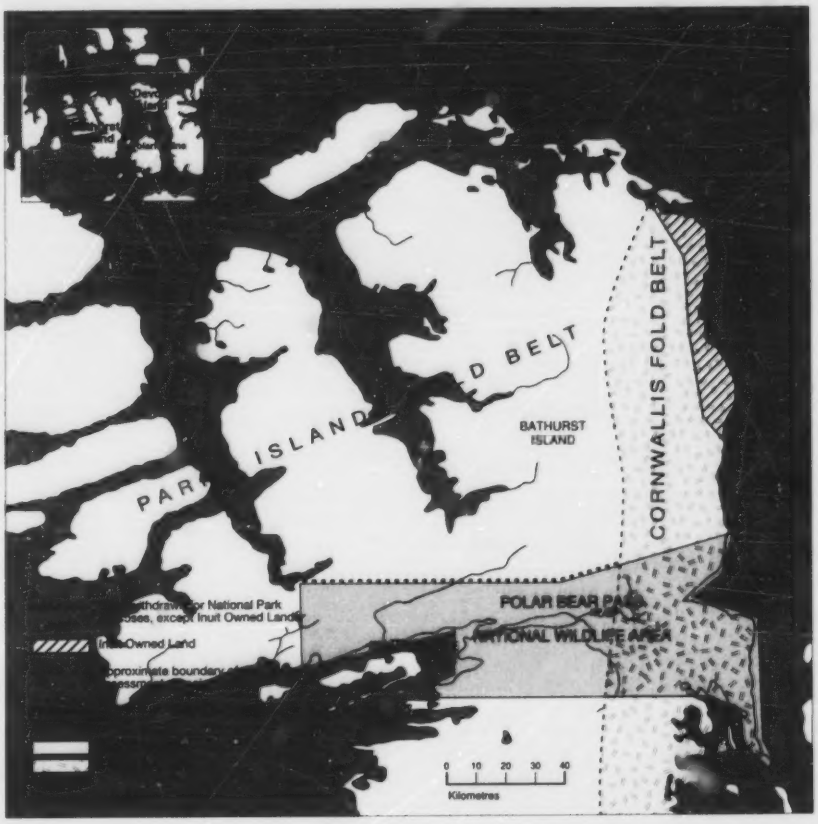

In October 1996, with the support of the community, Government of the NWT and Qikiqtani Inuit Association, the Prime Minister announced that lands for the proposed national park had been reserved under the *Territorial Lands Act*. This will prevent third parties from registering new interests in the land (e.g. mining claims) until October 1, 2001.

Bathurst Island is adjacent to Little Cornwallis Island, site of the Polaris Mine operated by Cominco Ltd., the northernmost base metal mine in the world. Geological Survey of Canada (GSC) geologists discovered a new showing of lead and zinc on Bathurst Island, south of the proposed park area, in 1995. Preliminary Mineral and Energy Resource Assessment (MERA) reports by the GSC had noted that parts of northern Bathurst Island, within the proposed park area, showed very high potentials for lead and zinc. To the northwest of Bathurst Island is the Sverdrup Basin, which hosts large reserves of oil and gas.

GSC Open File 3714, the final MERA report, was published in April 1999. It assigned very high potential for lead-zinc, and moderate to high potential for oil and gas in the Cornwallis Fold Belt of eastern Bathurst Island. Moderate to high potential for base metals and gas was assigned to the rest of the GSC study area. The GSC study area is also a potential access route to large proven oil and gas resources in adjacent parts of northern Nunavut. Economic viability of Arctic resource extraction has been demonstrated by Polaris Mine and past-producing Bent Horn Well.

In November 1999, a two-day workshop was held in Resolute Bay to discuss the final MERA report. Community representatives and workshop participants were presented with a description of the mineral and energy potential, an explanation of resource assessment methods, considerations for regional exploration and development, and potential economic impacts related to land access restrictions. The reserves at the Polaris Mine are diminishing and Cominco is actively exploring to the east of the mine site for new reserves to extend the mine's life. Government representatives stimulated discussion, but did not take a position on any given issue. There was also some limited discussion of park and wildlife issues, in particular, the status of Peary caribou as an endangered species.

Since the release of the final MERA report, the new park feasibility study has been completed. Governments and Inuit are now in a position to determine whether or not to proceed to the next step in the park establishment process – formal negotiations regarding terms and conditions of park establishment. In accordance with the *Nunavut Land Claims Agreement*, such negotiations would take the form of an Inuit Impact and Benefits Agreement (IIBA). If both parties agree, IIBA negotiations could begin in 2001.

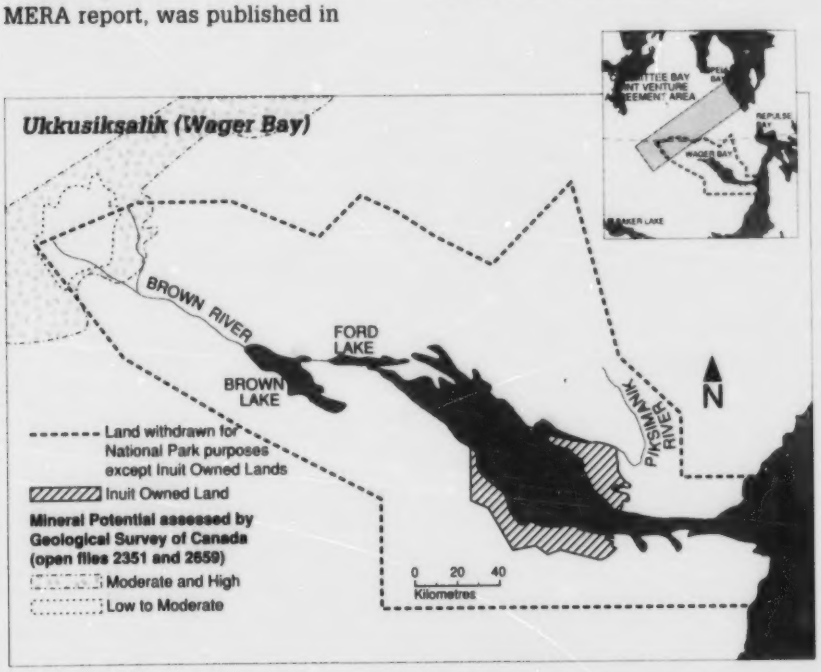

Ukkusiksalik (Wager Bay)

Negotiations are nearing completion for the creation of a national park at Wager Bay. As required by the *Nunavut Land Claims Agreement* (*NLCA*), the Governments of Canada and Nunavut, and the Kivalliq Inuit Association, on behalf of all Inuit, are negotiating an Inuit Impact and Benefit Agreement (IIBA). This agreement will set out the conditions under which a national park can be created and will include such topics as: park boundary; access; economic benefits to Inuit; co-operative management of the park; management of emergency kills of polar bears; outpost camps; and Inuit access to carving stone. Interim protection for the proposed park lands has been extended until October 1, 2004.

This long-standing proposal was first suggested in 1978. Public consultations started after the *NLCA* was completed and formal

negotiations began in May 1997. The parties expect to conclude negotiations in 2001.

Ukkusiksalik represents the Central Tundra Natural Region, and encompasses approximately 23,500 km^2. The heart of the park proposal is Wager Bay, an inland sea that extends 100 km westward from Hudson Bay. The proposed park area includes an impressive variety of land forms including eskers, mudflats, cliffs and drumlins. A wide range of habitats occur supporting such wildlife as caribou, muskox, wolf, arctic hare, peregrine and gyrfalcon. Coastal elements are prominent and a major marine component is included in the park proposal. Wager Bay has eight metre tides and strong tidal action that produces a dramatic reversing waterfall. Two areas of salt water remain open year-round and this contributes to the rich marine mammal life which includes polar bear, beluga, ringed and bearded seal. Cultural resources are prominent: over 500 archaeological sites have been found in the area and they include such features as fox traps, tent rings, food caches and inuksuit. The abandoned 20th century Hudson's Bay Post and Roman Catholic mission add to the human story of the area and Inuit residents from Kivalliq communities continue to travel to the area to hunt and fish.

Nunavut Field Unit – Iqaluit

In September 2000, the Nunavut Field Unit moved to its new location in the Federal Building in Iqaluit, the capital of Nunavut. This office centrally locates the Superintendent, Associate Superintendent, Finance, Administration, Personnel and Ecosystems Secretariat with other federal departments. Staff are now establishing contacts with territorial and local governments, Inuit organizations and others. Logistics are more manageable in terms of travel and getting out to the communities. Operational Park offices are staffed year-round in Pangnirtung and Qikiqtarjuaq for Auyuittuq and Quttinirpaaq, and in Pond Inlet for Sirmilik.

Environment Canada – Canadian Wildlife Service

Introduction

The *Nunavut Land Claims Agreement* (*NLCA*) devotes an entire chapter to conservation areas, including two National Wildlife Areas and 12 Migratory Bird Sanctuaries which are administered by the Canadian Wildlife Service (CWS). Requirements of the *NLCA* include negotiation of an Inuit Impact and Benefit Agreement (IIBA) for most conservation areas, and the production of management plans for all conservation areas. In 2000, CWS and Nunavut Tunngavik Inc. agreed to initiate work on an Umbrella IIBA to cover conservation areas in Nunavut, with site-specific appendices to this document to deal with issues relevant to certain Sanctuaries or Wildlife Areas.

CWS has identified priority sites for protection of critical wildlife habitat. As well, communities have nominated other sites to be protected by CWS legislation. Progress on some of these initiatives is described below.

Igaliqtuuq National Wildlife Area

In 1992, the community of Clyde River proposed the creation of Igaliqtuuq National Wildlife Area (NWA) to protect important bowhead whale habitat at Isabella Bay, Baffin Island. The boundaries for Igaliqtuuq were approved by the Nunavut Wildlife Management Board in June 1994. Inuit Impact and Benefit Agreement (IIBA) negotiations between the Hunters and Trappers Organization (HTO) and the federal and territorial governments began in September 1997. A draft IIBA was produced in

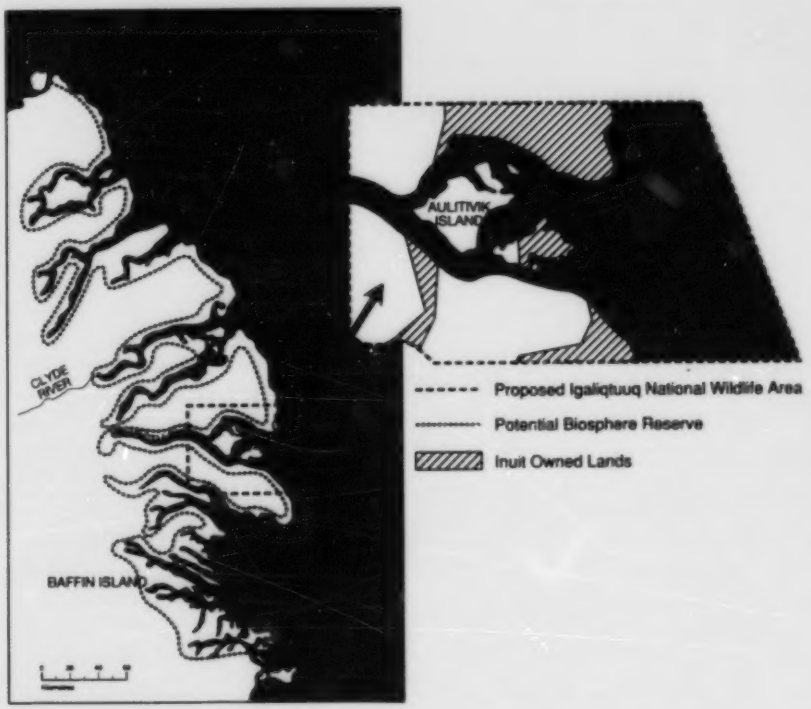

February 1998 and final negotiations are scheduled to begin in early 2001. Upon conclusion of the IIBA, the Canadian Wildlife Service (CWS) will execute the formal designation process for the NWA, and CWS will work with Clyde River and the local HTO to begin habitat mapping and biological inventory work at Isabella Bay.

Nirjutiqavvik National Wildlife Area

Coburg Island and the surrounding waters were proclaimed as a National Wildlife Area (NWA) on August 30, 1995. The NWA, located off of the southeastern tip of Ellesmere Island, comprises one of the most important seabird nesting areas in the Canadian Arctic. Up to 385,000 thick-billed murres, black-legged kittiwakes, northern fulmars, and black guillemots nest on the precipitous cliffs on the south coast of Coburg Island, and on Princess Charlotte Monument, a small islet near the Coburg Island colony. The close proximity of Coburg Island to year-round openings in the sea ice (polynyas) in Baffin Bay and Lady Ann Strait provides abundant food for the birds and attractive habitat for polar bear, ringed and bearded seals, walrus, and migrating narwhal and beluga.

An ad hoc management committee, composed of Inuit representatives from Grise Fiord, Canadian Wildlife Services (CWS), and the Government of the NWT – Department of Resources, Wildlife and Economic Development, had determined goals and objectives for the NWA management plan. Further work on the management plan was halted, pending commencement of the Inuit Impact and Benefit Agreement (IIBA). In late 1997, the Qikiqtani Inuit Association (QIA) received Designated Inuit Organization status for Nirjutiqavvik. After preliminary discussions with CWS, QIA decided to delay the start of negotiations until the completion of the Igaliqtuuq IIBA. Nirjutiqavvik's IIBA will be undertaken as part of the upcoming Umbrella IIBA negotiations for all of CWS's conservation areas in Nunavut.

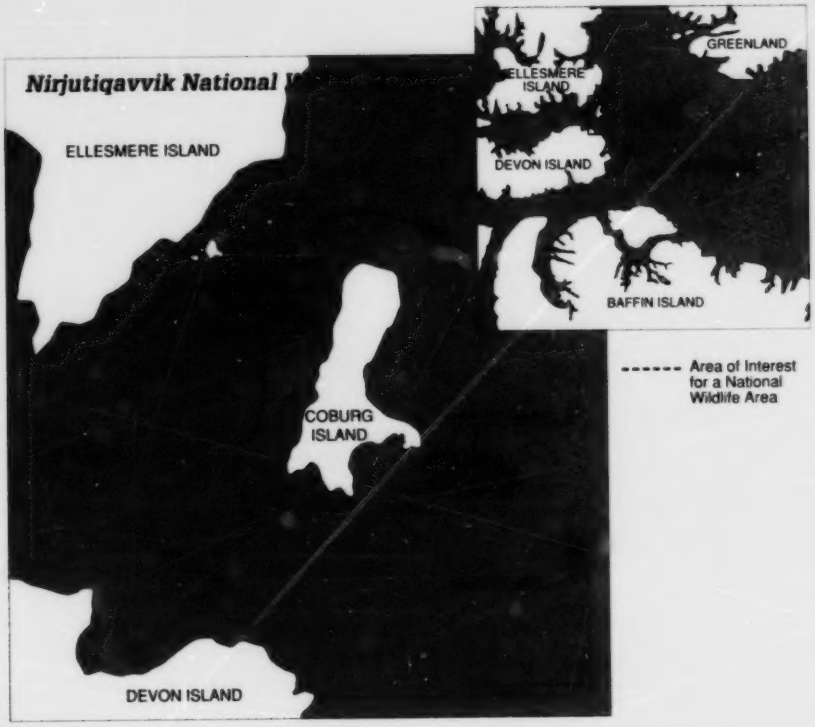

Qaqalluit (Cape Searle) and Akpait (Reid Bay)

Canadian Wildlife Service (CWS) studies in the 1970s identified important seabird colonies at Qaqalluit (Cape Searle) and Akpait (Reid Bay), two sites approximately 70 km southeast of Qikiqtarjuaq (Broughton Island). Rock towers at the former site support several species of marine birds, including a northern fulmar colony estimated at 100,000 pairs (about 27% of the Canadian population). Cliffs at Akpait support several types of marine birds as well, notably a colony of 200,000 thick-billed murres (14% of the Canadian population). Through the late 1980s and early 1990s, CWS advocated designation of these sites as Migratory Bird Sanctuaries, but support was not forthcoming from the community of Qikiqtarjuaq. However, in 1999, the Hamlet of Qikiqtarjuaq received support from the Nattivik Hunters and Trappers Organization (HTO), Nunavut Tunngavik Inc., Qikiqtani Inuit Association, and the Qikiqtarjuaq Community Land Development Committee to reopen the discussions regarding protection of these sites as National Wildlife Areas (NWA). The Hamlet contacted CWS to begin these discussions.

In March 2000, CWS made a site visit to the candidate NWAs, and presented information on NWA creation during a Hamlet Council meeting in Qikiqtarjuaq. This was followed in late May by a CWS-sponsored public meeting in the community, at which time the community voted to proceed with

the work required to create the two new NWAs. With the help of the Nattivak HTO, the Hamlet of Qikiqtarjuaq, and the World Wildlife Fund, CWS began work in 2000 on gathering baseline ecological data and starting a community knowledge study of these sites. In 2001, discussions will take place on candidate boundaries for the sites, and field studies are planned to record the current population and distribution of birds at these colonies.

New CWS Office in Nunavut

In September 1999, the Canadian Wildlife Service (CWS) opened its Nunavut office in Iqaluit. Most CWS conservation areas in Nunavut will be managed out of the Iqaluit office. Permits to conduct activities in Nunavut's Migratory Bird Sanctuaries and National Wildlife Areas will also be issued from here. CWS-Nunavut staff can be contacted at the address on the back of this publication.

Government of Nunavut – Department of Sustainable Development –
Parks and Tourism Division

Introduction

Nunavut ("our land") was formed on April 1, 1999, and is more than one-fifth the size of Canada with more than two-thirds of its shoreline. Since the Thelon Wildlife Sanctuary was first recommended for protection in 1900 for its wildlife and aesthetic beauty, more than 300,000 km² of parks and conservation areas have been protected in Nunavut – an area approximately one half the size of Alberta.

Residents of Nunavut are proud of this natural and cultural heritage, their strong relationship to the diverse landscape and its resources, their communities, the wildlife, and their rich and important history. Nunavut's Territorial Parks not only demonstrate and protect these significant natural and cultural areas and landscapes, but they celebrate them and proudly showcase them locally, regionally, nationally, and internationally.

The Department of Sustainable Development, through the Parks and Tourism Division, and the Wildlife and Environmental Protection Division, is responsible for parks, tourism, wildlife management, economic development and other matters related to land-based activities, and how people use and benefit from this resource in Nunavut.

MIRNGUIQSIRVIIT
NUNAVUTPARKS PARCSNUNAVUT

Mirnguiqsirviit

Mirnguiqsirviit ("parks") not only captures the character and meaning of parks in Nunavut, but also the relationship between Nunavummiut and their parks. The logo describes this relationship through three elements: land, water and sky.

Nuna ("land") is represented by the stylized caribou antler and represents favourite places to camp, to sit and have tea, or collect berries; places where caribou or other wildlife like to feed; trails used for travel for thousands of years; and sites where Inuit camped centuries ago.

Imaq ("water") reflects the wealth of Nunavut's coasts - the floe edge in spring, wild rivers in summer, ice-covered oceans, and the places for boating or fishing. The colour also reflects the refracted blue sky which washes over the spring, snow-covered landscape.

Sila ("sky"), indicated in the swirl, reflects the long summer days, the northern lights dancing on a crisp evening, the movement of birds, or the power of the wind.

Nunavut Territorial Parks and the Nunavut Land Claim Agreement

The 1993 *Nunavut Land Claims Agreement* changed the role of government in the protection of the environment for Nunavut. This *Agreement* recognizes the value and desirability of parks and conservation areas, and further defines an approach to the establishment of protected areas within Nunavut – which includes meaningful community involvement, management, and impact and benefit measures related to protected areas. Meeting these obligations is an important and necessary first step in establishing existing and proposed parks and conservation areas. It is anticipated that Inuit Impact and Benefit Agreement negotiations for territorial parks within Nunavut will be completed in 2001.

A New Nunavut Parks Program

In keeping with the *Nunavut Land Claims Agreement*, the interests of Nunavut, and recognizing the distinct differences between Nunavut and all other jurisdictions, the Government of Nunavut has committed to the development of a Nunavut Park Program to identify the roles and values of parks and conservation areas in and for Nunavut. The Program will review the relationships between existing national and territorial parks and conservation areas in Nunavut, heritage rivers and other proposed measures such as marine conservation areas. When completed, the Park Program will ensure continued opportunities for effective long-term contributions to the goals of Nunavut and its communities through tourism,

recreation, habitat protection, economic growth and sustainable development. This Program will be followed by the creation of a parks and conservation areas system plan. Related changes to parks legislation and policy will guide future development of parks and conservation areas in Nunavut.

Ijiraliq (Meliadine River) Territorial Park

Just inland from the west coast of Hudson Bay, about 10 km northwest of the community of Rankin Inlet, lies Ijiraliq (Meliadine River) Territorial Park. In summer, visitors and residents enjoy the River's spectacular scenery, eskers and bedrock outcrops, as well as fishing, and viewing the Park's abundant wildlife including the endangered peregrine falcon. The Park's most outstanding features, however, are its many archeological sites, remnant of Dorset, Pre-Dorset and Thule cultures.

Park development is now underway. Upgrading of the road to the Park has been completed, and the Hamlet has installed prefabricated park facilities such as an Elders' shelter, picnic tables, outhouses and signs. Future plans include installation of additional signage, interpretation and production of a park brochure.

Katannilik Territorial Park

Katannilik ("the place of waterfalls") in the South Baffin near Kimmirut includes an area of approximately 1,269 km^2, almost all of it in the Soper River watershed. A Management Plan for the Park was prepared in 1991 and the land was formally transferred to the territorial government for park purposes in 1995. The Park provides opportunities for water-based recreation including rafting, canoeing, and kayaking, as well as hiking, cross-country skiing, and snowmobiling.

Katannilik stretches northward from the top of Pleasant Inlet along the west coast of Hudson Strait (just outside of the community of Kimmirut) toward the south shore of Frobisher Bay, following the Soper Valley and a traditional overland trail. The Park extends east and west beyond the valley, encompassing some of the rivers, deep gorges, sloping valleys, lakes and hills that make up the relief of the lower plateau.

Known as Kuujjuaq ("big river"), the Soper was designated a Canadian Heritage River in 1992 for its cultural significance in the lives of Inuit, its natural beauty, and its countless opportunities for recreation (also see article on page 7). The Park's four distinct vegetation communities (including dwarf shrub/heath tundra, grassland tundra, bedrock/hill summit, and the snowpatch) provide habitat for caribou, fox, wolves, polar bear, and birds including peregrine falcons, gyrfalcons, ptarmigan, migrating geese, loons and shorebirds.

The Park's facilities are intended to address concerns relating to public safety and limit the impacts from random camping and other visitor activities, including winter use of the Itijagiaq Trail (a heritage trail from Kimmirut to Iqaluit). The restored Dewey Soper House in Kimmirut acts as the Katannilik Park Visitor Centre and provides interpretation for the Park and community. A river guide for canoeists and rafters using the Soper River was published in 1995 as a companion piece to the Itijagiaq Trail guide.

Visitor use continues to increase throughout the year, and has stretched the summer season out from late June through September. Summer visitor use alone has almost tripled since establishment in 1993, and has corresponding increases in the economic impact in Kimmirut for its arts and crafts, home-stay programs, and community activities and events.

Kekerten Territorial Park

Kekerten Park was a highly used whaling station during the 1850s and 1860s. Located 50 km from Pangnirtung within Cumberland Sound, the island was used as a whaling station soon after it was charted by Scottish whaler William Penny in 1840. Inuit knowledge of the whales, the area and survival in the Arctic made them essential allies in the Arctic commercial whaling industry. A number of artifacts remain as part of the whaling station including the foundation of three storehouses built in 1857 by Scottish whalers, large cast-iron pots once used for rendering whale oil, and restored tent frames and rings.

Kuklok (Bloody Falls) Park

Kuklok, or Bloody Falls Park, lies 15 km upstream from the community of Kugluktuk on the Coppermine River. The Park landscape of rolling tundra occasionally interrupted by escarpments and rocky outcrops, and the steep cliffs at the Falls and other areas along the River, provide for great wildlife watching, fishing, hiking and camping. The Park has become a well-used one-day canoe trip from Kugluktuk and nearly all canoeing and rafting parties descending the Coppermine River choose to camp at Kuklok. Local use of the area by community residents for camping and fishing is increasing, and reflects the traditional pattern of use for the site.

Bloody Falls, which lies within Kuklok Park, is the site of perhaps the most famous battle in the North. Recognized as a national historic site in 1978, remnants of winter houses used more than 500 years ago by Thule, archaeological evidence of caribou hunting camps

more than 1,500 years ago, Pre-Dorset use of the site more than 3,500 years ago, and a rich history of Arctic exploration only begin to demonstrate the historic significance of the site. Because of this rich and important heritage, the Department of Sustainable Development (DSD) and the community of Kugluktuk are exploring the Coppermine River as a potential Canadian Heritage River. A background report and information collection phase was started in late 2000, and will continue in 2001 toward nomination and designation in 2002 (also see article on page 7).

Given the increasing use of the area and concerns that the natural and cultural values of the area could be at risk, representatives of Kugluktuk and DSD are participating in the development of a park at Bloody Falls. A conceptual park management plan was prepared in 1995 and approved by the community. Throughout the process, a community survey and meetings helped to identify the primary goals of the Park; protecting the archaeological sites; maintaining the area free of litter; and limiting the impact of all-terrain vehicles (ATV) by improving a defined route. Improvements to the ATV trail outside of the Park are ongoing and will be extended into the Park, along with facility and interpretive design and development.

Mallikjuaq Territorial Park

Located immediately north of the community of Cape Dorset, Mallikjuaq ("big wave") was named for the rounded hills and low tundra valleys of Mallik Island, which resemble giant rolling waves. Within the 45-minute walk from Cape Dorset, several Thule sites and stone structures dating back some three millennia can be found. Mallikjuaq has several good vantage points offering panoramic views of the numerous islands and complex coastline of southwest Baffin, where tundra wildflowers, caribou, peregrine falcons, snowy owls, ptarmigan, polar bear, seals, beluga and possibly the bowhead whale can be seen.

This area has often been recognized for its natural and cultural heritage potential for park and tourism development. In 1991, a feasibility study recommended that park status be pursued, with a focus on cultural resources and activities. In 1992, archaeological and interpretative studies were carried out and plans were developed for a hiking trail. An oral history project and place name study followed in 1993. With further archaeological work in 1994, a Thule sod house was reconstructed. The Department of Sustainable Development (DSD) acquired the old Baffin Trading Company building, which was relocated and restored for use as a park visitor centre. In the future, DSD will undertake extensive site investigation, environmental inventory and site assessment followed by the development of a park management and master plan, and site and facility design.

Sylvia Grinnell Territorial Park

Located one km from the heart of Iqaluit, the capital of Nunavut, Sylvia Grinnell Park provides an opportunity for the many visitors and residents to readily experience the Arctic landscape. The Park provides the visitor a chance to see the Baffin Island flora, including several rare plants such as the woodsia fern; fauna, primarily caribou and arctic fox; and its cultural heritage, including traditional fishing sites at the rapids, stone cairns and Thule ruins.

In keeping with the Master Plan, park facilities were expanded to include an all-season pavilion and deck, a viewing platform overlooking the water, an access trail from the viewing platform to the water, and new washroom facilities. Future development plans include a footbridge link across the Sylvia Grinnell River to include Qaummaarviit Territorial Park within the boundaries of Sylvia Grinnell, along with expanded access and the establishment of formal camping areas. Qaummaarviit Park, a Thule site, has more than 750 years of Inuit occupation. Summer tents, kayak stands, meat caches and more can be viewed, including the remains of 11 winter houses which made use of raised living surfaces and deep entry to trap cold air – techniques rarely seen elsewhere.

Uvajuq (Mount Pelly) Park

Uvajuq describes the region that includes Mount Pelly, one of three mountains approximately 15 km east of the community of Cambridge Bay. Becoming increasingly popular for tourism because of its interesting mountain and lake landscape, and its characteristic Arctic wildlife, the area is also renowned for its diversity and numbers of Arctic birds. Many bird watchers from around the world are attracted by opportunities to add to their life lists.

Although Uvajuq is currently accessible only by a rough narrow route, it is already the most important day-use destination for local operators who wish to give visitors an appreciation of the Cambridge Bay area. Scheduled jet service and cruise ship traffic through the Northwest Passage continue to increase visitations to the area.

For more information...

Additional information on the initiatives described in New Parks North can be obtained from the following offices:

National Parks and National Historic Sites

Parks Canada
Box 1166
Yellowknife, NT
X1A 2N8

www.parkscanada.gc.ca
Attention: The Editor
New Parks North
Phone: (867) 669-2820
Fax: (867) 669-2829
E-mail: newparksnorth@pch.gc.ca

Marine Protected Areas

Fisheries and Oceans Canada – Central and Arctic Region
Suite 101, 5204 – 50th Avenue
Yellowknife, NT
X1A 1E2

www.ncr.dfo.ca
Attention: Bert Spek
Marine Protected Areas Co-ordinator
Phone: (867) 669-4914
Fax: (867) 669-4941
E-mail: spekb@dfo-mpo.gc.ca

Nunavut Territorial Parks and Heritage Rivers

Department of Sustainable Development
Parks, Trade and Tourism Division
Government of Nunavut
Box 1000, Station 1120
Iqaluit, NU
X0A 0H0

www.nunavutparks.com
Attention: Richard Wyma
Manager, Parks and Conservation Areas
Phone: (867) 975-5935
Fax: (867) 975-5980
E-mail: rwyma@gov.nu.ca

Canadian Parks and Wilderness Society – Yukon Chapter

Box 31095
Whitehorse, YT
Y1A 5P7

www.cpaws.org
Attention: Juri Peepre
Executive Director
Phone: (867) 393-8080
Fax: (867) 393-8081
E-mail: cpaws@yknet.yk.ca

NWT Protected Areas Strategy, NWT Territorial Parks and Heritage Rivers

Resources, Wildlife and Economic Development
Parks and Tourism
Government of the NWT
Box 1320
Yellowknife, NT
X1A 2L9

www.rwed.gov.nt.ca
Attention: Heidi Heder
Implementation Co-ordinator, NWT PAS Secretariat
Phone: (867) 920-3179
Fax: (867) 873-0163
E-mail: heidi_heder@gov.nt.ca

Yukon Historic Sites

Tourism
Heritage Branch
Government of Yukon
Box 2703
Whitehorse, YT
Y1A 2C6

www.yukonheritage.com
Attention: Doug Olynyk
Historic Sites Co-ordinator
Phone: (867) 667-5295
Fax: (867) 667-8023
E-mail: doug.olynyk@gov.yk.ca

Yukon Territorial Parks, Heritage Rivers and Yukon Protected Areas Strategy

Renewable Resources
Parks and Outdoor Recreation
Government of Yukon
Box 2703
Whitehorse, YT
Y1A 2C6

www.gov.yk.ca
Attention: Dave Ladret
Special Projects Officer
Phone: (867) 667-3595
Fax: (867) 393-6223
E-mail: dave.ladret@gov.yk.ca

NWT Migratory Bird Sanctuaries and National Wildlife Areas

Environment Canada
Canadian Wildlife Service
Northern Conservation Division
Suite 301, 5204 – 50th Avenue
Yellowknife, NT
X1A 1E2

www.mb.ec.gc.ca
Attention: Paul Latour
Habitat Biologist
Phone: (867) 669-4769
Fax: (867) 873-8185
E-mail: paul.latour@ec.gc.ca

Nunavut Migratory Bird Sanctuaries and National Wildlife Areas

Environment Canada
Canadian Wildlife Service
Box 1870
Iqaluit, NU
X0A 0H0

www.mb.ec.gc.ca
Attention: Mark Mallory
Habitat Biologist
Phone: (867) 975-4637
Fax: (867) 975-4645
E-mail: mark.mallory@ec.gc.ca

Canadian Parks and Wilderness Society – NWT Chapter
Box 1934 (#302, 4921 – 49th Street)
Yellowknife, NT
X1A 2P4

www.cpaws.org
Attention: Greg Yeoman
Conservation Director
Phone: (867) 873-9893
Fax: (867) 873-9593
E-mail:
cpaws-nwt@yellowknife.com

Canadian Parks and Wilderness Society – NWT Chapter
Deh Cho Office
Łíídlii Kúé First Nation Building
Box 618
Fort Simpson, NT
X0E 0N0

www.cpaws.org
Attention: Stephanie Sibbeston
Protected Areas Co-ordinator
Phone: (867) 695-3131
Fax: (867) 695-2665
E-mail: cpawsimp@cancom.net

NWT Cultural Resources
Education, Culture and Employment
Culture and Heritage Branch
Prince of Wales Northern Heritage Centre
Government of the NWT
Box 1320
Yellowknife, NT
X1A 2L9

www.pwnhc.learnnet.nt.ca
Attention: Boris Atamanenko
Manager, Community Programs
Phone: (867) 920-6370
Fax: (867) 873-0205
E-mail:
boris_atamanenko@ece.learnnet.nt.ca

All of the agencies listed here have contributed to this publication. Our goal is to provide a single, annual publication of interest to everyone following new northern natural and cultural heritage conservation issues in a convenient and economical medium.

Your comments are welcome, addressed to the Editor at the National Parks and National Historic Sites address above.

Nouveaux parcs dans le Nord

Sommaire annuel des nouveaux projets de conservation du patrimoine naturel et culturel dans le Nord du Canada

Mars 2001 www.newparksnorth.org/index_f.htm BULLETIN N° 10

Introduction

Le présent bulletin annuel dresse un bref rapport de situation sur les projets d'établissement et d'aménagement de nouveaux parcs, d'aires du patrimoine associées et sur d'autres projets de conservation dans le Nord canadien. Les revendications territoriales des Autochtones restent un facteur essentiel à l'établissement de parcs et d'autres aires protégées.

L'*Accord-cadre définitif (1993)* avec les Premières nations du Yukon a quant à lui abouti à la signature de sept ententes définitives avec des Premières nations. Il s'agit des Premières nations de Champagne et d'Aishihik; celle des Gwitchin Vuntut; celle des Nacho Nyak Dun; le Conseil des Tlingit de Teslin; la Première nation des Little Salmon-Carmacks; celle des Selkirks et, finalement, celle des Tr'ondëk Hwëch'in. Il reste sept autres ententes à négocier avec autant de Premières nations. L'établissement d'un réseau de parcs territoriaux au Yukon et la Stratégie à l'endroit des aires protégées du Yukon doivent respecter la démarche des revendications territoriales ou s'inscrire dans l'esprit de ces revendications.

Dans la région visée par le règlement de la revendication territoriale des Inuvialuit, 18 % des terres environ est conservé par les parcs nationaux et géré en collaboration entre Parcs Canada et les agences créées en vertu de la *Convention définitive des Inuvialuit (1984)*, ou selon entente avec les Inuvialuit.

L'*Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in (1992)* et l'*Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et Métis du Sahtu (1993)* visent des questions de conservation des régions naturelles, de la faune et du patrimoine. Au cours des quatre dernières années, trois lieux historiques nationaux ont été désignés dans les limites des terres revendiquées.

L'*Accord de principe sur la revendication territoriale globale et l'autonomie gouvernementale des Dogrib* a été signé en janvier 2000. Les Premières nations Deh Cho revoient à l'heure actuelle l'ébauche de l'entente-cadre et de l'entente sur les mesures provisoires de gestion. Les Métis du South Slave travaillent actuellement avec le gouvernement pour conclure une entente de principe. Les revendications territoriales et les considérations relatives aux droits fonciers issus des traités de toutes les régions où les revendications ne sont

Régions visées par les revendications territoriales au Yukon, dans les T. N.-O. et dans le Nunavut

Consultation facile ***Page***

1. Région visée par les revendications du Conseil des Premières nations du Yukon 11
2. Region designee des Inuvialuit 20
3. Region visée par le règlement de la revendication territoriale des Gwich'in 23
4. Région visée par le règlement de la revendication territoriale du Sahtu ... 25

Régions du Mackenzie-Sud visées par les revendications des Dénés et Métis 27

5. Deh Cho
6. North Slave (Traité numéro 11)* ... 26
7. South Slave (Traité numéro 8)*
8. Région du Nunavut 27

* Il y a chevauchement des diverses régions visées par le règlement des revendications territoriales.

Sommaire

Page

Parc territorial Asi Keyi (proposition) 15
Loi sur les parcs nationaux du Canada 24
Terres du Sahtu mises de côté en vertu de la stratégie des zones protégées des Territoires du Nord-Ouest 26
Début des discussions sur l'expansion de Tuktut Nogait à l'intérieur du Sahtu 26
Reproduction d'une hutte dogrib en peaux de caribou 26

Nouveaux parcs dans le Nord fête ses 10 ans!

Also available in English

Introduction...

pas encore réglées influenceront grandement le choix du moment où les propositions de conservation dans ces régions seront déposées.

L'*Accord sur les revendications territoriales du Nunavut (1993)* prévoit un processus pour l'établissement de parcs nationaux, de parcs territoriaux et d'aires de conservation au Nunavut. Des négociations sont en cours à l'heure actuelle au sujet de la proposition de parc national Ukkusiksalik dans la région de Kivalliq. Il faut conclure des ententes sur les répercussions et les avantages pour les Inuits pour tous les parcs territoriaux existants et pour les plans directeurs de tous les parcs et de toutes les aires de conservation actuels.

Nouveaux parcs dans le Nord est organisé par région visée par une revendication territoriale ou un règlement. Ces régions sont indiquées sur la carte, sur la première page.

Nouveaux parcs dans le Nord possède son propre site Web à l'adresse **www.newparksnorth.org/index_f.htm**.

Judi Cozzetto, rédactrice

Revendications territoriales des Autochtones

Note de la rédaction : L'article qui suit contient des renseignements puisés à différentes sources gouvernementales. Il s'agit d'un bref exposé sur les revendications territoriales des Autochtones et il est destiné aux personnes qui ne sont pas très au fait de ces questions. Il a déjà paru dans des éditions précédentes de Nouveaux parcs dans le Nord et s'est avéré être l'article le plus populaire. Nous y avons apporté quelques modifications cette année pour tenir compte des changements touchant principalement le parc national du Canada Wood Buffalo et la réserve de parc national du Canada Nahanni.

Aperçu général

Au Canada, les concepts de common law de droit ancestral et de titre ancestral sont reconnus par les tribunaux. Les droits ancestraux actuels des peuples autochtones sont eux aussi reconnus et confirmés au paragraphe 35(1) de la *Loi constitutionnelle de 1982*.

La politique du gouvernement fédéral sur les revendications territoriales a évolué en fonction des décisions des tribunaux. Le premier énoncé de politique en ce domaine a été proposé en 1973 à la suite d'une décision de la Cour suprême du Canada, la décision *Calder*, qui reconnaît l'existence du titre ancestral en droit canadien. Question de préciser certaines incertitudes créées par la décision, le gouvernement fédéral annonça alors son intention de négocier des règlements de revendication territoriale, qu'il classa en deux catégories :

- revendications globales – fondées sur des droits et des titres ancestraux permanents n'ayant fait l'objet d'aucun traité ni d'aucun autre instrument légal;
- les revendications particulières – découlant du présumé non-respect de traités signés avec les Indiens ou d'autres obligations légales, ou de la mauvaise administration des terres et des autres biens prévus en vertu de la *Loi sur les Indiens* ou d'ententes officielles.

Ces dernières années ont vu naître une troisième catégorie de revendication territoriale. Sans nom pour le moment, cette catégorie vise surtout à régler des griefs formulés par des peuples autochtones. Leurs griefs s'inscrivent dans l'esprit des politiques sur les revendications globales et particulières, mais ils ne répondent pas à de rigoureux critères d'acceptation.

Revendications globales

La négociation des revendications globales vise principalement à conclure des ententes avec les peuples autochtones pour lever les ambiguïtés de nature juridique associées au concept des droits ancestraux en common law. L'objectif est de négocier des traités modernes qui, en plus de définir clairement les droits sur les terres et les ressources, précisent à l'intention des gouvernements et des tiers les droits ancestraux et les avantages pour les Autochtones en les codifiant dans des ententes de règlement protégées par la Constitution.

Les ententes globales de règlement de revendications territoriales précisent un large éventail de droits et d'avantages accordés aux groupes visés. Il peut s'agir de titres de pleine propriété de certaines terres, de droits de chasse garantis, de participation à la gestion des terres et des ressources à la grandeur de la région visée dans l'entente, de compensations financières, du partage des recettes générées par l'exploitation des ressources et finalement de mesures pour stimuler le développement économique.

Lorsqu'un parc national est créé dans une région visée par un règlement de revendication territoriale, le groupe visé par ce règlement peut continuer à exercer ses activités traditionnelles de chasse et de pêche à l'intérieur des limites de l'aire protégée. Le groupe visé peut également mettre sur pied un conseil de gestion, formé de représentants de la communauté autochtone et du gouvernement, pour conseiller la ministre sur la gestion du parc national. En dernier lieu, toute entente conclue par suite d'un règlement d'une revendication territoriale prévoit les perspectives de développement économique dont le groupe pourra tirer avantage par suite de la création d'un parc national. Il peut s'agir de perspectives d'emploi ou de contrats.

En décembre 1986, par suite d'une longue série de consultations auprès de groupes autochtones, le gouvernement fédéral annonça des changements importants à sa politique relative aux revendications territoriales. Les principaux changements portent sur l'élaboration de solutions de rechange à l'extinction

générale des droits ancestraux; l'ajout des droits d'exploitation de la faune marine dans les ententes de règlement; le partage des recettes générées par l'exploitation des ressources; et la participation des Autochtones aux décisions touchant l'environnement. Outre la négociation de plans de mise en oeuvre à inclure dans les ententes définitives, la politique de 1986 prévoit également l'établissement de mesures provisoires visant à protéger les intérêts des Autochtones pendant les négociations.

En 1997, la décision *Delgamuukw* de la Cour suprême a provoqué des appels venant des collectivités autochtones qui demandaient à ce qu'on réexamine la politique relative aux revendications globales. C'est la première fois qu'une décision de la Cour suprême du Canada traite en profondeur de la question du droit ancestral.

La question d'autonomie gouvernementale peut se négocier parallèlement aux revendications territoriales globales ou en même temps que celles-ci. Le gouvernement fédéral est même prêt à envisager une protection constitutionnelle de certains aspects de l'autonomie gouvernementale lorsque les parties sont d'accord. L'autonomie gouvernementale doit se négocier conformément à la politique adoptée en 1995 dans le *Cadre pour l'application du droit inhérent et la négociation de l'autonomie gouvernementale*.

Revendications particulières et droits fonciers issus de traités

Les revendications particulières ont trait au respect des traités et à l'administration des terres comprises à l'intérieur des réserves indiennes, des fonds de bandes et d'autres biens par le gouvernement fédéral. L'objectif principal du gouvernement en ce qui a trait aux revendications particulières est de s'acquitter de ses obligations de nature juridique envers les Premières nations.

Les droits fonciers issus de traités forment une vaste catégorie de droits se rapportant principalement à un groupe de traités conclus avec les Premières nations, pour la plupart dans les provinces des Prairies. Ces Premières nations n'ont pas toutes reçu les terres qui leur avaient été promises. Les revendications des Premières nations concernant ces droits non satisfaits sont appelées « revendications fondées sur les droits fonciers issus de traités » et elles font l'objet de négociations séparées des autres revendications particulières.

À l'heure actuelle, Parcs Canada participe à des discussions sur les droits fonciers issus de traités dans le dossier du parc national du Canada Wood Buffalo. La Première nation de Salt River a indiqué qu'elle souhaitait inclure dans ces négociations la sélection des terres dans le parc national du Canada Wood Buffalo. En 1997, la ministre du Patrimoine canadien a accepté de prendre cette demande en considération. La Première nation de Salt River s'est maintenant scindée en deux : la Première nation de Salt River et la Première nation de Smith's Landing. Ces deux nations négocient présentement chacune de son côté avec le gouvernement du Canada la question de leurs droits respectifs issus de traités. La ministre et la Première nation de Smith's Landing ont signé un accord le 20 mars 2000, qui entraînera la mise de côté de trois parcelles de terre totalisant 9,73 km^2 du parc national du Canada Wood Buffalo pour la création de réserves. Les négociations avec la Première nation de Salt River concernent quatre parcelles de terre totalisant 13,65 km^2 du parc national et touchent à leur fin.

Autres revendications

Le gouvernement fédéral est à la veille de conclure ou est en train de négocier des ententes sur un certain nombre d'autres griefs des Autochtones, parfois appelés « revendications du troisième type ». Ces griefs peuvent s'inscrire dans le cadre des politiques sur les revendications globales et particulières, mais ils ne répondent pas à de rigoureux critères d'acceptation.

Deh Cho

Après l'échec de l'*Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et des Métis* en 1990, les Premières nations Deh Cho (PNDC) ont demandé la création d'un territoire Deh Cho. Ils ont en outre déclaré un moratoire sur toutes les activités d'utilisation du sol jusqu'à ce que le Canada accepte de reconnaître leurs droits ancestraux dans l'ensemble de leur territoire traditionnel. En 1998, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a nommé un envoyé ministériel en lui donnant le mandat de trouver un terrain d'entente entre les PNDC et le gouvernement canadien. On a privilégié un mode d'approche en deux temps respectivement aux négociations. On s'attacherait en premier lieu à définir un cadre, à s'entendre sur des mesures conservatoires et sur des mises de côté provisoires des terres. On négocierait en deuxième lieu une entente de principe et un accord définitif.

Les négociations qui se sont déroulées en 2000 ont donné lieu à une ébauche d'entente cadre et à une ébauche d'entente sur les mesures conservatoires. On procède actuellement à la révision finale de ces documents avant d'entamer le processus de ratification. L'entente cadre définit la portée de la négociation d'un accord de principe et d'un accord définitif, le processus applicable à la négociation, les sujets à aborder et les paramètres dont il faut tenir compte. L'entente sur les mesures conservatoires prévoit quant à elle la participation des PNDC à la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie; un processus de planification régional de l'utilisation du sol qui favorisera l'exploitation des ressources; un accord de gestion provisoire concernant la réserve de parc national du Canada Nahanni; et enfin, une entente provisoire de mise de côté des terres et la négociation d'une entente sur l'exploitation des ressources.

Les Premières nations Deh Cho et Parcs Canada ont formé la Nahʔą Dehé Consensus Team, composée de six personnes, soit trois personnes

nommées par les Deh Cho et trois nommées par Parcs Canada. L'équipe étudie à l'heure actuelle l'Énoncé d'intégrité écologique et le Plan directeur de la réserve de parc national du Canada Nahanni. Quand cette étude sera terminée, l'équipe pourrait formuler des recommandations à la table des négociations avec les Deh Cho sur les accords de gestion provisoires applicables à la réserve de parc national du Canada Nahanni.

Métis du South Slave

Une des propositions qui fait actuellement l'objet de négociations concerne les Métis de la région du South Slave dans les T. N.-O. Lorsque l'*Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et des Métis* a été rejetée par les peuples autochtones en 1990, le gouvernement fédéral a décidé de procéder à des revendications régionales dans la vallée du Mackenzie. Toutefois, dans le district de South Slave, les Premières nations des Dénés ont d'abord cherché à faire respecter les dispositions des traités nos 8 et 11, ce qui a laissé certains Métis de cette région sans outils pour faire valoir leurs sujets de préoccupation. On a signé un accord-cadre en août 1996, lequel décrit des négociations en deux étapes, soit d'abord les questions qui touchent le sol et les ressources et, après la signature d'un accord de principe, la négociation des questions touchant l'autonomie gouvernementale. Les négociateurs tentent de conclure un accord de principe d'ici l'été 2001. Cet accord comprendra probablement un chapitre portant sur le parc national du Canada Wood Buffalo.

Projets englobant deux ou plusieurs régions visées par une revendication territoriale

Gouvernement du Canada – Pêches et Océans Canada

Zones de protection marine et Arctique canadien

Le Canada a adopté la *Loi sur les océans* en janvier 1997. En vertu de cette Loi, une zone de protection marine (ZPM) est un espace maritime qui a été désigné en vue d'une protection particulière pour une ou plusieurs raisons. Des ZPM peuvent être créées pour conserver et protéger ce qui suit :

- les ressources halieutiques, commerciales ou autres, y compris les mammifères marins et leurs habitats;
- les espèces en voie de disparition et les espèces menacées, ainsi que leur habitat;
- les habitats uniques;
- les espaces marins riches en biodiversité ou en productivité biologique;
- autres ressources et habitats marins, selon les besoins.

Le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les organisations autochtones touchées, les organismes chargés des accords sur les revendications territoriales et les communautés côtières partout au Canada travaillent de concert à l'élaboration de la Stratégie sur les océans du Canada (SOC), qui s'appliquera aux trois océans qui baignent le Canada. Cette stratégie nationale reposera sur les principes de la gestion intégrée, du développement durable et sur le principe de la prévention (qui signifie pécher par excès de prudence). En vertu de la Loi, il y a trois programmes complémentaires à élaborer pour appuyer la SOC, à savoir la gestion intégrée, les aires de protection marines, et enfin, la qualité de l'environnement marin. On compte actuellement 10 projets touchant les ZPM en cours ou à l'étude au Canada, quatre dans l'Ouest et six dans l'Est.

Bien que les ZPM soient généralement définies en vertu de la *Loi sur les océans* du Canada, cette dernière a été conçue pour encourager la participation des intervenants à l'établissement des limites de chaque ZPM et à la rédaction de son plan directeur en fonction de son objet, de son emplacement et de sa nature. On insiste énormément pour que les intervenants participent dès le départ afin que leurs buts et leurs priorités de même que ceux des collectivités touchées soient pris en compte. La *Loi sur les océans* prévoit également une certaine souplesse à tous les stades de développement des ZPM. Par exemple, une ZPM peut avoir une existence saisonnière, annuelle ou permanente et peut ne pas être en place pour toujours, selon la raison de sa désignation.

La planification des ZPM se fait dans un contexte de gestion intégrée. On a mis au point à cet effet un cadre de planification national qui doit guider la progression des « zones d'intérêt », depuis l'étape de l'évaluation jusqu'à la création et la gestion. L'un des principes fondamentaux de la planification des ZPM est la gestion adaptée, qui offre la possibilité d'apprendre par essai et erreur. Au cours du processus de planification des ZPM, ceux qui y participent acquièrent de l'expérience en planification de gestion intégrée, laquelle vise à tenir compte des intérêts et des besoins de tous les participants. Le ministère des Pêches et des Océans travaille actuellement avec un certain nombre d'organisations et parties intéressées par les revendications territoriales pour faire en sorte que la protection marine devienne une réalité dans l'océan Arctique.

En créant une ZPM dans l'Arctique, on pourra mettre l'accent sur la planification et la gestion intégrée de l'océan, dans le respect de cadres de

cogestion définis en vertu des accords sur les revendications territoriales conclues dans le Nord. La collaboration entre Pêches et Océans Canada (POC), les organisations autochtones, les communautés côtières et nordiques, les autres agences gouvernementales et les parties intéressées renforcera la relation actuelle en plus d'en créer de nouvelles, et ce, tout en travaillant de manière concertée à la conservation de l'océan. Simultanément, ce processus stimulera la participation et la responsabilité à l'échelon local, en favorisant les possibilités de surveillance et de garde des aires se trouvant dans chaque communauté et en améliorant le processus décisionnel. Un processus de planification des ZPM peut aider à faire en sorte que les sites choisis correspondent aux valeurs et aux besoins locaux, régionaux et nationaux.

La planification des ZPM peut en outre compléter les lois et règlements ou les plans directeurs existants. Il y a actuellement trois outils législatifs pour protéger les aires marines du Nord : les réserves marines d'espèces sauvages et les réserves nationales de faune sont protégées en vertu de la *Loi sur les espèces sauvages du Canada;* les refuges d'oiseaux migrateurs le sont en vertu de la *Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs;* les aires marines nationales de conservation le sont quant à elles en vertu de la *Loi proposée sur les aires marines de conservation* (actuellement en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*), et enfin, les aires de protection marine sont protégées en vertu de la *Loi sur les océans*. Environnement Canada, Parcs Canada et POC ne font pas cavalier seul, mais travaillent plutôt de concert à la planification des aires de protection marine.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, le Secteur des océans de POC a travaillé à divers projets. Il est possible d'avoir de l'information sur le sujet à des fins éducatives et pour aider les gens à comprendre la *Loi sur les océans* ainsi que les programmes et initiatives qui en découlent.

Si vous avez besoin de plus amples renseignements, visitez notre site Web à l'adresse **www.oceansconservation.com**.

Parcs Canada – Lieux historiques nationaux

Projets commémoratifs des Métis du Nord

En novembre 1999, deux documents furent présentés pour étude à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC) :

- un résumé de l'étude *Picking up the Threads: Métis History in the North*, laquelle décrit les principaux thèmes, événements, lieux et personnes associés à l'histoire des Métis, en plus de formuler des recommandations respectivement aux recherches et commémorations futures;
- une biographie de *François Beaulieu II*, un père fondateur désigné personne d'importance historique nationale en mai 2000.

Beaulieu est le premier Métis des T. N.-O. à être reconnu; son nom sera commémoré par une plaque dans un avenir rapproché, fort probablement à Salt River, là où lui-même et sa famille ont vécu pendant plusieurs générations. Le site du homestead de Beaulieu et de sa sépulture font maintenant l'objet d'une investigation, en collaboration avec la Première nation de Salt River et les Métis de Fort Smith.

Un document portant sur Charles Camsell (1876-1958) a été déposé à la CLMHC à l'occasion de sa réunion du mois de novembre 2000. Camsell, né à Fort Liard, était d'origine métisse, bien qu'il ne s'identifiait pas comme tel, probablement à cause des préjugés et autres pressions sociales de l'époque. Géologue travaillant pour la Commission géologique du Canada, Camsell devint sous-ministre

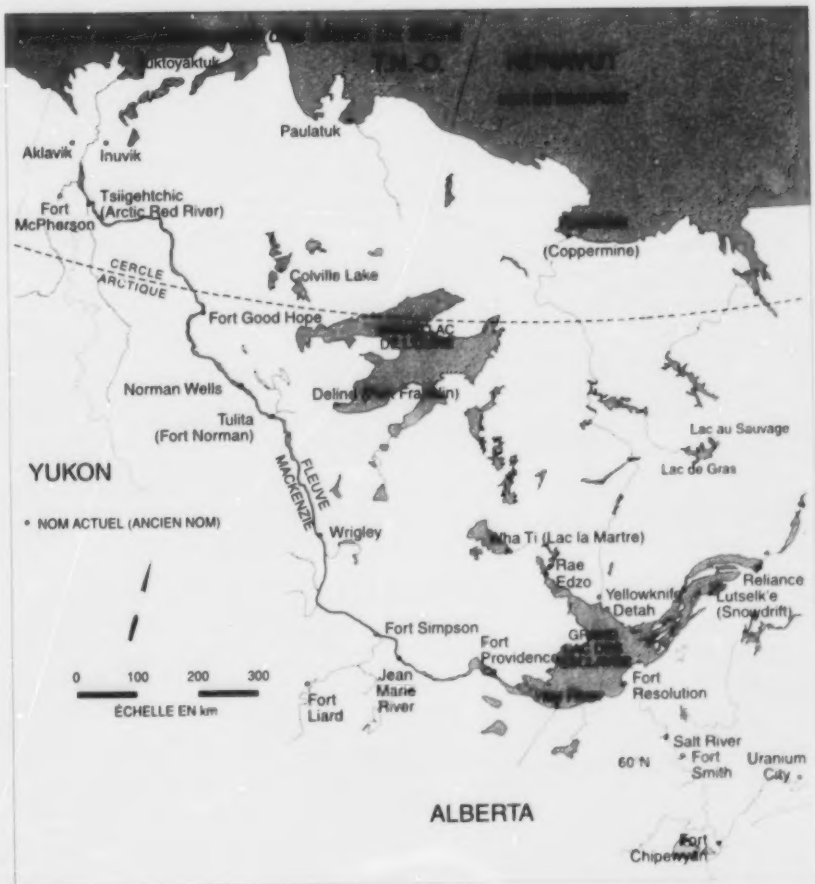

responsable des mines en 1920 et a occupé d'autres postes importants jusqu'à sa retraite en 1946. L'identification de Camsell avec son patrimoine eurocanadien illustre le fait que des origines métisses ou autochtones constituaient un handicap sur le plan professionnel même à une période avancée du XX^{e} siècle.

Un projet de recherche est en cours pour dresser une série de biographies et d'exposés thématiques sur des femmes métisses représentatives et exemplaires. Ce projet sera suivi de la rédaction d'un document qui sera présenté à la CLMHC à l'occasion de sa réunion de l'automne 2001. La biographie de Marie Fisher Gaudet et de sa fille Bella, de Fort Good Hope, est déjà terminée. On poursuivra la recherche, en recensant notamment les histoires orales, au sujet de Catherine Beaulieu Bouvier de Fort Providence; de Sarah Stewart Simon, de Fort McPherson; de Marie Beaulieu Mercredi, de Fort Resolution; de Maryanne Jewell (Redford) Gratrix, de Fort Smith; d'un certain nombre de Soeurs grises, et autres. Pour ce projet, Parcs Canada travaille de concert avec les Métis de la région qui appuient activement le projet.

Des documents sur François Beaulieu II et Marie Fisher Gaudet ont été présentés à l'occasion du Colloque sur la Terre de Rupert qui a eu lieu en juin 2000 à Vancouver, Washington. Un chapitre de l'histoire des Métis dans le Nord, fondé sur *Picking up the Threads*, sera inclus dans *Métis Legacy*, un projet de publication du Louis-Riel Institute du Manitoba et du Gabriel Dumont Institute de la Saskatchewan pour souligner le millénaire.

Parmi les projets à venir, qui dépendent du financement qui sera consenti en vertu du programme lié aux nouveaux lieux et d'autres sources qui seront déterminées par Métis Heritage, citons notamment la rédaction du dernier chapitre de *Picking up the Threads* portant sur les années postérieures à 1950 de l'histoire des Métis du Nord, qui sera publié. On prévoit également une deuxième édition de l'ouvrage *Our Métis Heritage*, publié en 1976.

Rivières du patrimoine canadien

Le Réseau de rivières du patrimoine canadien compte à l'heure actuelle 37 rivières, totalisant plus de 9 000 km. De ce nombre, 28 ont été officiellement désignées « rivières du patrimoine canadien ». Sur les neuf autres rivières, huit sont situées dans le Nord. Une seule, soit un tronçon de 45 km de la Tatshenshini, dans le Yukon, est mise en candidature.

Yukon

Le Yukon compte quatre rivières du patrimoine canadien : la Alsek, la Bonnet Plume, une section de la Tatshenshini et le fleuve Yukon du tronçon Thirty Mile.

Rivière Alsek

Désignée en 1986, la rivière Alsek (300 km) traverse la réserve de parc national du Canada Kluane, un site du patrimoine mondial désigné par l'UNESCO. Kluane est bordé par le parc national Wrangell-St. Elias en Alaska, le parc provincial Tatshenshini-Alsek dans le Nord de la Colombie-Britannique, et par la zone spéciale de gestion Asi Keyi au nord; la réserve constitue un élément important de la plus vaste zone protégée d'un seul tenant au monde. La rivière Alsek coule au milieu des plus hautes montagnes du Canada, alimentée par les glaciers de montagne les plus imposants du monde. En amont, la rivière offre un habitat de première ordre aux grizzlis, aux mouflons de Dall et à d'autres animaux sauvages. Ses rapides et sa beauté sauvage font vibrer la fibre aventurière des voyageurs amateurs de rivières. Le canyon Turnback est renommé pour ses rapides, qui sont parmi les plus imposants au monde.

Rivière Bonnet Plume

Sortant des monts Wernecke dans le centre du Yukon, la Bonnet Plume trace son lit au milieu des pics montagneux non glaciaires et des canyons qui exposent des veines d'argent et de zinc. Le caribou des forêts abonde dans ce paysage arctique, qui abrite en outre de nombreuses tanières de grizzlis et des espèces végétales rares. La vallée de la Bonnet Plume était une région traditionnelle de chasse et une voie de communication pour les Gwich'in; elle représente leur patrimoine à l'état naturel. Isolée et peu fréquentée, la Bonnet Plume, désignée en 1998, offre un des meilleurs décors au Canada pour des expéditions en milieu sauvage. Elle est jusqu'à maintenant la seule rivière nordique du Réseau de rivières du patrimoine canadien dont l'ensemble du bassin hydrographique est protégé (soit une zone d'environ 12 000 km^{2}). La *Loi sur l'octroi de permis visant certaines activités touristiques en milieu sauvage* (1998) favorisera la préservation de la rivière Bonnet Plume pour qu'elle reste peu fréquentée et dans son état originel.

On utilisera des données provenant de rapports de voyage dans la planification et la gestion à long terme du bassin hydrographique pour assurer l'utilisation durable. Conformément à la stratégie de gestion de la rivière du patrimoine Bonnet Plume, on procède à l'heure actuelle à l'inventaire initial de l'habitat, au recensement de la population faunique et ichtyologique, à la classification de la végétation et à l'identification des espèces végétales rares du bassin hydrographique. Grâce à ce travail, les données voulues seront disponibles à temps pour terminer l'examen quinquennal du plan directeur.

Rivière Tatshenshini (section du Yukon)

La Tatshenshini est une rivière connue dans le monde entier. Elle traverse les spectaculaires montagnes côtières de la Colombie-Britannique sur son trajet qui va du Yukon à la côte de l'Alaska. La ministre du Patrimoine canadien et le ministre des Richesses renouvelables du gouvernement du Yukon ont approuvé la mise en candidature de la Tatshenshini en 1998.

La rivière nourrit une population particulièrement nombreuse de grizzlis. Les autres gros animaux comprennent le mouflon de Dall, le caribou des bois et l'original, tandis que dans le ciel planent le faucon pèlerin, le pygargue à tête blanche, l'aigle royal et le vautour. La Tatshenshini est une importante frayère à saumon qui nourrit aussi bien la population de grizzlis que les Premières nations Champagne et Aishinhik qui ont toujours pêché ce poisson.

Aujourd'hui, la Tatshenshini figure au palmarès des rivières les plus prisées au monde par les adeptes de la descente en radeau pneumatique et en kayak.

Fleuve Yukon du tronçon Thirty Mile

Ce tronçon du fleuve Yukon a été désigné en 1991. Réputé pour ses bancs de sable errants qui ont eu raison de bien des bateaux à aubes, le tronçon Thirty Mile est un terrain traditionnel de chasse et de pêche pour la Première nation Ta'an Kwach'an, qui surveille l'utilisation du fleuve, interagit avec les visiteurs, entretient les emplacements de camping et aide les voyageurs qui empruntent la rivière en cas d'urgence.

La *Loi sur l'octroi de permis visant certaines activités touristiques en milieu sauvage (1998)* favorisera la préservation du caractère isolé et vierge du tronçon Thirty Mile. La chaîne Discovery a diffusé au début de l'an 2001 un documentaire vidéo portant sur le fleuve Yukon.

Territoires du Nord-Ouest

Les Territoires du Nord-Ouest comptent deux rivières désignées rivières du patrimoine canadien, soit la Arctic Red et la Nahanni-Sud.

Rivière Arctic Red (Tsiigehnjik)

La riche vallée de la rivière Arctic Red, désignée en 1993, est le terrain de chasse traditionnel des Gwich'in. Flanquée de hautes montagnes, elle procure un riche habitat au mouflon de Dall, au caribou, au grizzli et au faucon pèlerin. On y trouve des épinettes blanches vieilles de 700 ans ainsi que des artefacts archéologiques et des ressources culturelles. Au confluent du fleuve Mackenzie se trouve la communauté de Tsiigehtchic.

Les terres adjacentes à la rivière Arctic Red, sur toute sa longueur, ont été désignées comme zone spéciale de gestion dans le cadre de la stratégie des zones protégées des T. N.-O. et du plan d'utilisation des terres des Gwich'in. Dans le cadre du Réseau des rivières du patrimoine canadien et de la stratégie des zones protégées des T. N.-O., la protection de la région de la rivière Arctic Red évoluera sans doute au cours des prochaines années.

Rivière Nahanni-Sud

La Nahanni-Sud, désignée en 1987, est sans doute la plus connue des rivières nordiques et la destination la plus courue par les amateurs de rivières qui se dirigent vers le nord. Pièce maîtresse de la réserve de parc national du Canada Nahanni, la rivière Nahanni-Sud est devenue extrêmement populaire en raison de ses profonds canyons, des spectaculaires chutes Virginia, du trajet relativement facile pour les pagayeurs vers l'aval, et du fait qu'elle ne comporte qu'un seul portage.

Pour une rivière du Nord, le taux de fréquentation de la rivière Nahanni-Sud est élevé. En 1999, 576 personnes au total ont voyagé sur la rivière, sans compter plus de 200 personnes qui ont passé une journée aux chutes Virginia. Soixante-deux pour cent des visiteurs qui y font un séjour de plus de 24 heures font appel à des guides, bien que les excursions privées comptent pour 64 % des départs pour des excursions de plus de 24 heures.

Les Premières nations Deh Cho (PNDC) ont entrepris des négociations avec le gouvernement du Canada pour en venir à une entente sur les mesures provisoires. Les PNDC ont proposé que l'ensemble du bassin hydrographique de la Nahanni-Sud soit protégé (voir les autres articles aux pages 9 et 11).

Nunavut

Au Nunavut, trois rivières sont désignées rivières du patrimoine canadien : la Kazan, la Soper et la Thelon. La rivière Coppermine en est aux premières étapes du processus de désignation.

Rivière Coppermine

En 2000, on a entrepris des études préliminaires de la rivière Coppermine. Il s'agit de la première étape du processus de désignation des rivières du patrimoine canadien. Si ces études permettent de conclure que la rivière comporte une valeur patrimoniale significative, on passera à l'étape suivante du processus, c'est-à-dire la rédaction d'un document de mise en candidature. La chaîne Discovery a diffusé au début de 2001 une série documentaire portant sur les rivières, où figurait la Coppermine.

Rivière Kazan

La rivière Kazan coule sur 850 km vers le nord, depuis le lac Kasba près de la frontière nord de la Saskatchewan et du Manitoba, jusqu'à la rive sud du lac Baker. Cette aire de drainage de 50 000 km^2, désignée en 1990, niche au coeur de la partie continentale du Nunavut. Dans son cours supérieur, la rivière traverse la forêt boréale et la toundra, ajoutant grandement à la diversité biologique du couloir fluvial. En aval du lac Ennadai, le paysage se caractérise par des collines rocheuses et des plaines, qui émergent de leur passé glaciaire à un rythme parmi les plus rapides du monde. La rivière suit un cours qui combine vastes lacs et larges méandres avec des rapides étroits et des chutes, ce qui en fait l'une des destinations les plus prisées des canoteurs dans le Nord.

Point dominant de la faune du corridor fluvial de la Kazan : le troupeau de caribous de Qamanirjuaq et, dans une moindre mesure, le troupeau de Beverly. La rivière se trouve sur la route de migration annuelle de ces troupeaux, immédiatement à l'ouest d'une des plus importantes aires de mise bas. Parmi les autres espèces à souligner, mentionnons le boeuf musqué ainsi qu'une grande variété de sauvagine. Au chapitre des poissons, mentionnons l'omble, l'ombre arctique et le cisco.

La richesse de la région, particulièrement la relation entre le caribou et la rivière, explique l'importance de la Kazan pour les Inuits. Les Inuits Caribous ont adopté leur mode de vie à la migration annuelle des caribous et ont tiré profit de la barrière naturelle que constitue la rivière. Cette barrière permettait aux chasseurs inuits d'abattre un grand nombre de caribous aux points de franchissement de la rivière. C'est ici qu'on a créé le lieu historique national du Passage automnal des caribous. Le site donne l'occasion d'étudier la signification culturelle du paysage arctique pour les Inuits, qui ont pu survivre dans la région grâce à leurs connaissances et leur expérience.

En 1999-2000, le gouvernement du Nunavut a terminé l'examen du plan directeur initial de la Kazan. Cet examen a été entrepris dans le but de réaffirmer l'appui de la communauté et des instances régionales et a permis de fixer de nouveaux objectifs. Le gouvernement du Nunavut, en partenariat avec la communauté et les instances régionales, peut oeuvrer à atteindre ces objectifs afin de s'assurer que la rivière continue à représenter les valeurs de sa communauté et conserve celles qui ont mené à sa désignation.

Rivière Soper (Kuujuaq)

La rivière Soper (« grande rivière ») se fraie un chemin depuis les hautes terres de la péninsule Meta Incognita jusqu'au lac Soper, puis mêle l'eau douce de la toundra aux eaux salées de Pleasant Inlet, sur la côte ouest de l'île de Baffin, provoquant des marées de plus 10,6 mètres. Le microclimat de la vallée a donné naissance à un paysage où abondent les saules, rouches, bruyères et petits fruits introuvables ailleurs dans les îles de l'Arctique. En 1999-2000, le gouvernement du Nunavut a testé des échantillons de saules pour découvrir qu'ils croissent plus rapidement que les saules comparables de l'Ontario et de l'Alberta, influencés en cela par les conditions climatiques variées auxquelles ils sont exposés au cours de leurs 70 ans de vie.

La rivière, désignée en 1992, traverse le parc territorial Katannilik, un « parc de destination » de 1 270 km² dans le sud de Baffin (voir l'article à la page 34). La vallée crée une oasis thermique qui profite souvent de températures bien supérieures à la normale. Il en résulte une végétation luxuriante faite de plantes à fruit et à feuilles qui crée un écosystème où l'on trouve caribous, loups, ours polaires, lièvres, lemmings et oiseaux, dont le faucon pèlerin.

En 1999, une étude de l'incidence économique concluait que depuis l'établissement du parc Katannilik en 1993, l'activité touristique s'était multipliée par cinq et on s'attend à ce que cette croissance se poursuive avec la poursuite de l'aménagement du parc. Des gens viennent de partout dans le monde au parc Katannilik pour faire du canot ou du rafting sur la rivière Soper, ou encore, pour faire de la randonnée pédestre et camper dans la vallée. Une tendance se dessine vers de plus longues excursions qui permettent aux visiteurs de mieux apprécier cet environnement unique en faisant des randonnées dans la vallée et dans les collines qui la surplombent.

La rivière Soper fait l'objet d'un nouveau documentaire vidéo intitulé *Quelques réflexions sur les rivières du patrimoine canadien*, qui se penche sur les expériences que connaissent les personnes qui habitent; Ârès de cinq rivières du patrimoine canadien. On peut se procurer des copies de ce document auprès du secrétariat du Réseau des rivières du patrimoine canadien, Édifice Jules Léger Nord, 25, rue Eddy, 4e étage, Hull (Québec) K1A 0M5.

Rivière Thelon (T. N.-O./Nunavut)

Désignée en 1990, la rivière Thelon coule depuis le district de Mackenzie dans les T. N.-O., au nord-est du Grand lac des Esclaves, à travers le refuge faunique Thelon, vers les lacs Beverley, Aberdeen et Schultz, pour finalement se jeter dans le lac Baker (centre géographique du Canada). La rivière est située au coeur de la partie continentale du Nunavut et est remarquable par son caractère virginal et originel. Le corridor fluvial chevauche la frontière entre les T. N.-O. et le Nunavut et enjambe la forêt boréale et la toundra sans arbres, ajoutant à la diversité biologique du corridor.

La rivière Thelon a joué un rôle important dans la vie et les traditions des Inuits et des Dénés. Déjà pour les tout premiers habitants de la région, le corridor de la Thelon constituait un refuge important et il fournit encore aujourd'hui une abondance de ressources pour alimenter les peuples qui chassent et pêchent sur les berges de la rivière.

Ce n'est qu'au tournant du XXe siècle qu'on s'est intéressé à la rivière Thelon en tant que zone témoin d'une histoire naturelle hors du commun et qu'on a voulu en faire une zone de conservation nordique; cet intérêt a donné naissance au refuge faunique Thelon. Créé en 1927, le refuge de 52 000 km² est l'une des aires protégées les plus vastes et les plus reculées du Canada. Ce refuge a grandement contribué à préserver le caractère sauvage de la région et les riches ressources naturelles associées au corridor fluvial. Le refuge et la vallée de la Thelon abritent le caribou de Beverly et de Qamanirjuaq, le deuxième troupeau de caribous en importance au monde, ainsi que le grizzli de la toundra, l'orignal et le boeuf musqué. En outre, des oiseaux d'une diversité incroyable y habitent, depuis le faucon pèlerin et le faucon gerfaut, jusqu'au pygargue à tête blanche et à l'aigle royal, sans oublier un certain nombre d'autres rapaces.

En 1999-2000, le gouvernement du Nunavut, l'association des Inuits de Kivalliq, le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut et Nunavut Tunngavik Inc. se sont réunis pour mettre la dernière main au plan directeur du refuge, dans le respect des obligations qui leur incombent en vertu de l'*Accord sur les revendications territoriales du Nunavut*. Le plan recommande notamment de mettre sur pied un comité consultatif pour la cogestion, réunissant des représentants du gouvernement et de la communauté, et chargé de se pencher sur des

questions comme les zones spéciales de gestion à l'extérieur du refuge, l'utilisation du refuge et son accès, et autres recommandations concernant la planification et la gestion.

Le gouvernement du Nunavut a terminé récemment l'examen du plan directeur initial de la rivière, ainsi que le rapport de contrôle qui en découle et qui porte sur une période de 10 ans. Le rapport de contrôle conclut que les valeurs ayant mené à la désignation de la rivière n'ont pas changé, et l'examen du plan directeur a été entrepris dans le but de confirmer que les objectifs fixés correspondent toujours à ceux du gouvernement du Nunavut et de la communauté du lac Baker.

Stratégie des zones protégées des T. N.-O.

La stratégie des zones protégées des T. N.-O. (SZP) guide la création d'un ensemble de zones protégées dans les T. N.-O. Elle procure aux communautés un outil pour l'identification et la création de zones protégées ayant une importance sur le plan naturel et sur le plan culturel.

La SZP n'est mise en oeuvre que depuis à peine un an. On a formé un comité consultatif pour la mise en oeuvre de zones protégées, en tenant compte des recommandations formulées par les participants du premier forum annuel de mise en oeuvre. Sous la supervision de ce comité, les gouvernements territorial et fédéral, en partenariat avec les Premières nations, des groupes du secteur public et des groupes environnementaux, sont chargés de la mise en oeuvre de la SZP.

Deux sites sont présentement proposés dans le cadre de la SZP. Les Premières nations Deh Cho veulent obtenir la protection de leurs terres traditionnelles de la région de Edéhzhíe (lac Mills/plateau Horn). Les Premières nations élaborent à l'heure actuelle une proposition qui sera présentée au Service canadien de la faune pour que ce dernier étudie le bien-fondé de la proposition, ce qui constitue la troisième des huit étapes du processus (voir les autres articles aux pages 11 et 27). La communauté de Déline voudrait que les lieux historiques nationaux Sahyoue et Edacho deviennent des parcs historiques nationaux, afin d'assurer à ces terres la protection du sol et du sous-sol (voir les autres articles aux pages 10 et 25).

En remplissant leurs engagements en vertu du plan d'action de la SZP, les gouvernements territoriale et fédéral ont mené à terme les projets suivants ou les entreprennent à l'heure actuelle :

- Évaluation des nouveaux mécanismes pouvant servir à désigner les aires protégées.
- Création d'un secrétariat des aires protégées, au sein du ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique.
- Cartographie des unités de paysages des écorégions et évaluation de leur degré de représentation par les aires protégées actuelles.
- Élaboration de lignes directrices concernant l'évaluation des ressources, la protection temporaire et les indemnisations aux tiers.

Mise en application de la stratégie des zones protégées des T. N.-O.

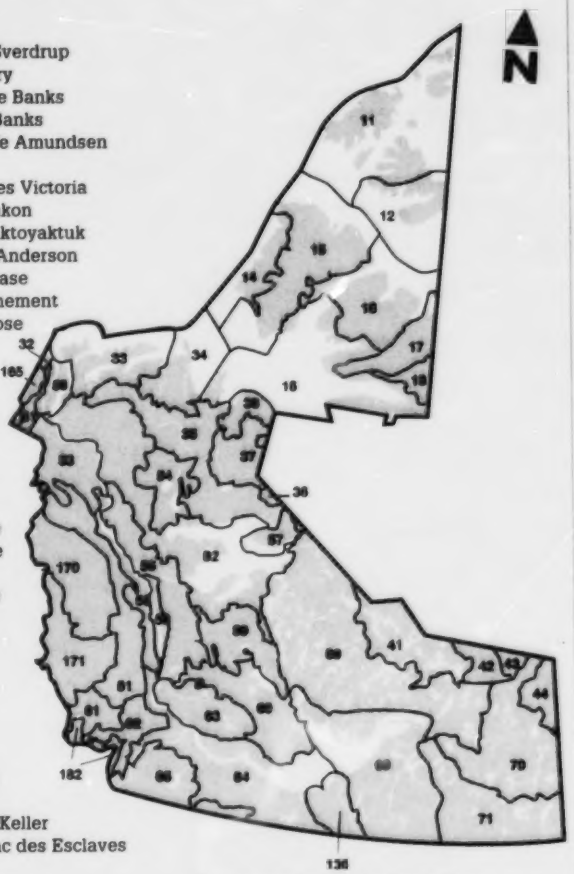

Écorégions

11. Basse terre de l'île Sverdrup
12. Plateau des îles Parry
14. Plaine côtière de l'île Banks
15. Basse terre des île Banks
16. Basse terres du golfe Amundsen
17. Monts Shaler
18. Basse terres des l'îles Victoria
32. Plaine côtière du Yukon
33. Plaine côtière de Tuktoyaktuk
34. Plaine de la rivière Anderson
35. Plaine de la baie Dease
36. Collines du Couronnement
37. Plaine du lac Bluenose
41. Haute terre du lac Takijuq
42. Basse terres du lac Garry
43. Plaine de la rivière Back
44. Plaine/Haute terre du lac Dubawnt
50. Delta du Mackenzie
51. Plateau de la rivière Peel
52. Plaine du Grand lac de l'Ours
53. Plaine de Fort MacPherson
54. Collines Colville
55. Chaînon Norman
56. Plaine de la rivière Mackenzie
57. Plaines de Grandin
58. Monts Franklin
59. Plaine de la rivière Keller
60. Plaines du Grand lac des Esclaves
61. Plateau Nahanni
62. Plaine du lac Sibbeston
63. Plateau Horn
64. Basse terre de la rivière au Foin
65. Hautes terres du Nord de l'Alberta
68. Haute terre de la rivière Coppermine
69. Haute terre du lac Tazin
70. Haute terre de la rivière Kazan
71. Haute terre du lac Selwyn
136. Basse terre de la rivière des Esclaves
165. Monts British-Richardson
170. Monts Mackenzie
171. Monts Selwyn
182. Massif Hyland

- Poursuite du travail en collaboration avec les Premières nations pour proposer de nouvelles aires protégées.

Institut social et culturel gwich'in

Politique sur les connaissances traditionnelles des Gwich'in

L'Institut social et culturel gwich'in, en collaboration avec l'ancien coordonnateur de la mise en oeuvre du Conseil tribal des Gwich'in, a rédigé en 2000 une ébauche de politique sur les connaissances traditionnelles des Gwich'in, en consultant les communautés gwich'in, les organisations, les conseils de cogestion et le gouvernement. Ce document est présentement à l'étude au Conseil tribal. Une fois qu'elle aura été approuvée, cette politique sera disponible pour le public et guidera toutes les recherches qui seront réalisées sur les connaissances traditionnelles dans la région visée par le règlement de la revendication territoriale des Gwich'in, tant dans les T. N.-O. qu'au Yukon.

Fouille archéologique de la rivière Peel

L'institut social et culturel gwich'in a réalisé l'été dernier, en collaboration avec le Conseil Gwich'in Teetl'it, et en partenariat avec l'Université de l'Alberta, une recherche ethnoarchéologique d'une durée d'un mois sur le plateau de la rivière Peel. Le projet a bénéficié de l'appui de Parcs Canada, du Aurora Research Institute, de la stratégie des aires protégées du Yukon, du Conseil tribal des Gwich'in, du Conseil des ressources renouvelables Gwich'in Teetl'it, du Conseil des ressources renouvelables Gwich'in, du hameau Fort McPherson, de l'Église anglicane, de la Tl'oondih Healing Society et du Centre du patrimoine septentrional du Prince de Galles.

Le plateau Peel a été utilisé traditionnellement par les Gwich'in Teetl'it, qui vivent maintenant surtout à Fort McPherson. Sur le plan archéologique, la région est inconnue. L'inventaire de la région a débuté par un examen d'une semaine en hélicoptère, à l'est des chaînons Richardson. Plusieurs nouveaux sites ont été identifiés. Ce premier examen a été suivi d'un sondage d'une durée de deux semaines de la rivière, entre Fort McPherson et la rivière Caribou, puis d'une semaine de fouilles exploratoires sur un site où l'on pratiquait la traite des fourrures dans la communauté de Fort McPherson et qui avait été perturbé au cours de l'année dernière. À la fin de ce projet, on a organisé une exposition de photos à l'occasion du Midway Festival de l'été 2000. Les données réunies dans le cadre de ce projet serviront maintenant au processus d'identification de nouveaux sites historiques nationaux et aires protégées, et à l'amélioration de ceux qui existent déjà.

Société pour la protection des parcs et des sites naturels du Canada – T. N.-O.

La Société pour la protection des parcs et des sites naturels du Canada, T. N.-O. (SPPSNC-TNO), est membre de l'organisation nationale SPPSNC. Créée en 1996, la SPPSNC-TNO se consacre à la protection des sites naturels, particulièrement en établissant des zones protégées. Au cours de la dernière année, la SPPSNC-TNO a ouvert deux bureaux, l'un à Yellowknife l'autre à Fort Simpson.

La SPPSNC-TNO travaille en collaboration avec les communautés, les organisations autochtones, les gouvernements et autres instances pour établir un réseau efficace de zones protégées dans les T. N.-O. Les zones candidates à la désignation de zone protégée que la SPPSNC-TNO étudie à l'heure actuelle sont Sahyoue et Edacho, dans la région visée par le règlement de la revendication du Sahtu, ainsi que Edéhzhíe et la grande région de Nahanni, dans le Deh Cho.

Sahyoue et Edacho

La SPPSNC-TNO a collaboré étroitement avec la communauté de Déline dans le but d'assurer la protection de Sahyoue (mont Grizzly Bear) et de Edacho (collines Scented Grass), des péninsules sur le Grand lac de l'Ours.

Ces terres sont intimement liées à la tradition et à la culture des Dénés du Sahtu. Leur protection permettrait d'assurer la préservation et le maintien des récits propres à la terre, rapportés par la tradition orale, laquelle compte pour une grande part de la culture et de l'histoire des Dénés du Sahtu.

Il s'agit de paysages vierges, d'une importance nationale. D'une superficie totale de 5 587 km², ces régions sauvages se caractérisent par d'immenses forêts boréales et de petits étangs; elles abritent des populations de grizzlis et d'ours noirs, de loups, de caribous, d'orignaux, de castors, de martres, de visons et de sauvagine. Elles sont situées le long de routes de migration et de frayères de poissons.

En 1998, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada a déclaré Sahyoue et Edacho paysages culturels d'importance nationale. La Commission a recommandé qu'on s'attache à assurer la protection à long terme de ces régions (voir l'autre article à la page 25). En août 1999, ces régions ont été transformées en lieu historique national, désignation qui n'assure pas la protection à long terme du sol et du sous-sol. C'est pourquoi la communauté de Déline a décidé de recourir à la stratégie des zones protégées des T. N.-O. pour assurer la protection à long terme de ces régions.

Au printemps 2000, on a compilé des documents traitant des valeurs de Sahyoue et d'Edacho et contenant des renseignements à propos de tous les aspects de la protection de ces régions. La communauté de Déline a soumis ces documents dans le cadre d'une proposition officielle présentée à la ministre du Patrimoine canadien et demandant au Ministère de faire équipe avec la communauté pour assurer la protection permanente du lieu historique national de Sahyoue et Edacho. Cette requête a donné lieu à une réunion à Ottawa entre une délégation de Déline et la ministre, afin de parler de cette proposition. La réunion fut productive et a mené à la

formation d'un comité chargé de poursuivre le travail en vue de la protection de Sahyoue et d'Edacho.

Edéhzhíe

Edéhzhíe est le nom donné traditionnellement par les Esclaves à la région comprise entre le lac Mills, la rivière Horn, la rivière Willowlake et le plateau Horn. Les Premières nations Deh Gah Got'ie Kúé (Fort Providence), Łíídlii Kúé (Fort Simpson), Tthek'éhdélı (Jean Marie River) et Pehdzéh Kí (Wrigley) cherchent à préserver ce site de l'expansion industrielle en ayant recours à la Stratégie des zones protégées (SZP) des T. N.-O.

Edéhzhíe est un important lieu de cueillette traditionnel, ainsi qu'un lieu de rassemblement culturel et spirituel pour les Dénés du Deh Cho. La région candidate à la désignation se trouve au nord-ouest de Fort Providence, au nord du fleuve Deh Cho (Mackenzie) et couvre environ 24 500 km^2. Elle compte de grands lacs, des zones humides et d'importants habitats de sauvagine. La faune y est abondante, notamment de poissons, castors, lynx, orignaux, oiseaux migrateurs et caribous des bois.

Au départ, la protection de la région était répartie dans deux projets distincts. Les Premières nations Łíídlii Kúé (Fort Simpson) ont entrepris une étude dans le but de proposer la candidature du plateau Horn (y compris la rivière Willowlake) par le biais de la SZP, pour le bénéfice de toutes les Premières nations Deh Cho. L'utilisation du site est partagée. Les Premières nations dénées de Deh Gah Got'ie (Fort Providence) ont organisé plusieurs ateliers pour réunir des documents sur la région du lac Mills (y compris la rivière Horn) et pour proposer la région comme zone protégée, également par le biais de la SZP. Les communautés de Fort Providence, Fort Simpson, Jean Marie River et Wrigley se sont ensuite réunies pour mettre officiellement en commun leurs deux propositions et réunir les deux régions en une seule, Edéhzhíe, puis en déposer la candidature dans le cadre de la SZP.

Il reste encore beaucoup d'étapes à franchir pour assurer officiellement la protection de la région Edéhzhíe. On s'attache actuellement à obtenir l'appui des instances régionales et il faudra qu'une agence de parrainage, comme le Service canadien de la faune, accepte d'être partenaire des communautés et de parrainer une mise de côté provisoire des terres dans la région (voir l'autre article à la page 27).

Grande région de Nahanni

La grande région de Nahanni comprend la réserve de parc national du Canada Nahanni, le bassin hydrographique de la Nahanni-Sud, le karst Nahanni et le plateau Ram. Située dans les monts Mackenzie, au sud-ouest des T. N.-O., la grande région de Nahanni est une vaste région sauvage couvrant environ 40 000 km^2, dominée par des montagnes escarpées, des sources thermales sulfureuses, des rivières turbulentes et une faune abondante.

L'intégrité écologique de la région est de plus en plus menacée par l'activité minière et par l'activité pétrolière et gazière, ainsi que par l'activité sismique, de nouvelles activités à deux sites miniers et le jalonnement des concessions minières.

La SPPSNC-TNO oeuvre à préserver les valeurs de cette région sauvage en appuyant les efforts de protection réalisés dans la région. On propose entre autres l'expansion de la réserve de parc national Nahanni jusqu'au karst Nahanni et deux autres régions. Les Premières nations Deh Cho proposent quant à elle de protéger le bassin hydrographique de la Nahanni-Sud.

Région visée par les revendications territoriales du Conseil des Premières nations du Yukon

Gouvernement du Canada – Parcs Canada – ***Parcs nationaux***

Wolf Lake (Gooch Aa)

Wolf Lake est situé dans le sud du Yukon à environ 200 km à l'est de Whitehorse, près de la communauté de Teslin. La région autour de Wolf Lake est occupée par des montagnes escarpées de part et d'autre de la ligne continentale de partage des eaux, au nord de la frontière entre le Yukon et la Colombie-Britannique, et par le cours supérieur des rivières Liard, Morley et Wolf. On y trouve divers peuplements de végétaux en partie à cause de la différence d'élévation (jusqu'à 2 100 mètres), de grandes étendues de toundra sans arbres et même des basses terres boisées et des vallées à plus basse altitude. Au nombre des caractéristiques remarquables de la région, citons l'important territoire d'hiver du troupeau de caribous des regions boisées de Wolf Lake, de la rivière Wolf, habitat riche pour l'orignal et le castor, une forte population de gros prédateurs, de poissons et d'oiseaux et de faibles populations de chèvres de montagne et de mouflons de Stone. La stabilité traditionnelle de l'ecosysteme proie-prédateur de Wolf Lake, notamment les loups et les caribous, présente un grand intérêt scientifique.

Au début de 1998, Parcs Canada a entame des discussions avec le Conseil des Tlingit de Teslin et le Conseil des ressources renouvelables de Teslin au sujet d'une éventuelle étude de faisabilité en vue d'établir un nouveau parc national dans la région. En décembre 1998, le gouvernement du Yukon publia sa Stratégie à l'endroit des aires protégées, dans laquelle la région de Wolf Lake (Gooch Aa) est citée comme étant l'une des trois

principales régions à inclure dans la planification des aires protégées au Yukon (voir les autres articles aux pages 12 et 14).

Les discussions et les consultations se poursuivent à Teslin en vue de décider si la population locale appuie une étude de faisabilité pour l'établissement d'un parc que prévoient mener divers partenaires sous la direction de Parcs Canada. En septembre 1999, quatre résidants de Teslin se rendirent à Haines Junction pour en apprendre davantage, d'une part sur le parc national et sur la réserve de parc national du Canada Kluane et les relations entre les deux, et d'autre part sur la collectivité. Par suite de portes ouvertes, tenues au début de 2000, les gens en apprirent davantage sur le parc national du Canada Vuntut et sur les avantages qu'en ont retirés les résidants d'Old Crow; plusieurs résidants firent des présentations à Teslin.

Le Conseil des ressources renouvelables de Teslin a demandé au Bureau de la statistique du Yukon de mener un sondage approfondi pour tenter de connaître l'attitude des résidants et leurs pensées concernant la question de la gestion des ressources et des aires protégées. Les résultats du sondage ont été divulgués au mois de mai 2000.

Le sondage conclut que les parcs généreront à la fois un appui solide et une forte opposition. Le concept de parc est considéré comme proche des grandes valeurs de la communauté. Par contre, certains résidants sont d'avis qu'un parc ne convient pas aux activités traditionnelles. De nombreux résidants ont déclaré qu'ils aimeraient avoir de plus amples renseignements sur l'établissement et la gestion d'un parc.

Si le Conseil des Tlingit de Teslin, le Conseil des ressources renouvelables de Teslin et le gouvernement du Yukon s'entendent, l'étude de faisabilité du parc pourrait commencer en 2001.

Société pour la protection des parcs et des sites naturels du Canada – Yukon

Les travaux en vue de l'établissement d'un nouveau parc au Yukon ont ralenti en 2000 à cause d'une élection territoriale, mais le nouveau gouvernement a réaffirmé son engagement à instaurer la Stratégie à l'endroit des aires protégées du Yukon (SAP). Le fait marquant de la dernière année fut la protection provisoire du nouveau parc de conservation du milieu naturel Asi Keyi par le gouvernement fédéral. Cette nouvelle aire protégée de 3 000 km^2 est située au nord de la réserve de parc national du Canada Kluane, dans les limites du site du patrimoine mondial Wrangell-St. Elias. Asi Keyi, réputé pour être un important habitat faunique et pour ses caractéristiques écologiques rares, a été établi dans le cadre des accords sur les revendications territoriales en suspens avec les Premières nations de Kluane et de White River (voir les autres articles aux pages 14 et 15). Avec ce nouveau parc, les terres protégées au Yukon couvrent près de 11 % du territoire. Cela souligne le rôle clé que continuent à jouer les Premières nations dans les projets de conservation.

Pour de nombreuses sphères de compétence, le mode d'approche en matière de protection provisoire des aires candidates à la désignation d'aires protégées constitue un défi. Les deux parcs territoriaux créés à la fin de 1999 contenaient des concessions minières en bonne et due forme qui ont été jalonnées après le début de la planification du parc. En ce qui concerne le refuge écologique Fishing Branch, on a conclu une entente avec une entreprise minière de la Colombie-Britannique respectivement à l'achat de plusieurs concessions minières dans le nouveau parc de 5 400 km^2 (voir l'autre article à la page 16). La Société canadienne pour la conservation de la nature et les Gwitch'in Vuntut ont négocié l'achat des concessions. La SPPSN-Yukon a aidé aux négociations en incitant les gouvernements à appuyer la réduction graduelle des concessions et à donner leur aval à la participation des fiducies foncières privées à l'administration des intérêts de tierces parties dans le parc. Il y a près de 10 ans, la Société canadienne pour la conservation de la nature a négocié une entente avec l'industrie pétrolière dans le cadre de la création du parc national du Canada Vuntut, mais son travail pour le refuge de Fishing Branch était une première pour un parc territorial du Yukon.

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord du Canada s'est engagé à trouver une solution négociée au problème de l'exploitation minière dans le nouveau parc de conservation du milieu naturel Tombstone (voir l'article à la page 17). Le gouvernement du Yukon et le gouvernement fédéral, ainsi que la Première nation Tr'ondëk Hwëch'in sont maintenant engagés dans des discussions permanentes pour résoudre cette question d'utilisation du sol et assurer l'intégrité écologique future du parc.

La campagne « Espaces en danger » s'est terminée en l'an 2000, mais le travail se poursuit avec le Fonds mondial pour la nature (Canada) en vue de compléter un réseau d'aires protégées. Après cette campagne qui s'est échelonnée sur 10 ans, le Yukon se compare favorablement avec de nombreuses autres compétences en ce qui a trait à la quantité totale de terres protégées. Toutefois, le taux de progrès du Yukon depuis 1989 se situe juste au-dessous de la moyenne nationale. Le déroulement futur du travail en vue de compléter un réseau représentatif d'aires protégées dépend des dispositions des accords sur les revendications portant sur la conservation, ainsi que de la mise en oeuvre du processus public qu'est la SAP du Yukon (voir l'article à la page 14).

Au cours de l'année 2000, la SPPSN-Yukon a réalisé la troisième saison de recherche sur le terrain dans l'écosystème de Wolf Lake, en plus de deux voyages d'exploration pour les représentants de la communauté et le personnel gouvernemental. Il y a deux

ans, Parcs Canada avait proposé qu'on réalise une étude de faisabilité concernant Wolf Lake, et le Conseil des ressources renouvelables de Teslin a procédé à des sondages auprès de la communauté pour évaluer dans quelle mesure la communauté appuie le projet (voir l'article à la page 11). Une commission régionale de planification de l'utilisation du sol a été formée et devrait entreprendre son travail au printemps 2001. La Commission a entre autres pour mandat d'étudier les aires protégées.

En réaction à l'augmentation des intérêts forestiers et de l'exploitation pétrolière et gazière dans le sud-est du Yukon, la SPPSN-Yukon a mené à terme un projet de cartographie complète de la région afin d'identifier les zones de grande valeur à conserver dans la région. La stratégie comprend des propositions de nouvelles grandes aires protégées, ainsi qu'un certain nombre de corridors riverains et de liens physiques pour les habitats fauniques. Le rapport sera disponible pour tous ceux qui participent à la planification de la gestion des terres et des forêts du sud-est du Yukon.

En ce qui concerne la partie nord de la région allant de Yellowstone au Yukon, on a rédigé un document d'information et une proposition de conservation préliminaire pour les rivières Wind, Snake et Bonnet Plume. Le document d'information repose sur une recherche d'une durée de trois ans, réalisée conjointement par les Premières nations Teetl'it Gwich'in et Nacho Nyak Dun, de concert avec les deux conseils des ressources renouvelables.

Gouvernement du Yukon – Tourisme – Direction du patrimoine

Introduction

L'administration de la *Loi sur le patrimoine historique (LPH)* et l'application des obligations du gouvernement du Yukon prévues dans le chapitre 13 de l'*Entente-cadre définitive avec le Conseil des Premières nations du Yukon*, dans les sept ententes définitives conclues avec une Première nation et dans l'*Accord transfrontalier global de règlement de la revendication territoriale des Gwich'in* (Teetl'it) relèvent de la Direction du patrimoine du ministère du Tourisme du gouvernement du Yukon.

La *LPH* fut adoptée pour respecter l'Entente-cadre et compléter les dispositions de cette entente. La Commission du patrimoine du Yukon s'est inspirée de ces deux documents. Les membres de la Commission proviennent en nombre égal du gouvernement du Yukon et du Conseil des Premières nations du Yukon; ils formulent des recommandations sur des questions touchant le patrimoine à l'intention du ministre responsable du patrimoine, ainsi qu'à l'intention des Premières nations du Yukon. La Direction du patrimoine est membre d'office de la Commission.

La *LPH* prévoit également pour les municipalités un cadre de gestion de leurs propres ressources patrimoniales. La Direction du patrimoine est membre d'office du Comité consultatif sur le patrimoine de la ville de Whitehorse, mis sur pied dans la foulée de la *LPH*.

En raison de leur importance historique pour une Première nation et pour l'ensemble du territoire, plusieurs sites patrimoniaux situés à l'intérieur des terres ancestrales doivent faire l'objet d'une copropriété et d'une cogestion par les Premières nations et le gouvernement du Yukon, conformément aux modalités prévues à cet effet dans les ententes définitives conclues individuellement avec les Premières nations.

Fort Selkirk

L'an 2000 est une année marquante pour Fort Selkirk, dont le passé est déjà bien rempli. Au mois d'août 2000, le ministre du Tourisme du gouvernement du Yukon a rencontré le chef de la Première nation de Selkirk pour accepter et signer le plan directeur de Fort Selkirk. Soixante-quinze personnes environ sont venues de Pelly Crossing et de Whitehorse en bateau et en avion pour assister à la cérémonie et prendre part au festin qui a suivi. En plus du ministre et du chef, figuraient parmi les dignitaires le sénateur du Yukon, qui a grandi à Fort Selkirk, plusieurs autres membres de l'assemblée législative, d'anciens chefs et le commandant sous-divisionnaire de la Gendarmerie royale du Canada. Simultanément, on a remis un prix spécial à Danny Robert, qui fut longtemps gardien et « maire » de Fort Selkirk.

Parmi les travaux effectués sur le site au cours de la dernière année, mentionnons la formation pour la fabrication de fenêtres et de portes fidèles à l'aspect d'origine, ainsi que l'installation de systèmes utilisant d'autres sources d'énergie, plus écologiques, dont une génératrice électrique actionnée par l'eau et des capteurs solaires.

Lieux historiques de Forty Mile, Fort Cudahy et Fort Constantine

Le Comité chargé du plan directeur de ce site s'est réuni pour la première fois en juillet 2000 dans le lotissement urbain de Forty Mile. Le Comité s'est penché sur le travail d'une équipe d'archéologues qui cartographie les ressources historiques. À son apogée, immédiatement avant la ruée vers l'or du Klondike, Forty Mile comptait plus de 100 bâtiments, mais seuls quelques-uns sont toujours debout aujourd'hui. Conformément à l'*Entente définitive avec les Tr'ondëk Hwëch'in*, le Comité directeur se compose de trois représentants des Premières nations et de trois représentants du gouvernement du Yukon. Sa tâche consiste à rédiger un plan de gestion pour le site, lequel comprend des propriétés de chaque côte de l'embouchure de la rivière Forty Mile, là où elle se jette dans le fleuve Yukon à quelque 100 km au nord-ouest de Dawson City. Les sites de Fort Cudahy, un ancien poste de traite de la Compagnie de transport et de commerce nord-américain, et de Fort Constantine, le premier poste de la Police à cheval du Nord-Ouest, se trouvent sur la rive nord, en face de Forty Mile, et leur intérêt est de nature archéologique.

Avec le travail du Comité directeur qui s'attache à rédiger le plan

directeur, les fouilles archéologiques devraient se poursuivre encore un certain nombre d'années.

Lansing Post

On a procédé à des recherches dans les archives et sur l'histoire orale relativement à ce site situé dans le territoire ancestral de la Première nation Nacho Nyak Dun. Une première réunion a eu lieu pour former un comité directeur mixte qui sera chargé de superviser la préparation d'un plan directeur et de planifier les fouilles archéologiques du site. L'*Accord définitif de la Première nation des Nacho Nyak Dun* prévoit la rédaction et l'approbation conjointes du plan directeur.

Lieux historiques de la maison Rampart et de la maison Lapierre

Il y a eu activité considérable au lieu historique de la maison Rampart au cours de l'été 2000, le magasin en rondins de deux étages Cadzow ayant été démonté et remonté. L'édifice est construit avec des billes équarries assemblées selon ce qu'on appelle la technique *pièce sur pièce*, le style de la Baie d'Hudson ou le style de la rivière Rouge, avec des ouvertures de rondins horizontaux fixés à des piquets par des tenons mortaises. Les rondins pourris ont été remplacés par des rondins neufs ou solidifiés à l'aide de nouveaux rondins, qui avaient été équarris à la main et stockés sur le site l'année précédente. À la fin de la saison de construction, les poutres de plancher du rez-de-chaussée et les quatre murs avaient été élevés, les solives du deuxième étage et le toit devant être installés en 2001. Dan Cadzow était un commerçant indépendant qui exploitait son commerce depuis la maison Rampart au début du XX^{e} siècle.

La maison Rampart, sur la rivière Porcupine sur la frontière avec l'Alaska, et la maison Lapierre, située sur la rivière Bell près de la frontière avec les T. N.-O. sont toutes deux des copropriétés de la Première nation Gwitch'in Vuntut et du gouvernement du Yukon, qui les gèrent en collaboration conformément à l'*Entente définitive des Gwitch'in Vuntut*. Un comité du patrimoine mixte a préparé un plan directeur pour les deux sites; ce plan devrait être accepté officiellement par les deux gouvernements à l'occasion d'une cérémonie prévue à la maison Rampart au cours de l'été 2001.

On s'attend à ce que l'étude de l'histoire orale des Gwitch'in Vuntut, financée partiellement par la Direction, procure du matériel d'interprétation et de recherche supplémentaire pour les deux sites.

À la recherche de notre patrimoine

La Direction du patrimoine du gouvernement du Yukon cherche depuis 12 ans à retracer les artefacts originaires du Yukon. Au début de l'exploration du Nord, les commerçants, missionnaires, pêcheurs de baleines et scientifiques recueillaient des objets fabriqués par les peuples autochtones, ainsi que des spécimens d'histoire naturelle.

Une grande partie des artefacts du Yukon et des spécimens de son histoire naturelle sont conservés dans des collections partout dans le monde. Ces diverses collections témoignent des ressources ainsi que des peuples rencontrés au moment de l'acquisition de ces artefacts et spécimens, et de leur mode de vie. À ce jour, on connaît plus de 100 institutions dans le monde qui possèdent des collections provenant du Yukon.

La Direction du patrimoine a reçu du financement de Patrimoine Canada, dans le cadre de son Programme d'aide aux musées, pour créer une base de données qui comprendra des images des diverses collections. Grâce à cette nouvelle ressource, la Direction sera en mesure de répondre à l'intérêt grandissant pour l'accès à cette information, particulièrement celle qui concerne les objets autochtones, à des fins intellectuelles.

Cette ressource patrimoniale est mise à la disposition des chercheurs, des musées et des Premières nations, à qui elle permettra de mieux comprendre le patrimoine unique du Yukon. La Direction du patrimoine continue à chercher des témoignages tangibles du patrimoine du Yukon. Toute piste ou renseignement supplémentaire au sujet des collections qui pourrait s'ajouter à la documentation que l'on travaille actuellement à rassembler, serait apprécié. On peut s'adresser à Ed Krahn (ed.krahn@gov.yk.ca) ou à Drew Ball (drew.ball@gov.yk.ca).

Ressources renouvelables – Tourisme et parcs

Stratégie à l'endroit des aires protégées du Yukon

La Stratégie à l'endroit des aires protégées (SAP) a pris fin en décembre 1998. Le principal objectif de cette stratégie était de représenter chacune des 23 écorégions du Yukon au sein d'aires protégées. Sept écorégions sont représentées adéquatement et on procède à l'heure actuelle à l'évaluation des ressources de cinq écorégions non représentées. Cette évaluation facilitera l'identification des zones d'intérêt dont on pourrait envisager la protection en vertu de la SAP, laquelle est un processus public impliquant une équipe locale de planification et de vastes consultations. Bien qu'elles soient distinctes des aires protégées en vertu de la SAP, d'autres régions protégées potentielles appelées « zones spéciales de gestion » sont créées dans le cadre des négociations des revendications territoriales et peuvent contribuer à la réalisation des objectifs de la SAP.

Riches d'une expérience de deux ans dans la mise en oeuvre de la SAP, le gouvernement du Yukon, le gouvernement fédéral et les Premières nations examinent actuellement les éléments du processus de sélection et de désignation. On a réuni un comité consultatif public, composé de représentants de l'industrie, de responsables de la conservation et d'autres intervenants, afin d'assurer la participation du public à l'examen. Dans le cadre de cet examen, on se penchera sur les questions suivantes :

- la façon dont l'évaluation des

Stratégie à l'endroit des aires protégées du Yukon

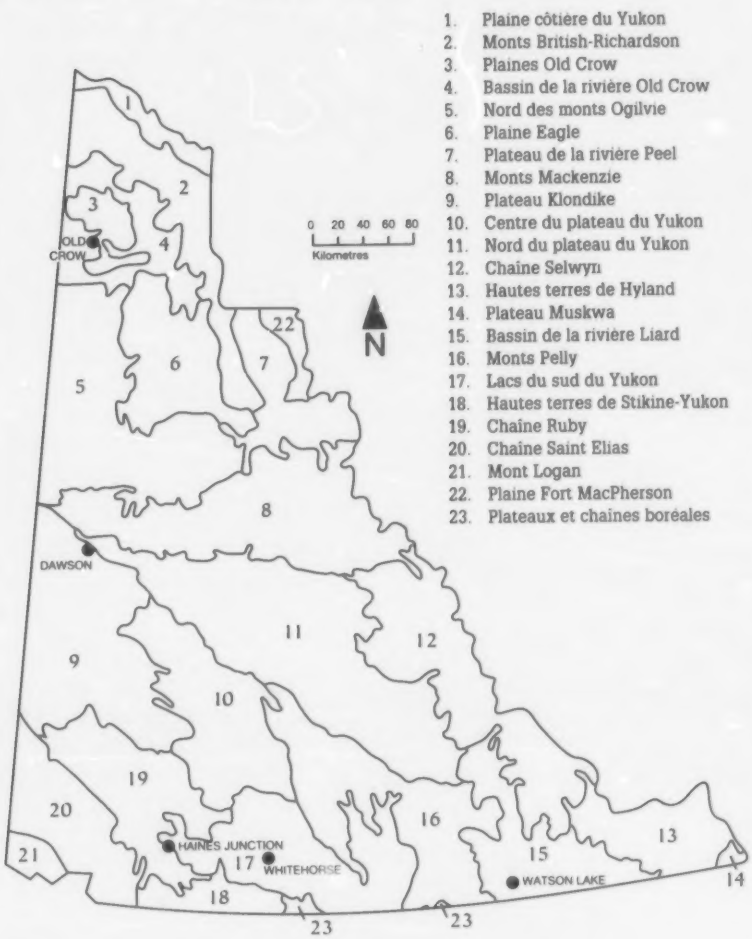

ressources naturelles, socioculturelles et économiques est préparée et étudiée;
- les options qui se présentent pour légiférer sur la SAP; et
- les rôles et les responsabilités clarifiés à l'intention des participants au processus.

Les résultats de l'examen seront incorporés au prochain projet de planification de l'aire protégée, qui débutera au printemps 2001.

Parc territorial Asi Keyi (proposition)

Asi Keyi est une zone spéciale de gestion (ZSG) dont l'établissement a été négocié dans le cadre des ententes définitives des Premières nations de Kluane et de White River, qui n'ont pas encore été ratifiées. En 1997, le gouvernement du Yukon et le gouvernement fédéral se sont engagés à assurer la protection provisoire d'Asi Keyi jusqu'à ce que les accords définitifs entrent en vigueur. En novembre 2000, le gouvernement fédéral a approuvé la protection provisoire de la ZSG Asi Keyi pour une période de cinq ans.

On propose de faire de la zone Asi Keyi un parc de conservation du milieu naturel d'une superficie de 3 000 km² en vertu de la *Loi sur les parcs du Yukon*. La zone est reliée au côté nord de la réserve de parc national du Canada Kluane, près de Beaver Creek, et comprend une vaste part de l'ancien

Comité international du patrimoine polaire

Le Comité international du patrimoine polaire (CIPP) du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) a été formé en l'an 2000 dans le but de promouvoir la collaboration internationale dans tous les aspects de la protection et de la conservation touchant le patrimoine non autochtone de l'Arctique et de l'Antarctique. ICOMOS est une organisation qui représente 75 comités nationaux consacrés à l'amélioration de la conservation, de la protection, de la remise en valeur et de l'amélioration des monuments, groupes d'édifices et sites. Le patrimoine laissé par les visiteurs n'est qu'un aspect du patrimoine nordique, mais sa portée excède grandement les frontières et le cercle polaire. Le président du CIPP est Norvégien; les membres actuels représentent la Russie, la Nouvelle-Zélande, la France, la Suède, l'Australie, le Royaume-Uni et le Canada. La première réunion du CIPP doit avoir lieu au printemps 2001. Les personnes intéressées à se joindre à ICOMOS Canada et à devenir membre d'un comité parallèle canadien, peuvent s'adresser à Doug Olynyk, à l'adresse doug.olynyk@gov.yk.ca.

CANQUA (Association canadienne pour l'étude du Quaternaire)

La Direction du patrimoine accueillera la CANQUA à l'occasion de son assemblée annuelle qui se tiendra du 20 au 24 août 2001 à Whitehorse, Yukon. CANQUA est un groupe multidisciplinaire réunissant des géographes, des géologues, des archéologues, des botanistes et des biologistes qui se consacrent à l'étude de la période du Quaternaire, qui correspond aux deux derniers millions d'années de l'histoire de la terre. On prévoit des études sur le terrain à Fort Selkirk et au Klondike. Pour de plus amples renseignements au sujet de cette assemblée et pour en savoir plus sur la Direction et ses activités, visitez notre site Web à l'adresse **www.beringia.com**.

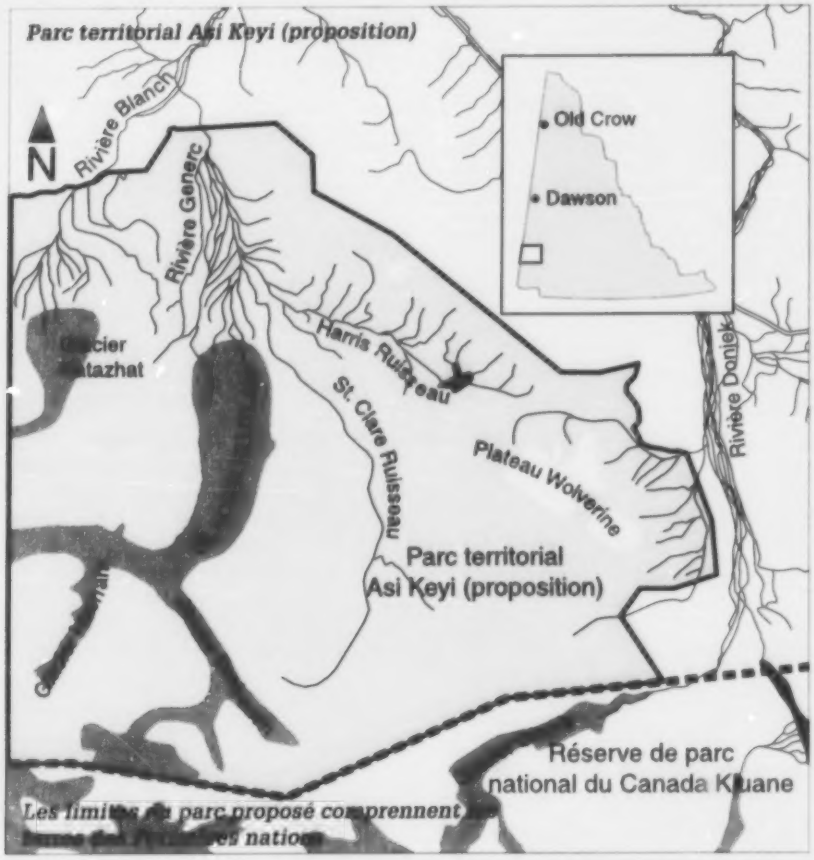

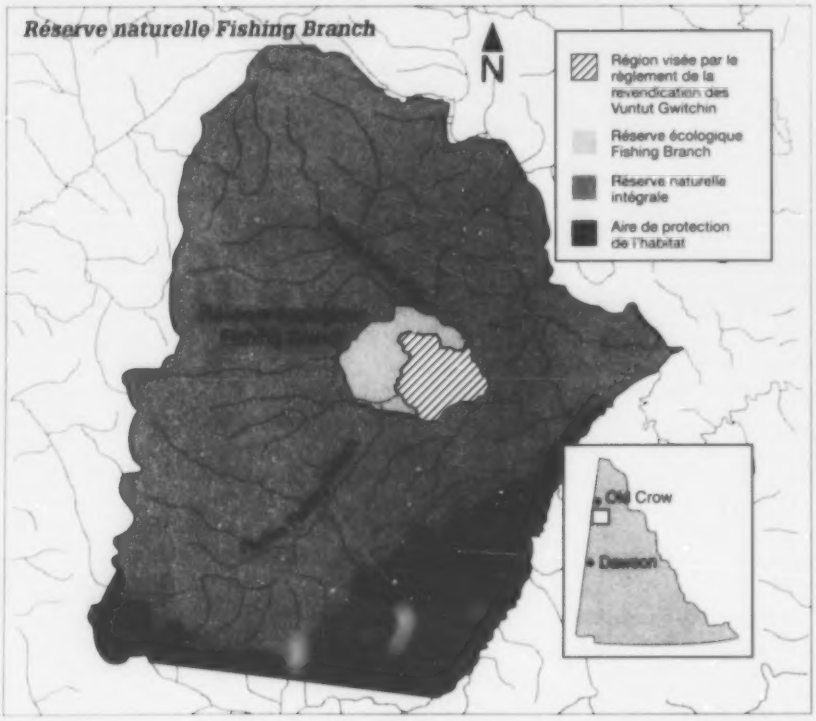

refuge faunique Kluane.

Le glacier Klutlan, l'élément le plus spectaculaire de la ZSG, est d'une importance mondiale en raison de l'abondante végétation qui pousse au-dessus de la glace. Le front du glacier est isolé par une couche de cendre volcanique d'un mètre d'épaisseur provenant d'une éruption volcanique survenue il y a environ 1 450 ans. Cette cendre constitue aujourd'hui une excellente base pour une vaste gamme d'espèces végétales, depuis les arbrisseaux jusqu'aux forêts.

Asi Keyi comprend le plateau Wolverine, une zone dépourvue d'arbres où poussent de nombreuses plantes de la Béringie exclusives à la région. Le futur parc abrite également la plus grande partie de l'habitat yukonnais du troupeau de caribous Chisana de la vallée de la White River (voir l'article à la page 12).

Réserve naturelle Fishing Branch

Le gouvernement du Yukon a approuvé les limites de la réserve naturelle Fishing Branch (5 400 km²) et de l'aire de protection de l'habitat (1 000 km²) en décembre 1999, sur la recommandation de l'équipe locale de planification. Ces deux aires entourent l'ancienne réserve écologique et la région visée par le règlement de la revendication des Gwitchin Vuntut au mont Bear Cave. Ensemble, ces terres forment un complexe d'aires protégées qui englobent le bassin de la rivière Fishing Branch et une partie du bassin adjacent de la Cody Creek, assurant la protection des principaux habitats et sites culturels de la région.

La principale caractéristique écologique de la région de Fishing Branch est la migration anadrome des saumons kétas en septembre, qui permet à la population de grizzlis de se nourrir juste avant l'hibernation. La réserve naturelle Fishing Branch est représentative de l'écorégion des monts Ogilvie Nord, ainsi que d'une petite partie de l'écorégion de la plaine d'Eagle. Le gouvernement fédéral a cédé les terres de la réserve écologique et de la réserve naturelle au gouvernement du Yukon au début de 2001. L'aire de protection de l'habitat

ne sera pas transférée et les droits miniers, de même que les droits pétroliers et gaziers, ne seront pas retirés.

L'équipe locale de planification a entrepris la rédaction d'un plan directeur pour le complexe d'aires protégées. On devrait pouvoir soumettre ce plan à l'examen public au printemps 2001. Ayant à traiter avec quatre désignations et trois propriétaires (la Première nation des Gwich'in Vuntut, le gouvernement du Yukon et celui du Canada), l'équipe locale de planification aura la grande difficulté, dans l'élaboration du plan directeur, d'aborder la région comme une seule et même unité écologique (voir l'article à la page 12).

Parc de conservation du milieu naturel Tombstone

Les limites finales du parc de conservation du milieu naturel Tombstone ont été approuvées par le gouvernement du Yukon et celui des Tr'ondëk Hwëch'in en décembre 1999 et couvrent une superficie de 2 232 km^2. Ces limites se fondent sur le travail préalable du Comité directeur de Tombstone, créé en vertu de l'*Entente définitive des Tr'ondëk Hwëch'in*. Le seul écart par rapport aux recommandations finales du Comité à cet égard est l'exclusion d'un corridor d'un kilomètre le long de la route du Dempster qui traverse le parc, cela afin de conserver une emprise pour la construction future de l'infrastructure nécessaire aux pipelines.

Le plan directeur du parc Tombstone est bien entamé. Le Comité directeur a rédigé un énoncé de vision provisoire. Au cours de l'été et de l'automne 2000, le Comité directeur a recueilli les commentaires du public et des agences gouvernementales à propos des questions à aborder dans le cadre de l'élaboration du plan directeur. Le document de travail décrivant les objectifs visés et les mesures prévues devrait être soumis au public pour examen au printemps 2001. Le document de travail du plan directeur lui-même devrait être soumis à l'examen public à la fin de l'été.

Le parc Tombstone comporte une grande diversité de paysages, depuis les hautes-terres subarctiques de Blackstone, avec pingos, sol géométrique et paysage non glaciaire, jusqu'aux basses terres boisées des vallées des rivières North Klondike et Chandidu, en passant par les spectaculaires monts Ogilvie. Le parc comprend des routes traditionnelles, le site d'un village occupé toute l'année et nombre d'autres sites importants pour les Tr'ondëk Hwëch'in (voir l'article à la page 12).

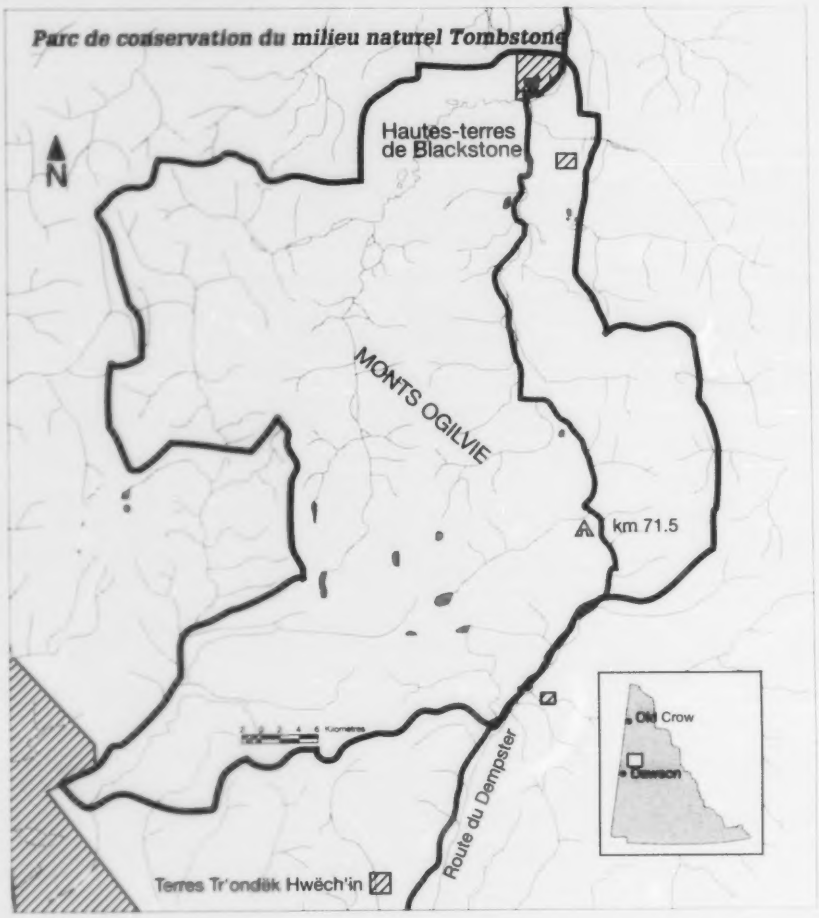

Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut

■ ***Parcs, réserves de parc et lieux historiques territoriaux***

1. Blackstone
2. Sentier Canol/Dodo Canyon
3. Canyon City
4. Sources de la rivière Coal
5. Fishing Branch
6. Fort Selkirk
7. Fort Smith Mission
8. Forty Mile, Fort Cudahy et Fort Constantine
9. Gwich'in
10. Île Herschel
11. Lac Hidden
12. Ijiraliq
13. Katannilik
14. Kekerten
15. Kuklok
16. Lansing Post
17. Maison Lapierre
18. Mallikjuaq
19. Relais Montague
20. Station de telegraphie d'origine, Bureau de la scierie du Yukon (Dawson City)
21. Qaummaarviit
22. Maison Rampart
23. Sentier patrimonial Ridge Road
24. Relais Robinson
25. Shawshe
26. Sylvia Grinnell
27. Tombstone
28. Twin Falls Gorge

◆ ***Parcs nationaux (PN), réserves de parc (RPN), sites nationaux (SN) et lieux historiques nationaux (LHN)***

29. LHN Arvia'juaq
30. PN Aulavik
31. PN Auyuittuq
32. Lieu traditionnel de pêche de Deline et LHN vieux Fort Franklin
33. LHN Passage automnal des caribous
34. PN Ivvavik
35. LHN Kitigaryuit
36. LHN Klondike (Dawson City)
37. PN Kluane
38. RPN Kluane
39. LHN Nagwichoonjik
40. RPN Nahanni
41. LHN Église Notre-Dame de Bonne-Espérance
42. Site canadien des pingos
43. PN Quttinirpaaq
44. LHN Sahyoue et Edacho
45. PN Sirmilik
46. PN Tuktut Nogait
47. PN Vuntut
48. PN Wapusk
49. PN Wood Buffalo
50. LHN Yukon *(SS Klondike)*

✱ ***Régions à l'étude***

51. Île Akpatok
52. Île Digges
53. Îles du bassin Foxe
54. Lac Mills/Edéhzhie
55. Basses-terres Rasmussen
56. Wolf Lake

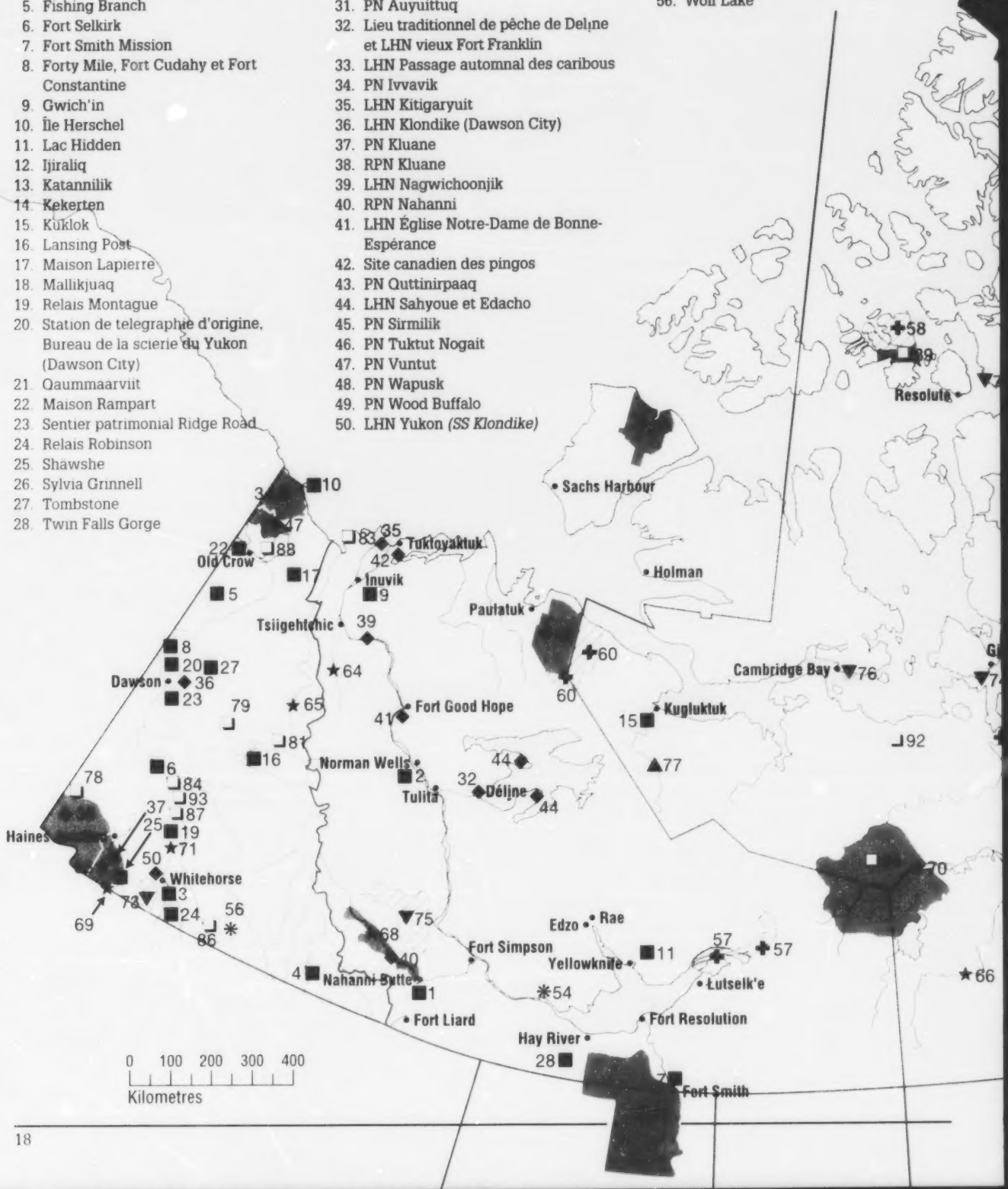

✚ ***Parcs nationaux et lieux historiques nationaux proposés***

57. Bras Est du Grand lac des Esclaves
58. Nord de l'île Bathurst
59. Monts Torngat
60. Tuktut Nogait
61. Ukkusiksalik
62. Utkuhiksalik

★ ***Rivières et fleuves du patrimoine***

63. Alsek
64. Arctic Red
65. Bonnet Plume
66. Kazan
67. Soper
68. Nahanni-Sud
69. Tatshenshini
70. Thelon
71. Thirty Mile (fleuve Yukon)

▼ ***Parcs et lieux historiques territoriaux proposés***

72. Île Beechey
73. Lac Kusawa
74. Passage du Nord-Ouest/Expédition Franklin
75. Plateau Ram
76. Uvajuq

▲ ***Projet de rivière du patrimoine***

77. Coppermine

❑ ***Autres aires de conservation***

78. Zone spéciale de gestion Asi Keyi (proposition)
79. Zone spéciale de gestion Ddhaw Gro
80. Harry Gibbons/Refuge d'oiseaux de la baie Est
81. Aire de protection de l'habitat du marécage Horseshoe
82. Réserve nationale de faune Igaliqtuuq (proposition)
83. Refuge d'oiseaux de l'île Kendall
84. Zone spéciale de gestion de L'hutsaw Wetlands
85. Réserve nationale de faune Nirjutiqavvik (proposition)
86. Réserve nationale de faune du delta de la rivière Nitsutlin
87. Zone spéciale de gestion de la rivière Nordenskiold
88. Zone spéciale de gestion Old Crow
89. Réserve nationale de faune de Polar Bear Pass
90. Refuge d'oiseaux de l'île Prince-Léopold
91. Réserves nationales de faune Qaqalluit et Akpait (proposition)
92. Refuge d'oiseaux du golfe Reine-Maud
93. Zone spéciale de gestion Ta'tla Mun
94. Réserve naturelle Thelon

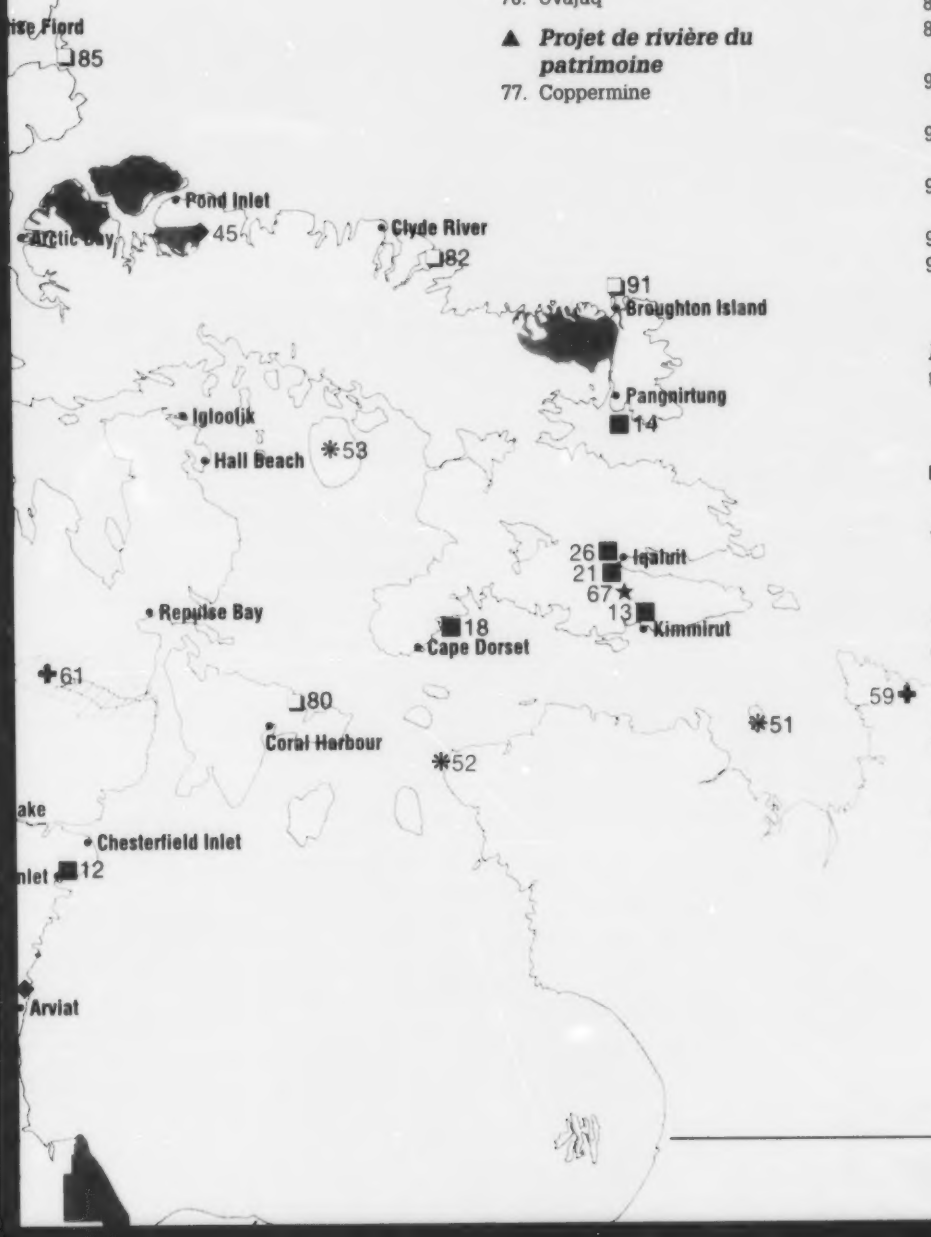

Legend

- Parcs, réserves de parc et sanctuaires faunique actuels
- Parcs proposés
- Parcs, réserves de parc et lieux historiques territoriaux
- Parcs nationaux (PN), réserves de parc (RPN), sites nationaux (SN) et lieux historiques nationaux (LHN)
- Regions à l'etude
- Parcs nationaux et lieux historiques nationaux proposes
- Rivieres et fleuves du patrimoine
- Parcs et lieux historiques territoriaux proposes
- Projet de riviere du patrimoine
- Autres aires de conservation

Région visée par le règlement de la revendication des Inuvialuit

Gouvernement du Canada – Parcs Canada –
Unité de gestion de l'Ouest de l'Arctique

Introduction

Trois parcs nationaux, trois lieux historiques nationaux et le site canadien des pingos protègent des régions qui représentent le caractère sauvage isolé, le patrimoine culturel et les paysages nordiques uniques de l'Ouest de l'Arctique, et en font la promotion. Les trois parcs sont relativement vastes comparativement aux parcs nationaux du sud du Canada et sont représentatifs de la nature sauvage qu'on trouve dans des endroits reculés du Nord. Les lieux historiques nationaux de Kitigaaryuit (région visée par le règlement de la revendication des Inuvialuit), de Fort McPherson et de Nagwichoonjik (région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in) commémorent l'importance de ces sites pour l'histoire du Canada.

Les activités de recherche et de surveillance entraînent une meilleure compréhension des ressources culturelles et écologiques et guideront la planification et la gestion des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et du site canadien des pingos. Parcs Canada a réalisé des projets de recherche au cours du printemps, de l'été et de l'automne 2000 afin de trouver réponse à des questions précises, et les activités de surveillance ont donné lieu à des observations répétées afin de comprendre en quoi les systèmes changent avec le temps et comment ils sont affectés par les perturbations. Les programmes de surveillance sont conçus pour qu'on puisse mieux connaître les divers éléments et processus de l'écosystème des sites gérés dans l'Ouest de l'Arctique, et comment ces ressources se modifient.

La prochaine étape dans la mise en oeuvre d'un programme de recherche et de surveillance est de faire le sommaire des données recueillies. On publiera au début de 2001 un rapport faisant état du résultat de ces activités et dressant une évaluation de leur efficacité. Ce rapport vise avant tout à mettre à la disposition du personnel de Parcs Canada, des partenaires de la cogestion et du public les données recueillies, ainsi qu'à aider à la gestion des sites et de la région environnante. La création d'un système d'information géographique et d'un système de gestion des données est un élément essentiel pour rendre cette information utile pour la gestion du parc.

Le travail se poursuit avec un projet visant à mesurer les changements dans l'élévation du terrain au moyen d'images satellite obtenues avec un radiomètre perfectionné à très haute résolution (AVHRR). Chaque parc est photographié par l'AVHRR tous les dix jours; ces images fournissent des données au sujet des changements qui surviennent dans la végétation et l'enneigement. On organise présentement des activités supplémentaires de surveillance de la végétation et de l'habitat afin de compléter les données obtenues au moyen des images satellite.

Le personnel de Parcs Canada a réalisé des études des oiseaux nicheurs et des rapaces (en mettant l'accent sur le faucon pèlerin), en plus de participer à l'étude de contrôle des oiseaux des T. N.-O. et du Nunavut. On a également réalisé des études au sujet de l'orignal et du boeuf musqué du Versant nord du Yukon, et du lemming sur l'île Banks.

Parc national du Canada Aulavik

Le parc national du Canada Aulavik est situé au nord de l'île Banks et représente la région naturelle des basses-terres de l'Arctique Ouest. Les Inuvialuit et le gouvernement du Canada ont signé en 1992 une entente en vue de l'établissement du parc; les terres ont été mises de côté à cet effet en 1994 et la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* a été modifiée le 20 octobre 2000 pour comprendre le parc national Aulavik.

Les activités de recherche à Aulavik comprennent l'inventaire des poissons de la rivière Thomsen, des études sur la paléolimnologie des lacs et des rivières, des études des récifs de corail dévoniens, ainsi que des études de classification des caribous et des boeufs musqués.

Des activités de surveillance écologiques ont eu lieu en l'an 2000; elles se concentraient sur le climat, la végétation et l'habitat, la faune, ainsi que l'incidence de l'utilisation des ressources naturelles et culturelles par les humains. La surveillance du climat comprenait des stations météorologiques automatisées pour mesurer la température de l'air, les précipitations, l'humidité, le rayonnement solaire, la vitesse et l'orientation éoliennes, l'enneigement et le rayonnement UV-B. On a procédé à des tests de qualité de l'eau de la rivière Thomsen et on a ajouté des sondes qui relèvent la température du pergélisol à deux stations météorologiques d'Aulavik.

On a surveillé les ressources culturelles de trois sites d'Aulavik. Ces activités de surveillance fourniront des données précieuses au sujet de la condition de ces sites.

Site canadien des pingos

Le site canadien des pingos, le seul site de cette nature au Canada, représente les caractéristiques du terrain du pergélisol et des pingos de la péninsule Tuktoyaktuk.

Deux aînés ont été conduits sur le site et interrogés au sujet de leur utilisation de la région, dans le cadre d'une étude portant sur les ressources culturelles qui a eu lieu en 2000.

Parc national du Canada Ivvavik

Le parc national du Canada Ivvavik est situé dans le Nord du Yukon et

représente les régions naturelles du Nord du Yukon et du delta du fleuve Mackenzie. Il a été créé dans le cadre de la *Convention définitive des Inuvialuit* en 1984.

La recherche réalisée à Ivvavik comprenait l'évaluation des incidences de l'activité humaine sur un lac isolé de la toundra, ainsi qu'un relevé de population du troupeau de caribous de la Porcupine. Un programme de surveillance des sites de campement s'est poursuivi le long de la rivière Firth afin d'évaluer l'incidence de l'activité humaine et la qualité du milieu naturel de ces camps. La surveillance des ressources culturelles le long de la rivière Firth fournira des données précieuses au sujet de la condition de ces sites.

Les activités de surveillance écologique menées à Ivvavik portaient sur le climat, la végétation et l'habitat, la faune et l'incidence de l'activité humaine sur les ressources naturelles et culturelles. On a testé la qualité de l'eau de la rivière Firth et mesuré son débit. On planifie à l'heure actuelle la surveillance de la profondeur du pergélisol aux stations météorologiques du parc.

Parc national du Canada Tuktut Nogait

Le parc national du Canada Tuktut Nogait se trouve à l'est de la communauté de Paulatuk, nichée au creux d'une baie de l'océan Arctique, et représente la région naturelle des collines de la toundra. Le parc a été établi en 1996, après sept années de négociations entre les Inuvialuit, le gouvernement des T. N.-O. et celui du Canada. Les terres ont été mises de côté dans la région touchée par le règlement de la revendication du Sahtu et au Nunavut jusqu'en 2003 pour les besoins du parc.

En décembre 1998, le secrétaire d'État aux parcs de l'époque a annoncé une aide financière accélérée de deux millions de dollars pour favoriser la création d'emploi et les retombées économiques associées au parc. Par suite de consultations auprès de la communauté, on a identifié un certain nombre de projets dont pourraient profiter le parc et la communauté de

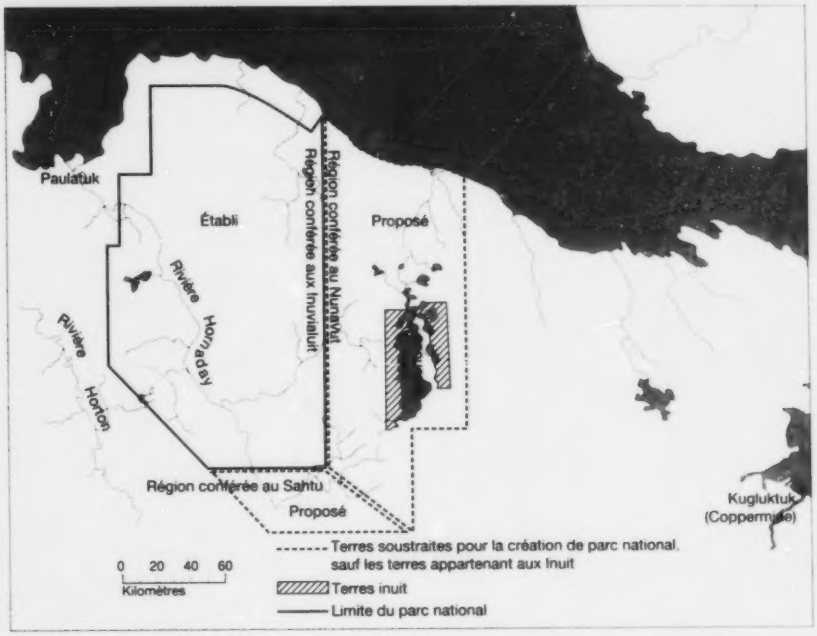

Paulatuk. Citons notamment la prestation d'un programme de formation en écotourisme pour favoriser les futurs services de guide dans le parc et dans la région. On a mis la dernière main à la construction d'un centre d'accueil des visiteurs et d'une installation d'exploitation à Paulatuk, et Parcs Canada devrait s'installer dans ces nouveaux locaux en avril 2001. Parcs Canada a en outre parrainé six joueurs de tambour et danseurs inuvialuit de la région qui ont participé à l'Expo 2000 à Hanovre, en Allemagne. Le voyage fut une réussite et une expérience fort enrichissante pour ces jeunes de 13 à 15 ans.

Un certain nombre d'activités de surveillance ont également eu lieu en 2000. Des stations météorologiques automatisées ont mesuré la température de l'air, les précipitations, l'humidité, le rayonnement solaire, la vitesse et l'orientation éoliennes, l'enneigement et le rayonnement UV-B. On planifie présentement la surveillance de la profondeur du pergélisol à ces stations météorologiques. On a testé la qualité de l'eau et mesuré le débit de la rivière Hornaday.

On a réalisé deux projets de recherche portant sur les ressources culturelles, en plus de terminer la deuxième année d'un programme d'inventaire archéologique échelonné sur trois ans. On a interrogé les aînés et les chasseurs de Paulatuk pour recueillir les connaissances locales au sujet de Paulatuk et de la région du parc.

On a également entrepris le dénombrement des bêtes, des relevés de la productivité et un recensement par relevé aérien des troupeaux de Bluenose-West et de cap Bathurst, sans compter les études de la qualité du milieu aquatique et des études paléolimnologiques de quatre lacs, et la cartographie de la végétation.

Gouvernement du Yukon – Tourisme – Direction du patrimoine

Parc territorial de l'île Herschel

On examine actuellement un certain nombre de questions concernant les structures patrimoniales de l'île Herschel. Les fondations du magasin et de l'entrepôt de la Northern Whaling and Trading Company (NW&TC) ont subi une érosion accrue due à l'action des vagues, en plus d'être endommagées par la glace de mer poussée par des vents de tempêtes en 2000. La région touchée par l'entente sur la chasse à la baleine à Pauline

Cove se trouve immédiatement au-dessus du niveau de la mer et est exposée aux effets des forces naturelles qui redessinent continuellement la côte. On a placé des sacs de sable le long de l'édifice de la NW&TC du côté de la rive et, une fois les fondations stabilisées, on surveillera la situation pour savoir si les indices récents révèlent une tendance et une menace à long terme.

La Direction du patrimoine procède à l'heure actuelle à la planification de la reconstruction de la charpente d'une hutte de terre préeuropéenne afin d'améliorer l'interprétation du mode de vie sur l'île avant sa découverte par Sir John Franklin en 1826. On se fondera sur des éléments découverts lors de recherches archéologiques sur l'île pour reconstruire la charpente. La Direction travaille également en collaboration avec le Centre des ressources culturelles inuvialuites afin de déterminer le traitement qui convient aux sépultures inuvialuit de l'île. On parle d'environ 100 sépultures, dont certaines grandement détériorées. On pourrait entreprendre des études pour identifier l'effet qu'a aujourd'hui la solifluxion due à la fonte du pergélisol sur les sépultures et l'effet qu'elle aura dans le futur.

La Direction du patrimoine participera à l'examen du plan directeur du parc, actuellement à l'étape de l'élaboration. Selon la *Convention définitive des Inuvialuit*, la région visée par le règlement à Pauline Cove doit être gérée par le gouvernement du Yukon avec la même rigueur que les lieux historiques nationaux (voir l'article suivant).

Ressources renouvelables – Tourisme et parcs

Parc territorial de l'île Herschel

L'île Herschel est officiellement devenue un parc territorial du Yukon en 1987, dans le cadre de la *Convention définitive des Inuvialuit*. On a terminé au début de 1991 un plan directeur pour le parc, en collaboration avec les Inuvialuit. L'examen officiel du plan a débuté en 2000 et devrait se terminer à l'été 2001. Nombre des enjeux qu'il faut aborder dans cet examen n'avaient pas été prévus à la fin des années 1980. En outre, on dispose maintenant de nouvelles données sur les ressources, ce qui permet de prendre des décisions mieux éclairées. La plan révisé vise à donner à la gestion du parc son orientation stratégique à long terme.

L'une des principales questions soulevées est l'augmentation du nombre de visiteurs dans le parc. Les croisières ont augmenté considérablement dans le passage du Nord-Ouest au cours des sept dernières années et l'île Herschel sert maintenant d'escale. Des groupes de plus de 100 visiteurs s'arrêtent sur l'île pour une escale de quatre heures ou plus, et de deux à quatre bateaux de croisières arrivent chaque été. Cette situation est préoccupante car la capacité d'accueil est insuffisance et il faut trouver un moyen pour gérer efficacement la visite de groupes si nombreux, sans abîmer le parc pour que les autres visiteurs puissent continuer à en profiter (voir l'article précédant).

La question de l'utilisation, opposée aux besoins de protection, sera évaluée en détail, en tenant compte en particulier de la superficie restreinte du parc. Le nombre annuel de visiteurs est passé de 150 au début des années 1990 à 750-900 ces dernières années. Il faut mettre un terme à cette tendance. Il faut prendre des mesures immédiates pour protéger les ressources du parc tout en essayant de répondre aux besoins des visiteurs.

Un autre point qui a été soulevé est qu'il est devenu évident que le parc ne peut être géré en tant qu'entité distincte, bien qu'il s'agisse d'une île. Les activités environnantes ont sur le parc des incidences tant sur le plan environnemental que sur le plan visuel. L'accroissement de l'exploration et de l'extraction pétrolières, de même que l'augmentation de l'activité aérienne, par exemple, peuvent avoir des répercussions importantes sur le parc et sur les visiteurs. Une gestion intégrée, qui inclut les régions à l'extérieur du parc, peut s'avérer nécessaire pour minimiser ces répercussions et préserver les valeurs écologiques de la grande région.

On se penchera sur ces questions, et sur d'autres, pendant l'hiver 2000-2001, par le biais de forums publics et de rencontres avec des groupes d'intérêt qui se tiendront dans l'ensemble du Yukon et dans la région visée par le règlement de la revendication des Inuvialuit. Ces rencontres permettront de modifier le plan directeur pour le rendre plus approprié à la gestion des ressources du parc au début du XXI^{e} siècle.

Région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in

Institut social et culturel gwich'in

Projet de recherche biographique sur les aînés gwich'in

Sarah Simon, Hyacinthe Andre, Mary Kendi, Eunice Mitchell, Pierre Benoit, Catherine Mitchell, et Alfred Semple, sept des aînés les plus âgés des quatre communautés gwich'in, ont été interrogés l'été dernier au nom de l'Institut social et culturel gwich'in (ISCG) au sujet de leurs antécédents. Cette information a servi à établir le « calendrier des aînés de l'ISCG 2001 ». On devrait procéder à d'autres entrevues l'an prochain et le tout pourrait mener à la publication d'un livre scolaire.

Projet d'ethnobotanique gwich'in

L'Institut social et culturel gwich'in a travaillé de concert avec Parcs Canada, le Aurora Research Institute et des aînés gwich'in pour produire un livre au sujet de l'utilisation traditionnelle des plantes par les Gwich'in : nourriture, médicaments, abris et outils. Ce livre donne le nom gwich'in de ces plantes, l'endroit où on peut les trouver et l'utilisation qu'on peut en faire. Le livre contient aussi quelques recettes pour faire des médicaments. Il a été publié au début de 2001.

Livre sur l'histoire de la collectivité des Gwich'in Gwichya

Depuis 1996, l'Institut social et culturel gwich'in travaille à la rédaction d'un livre portant sur l'histoire de l'utilisation du sol sur ces terres et sur l'histoire de la collectivité, intitulé *Googwandak: A History of the Gwichya Gwich'in and of Tsiigehtchic*. Le livre sera publié à l'hiver 2000-2001. Ce document unique décrit la culture des Gwichya Gwich'in et la façon dont ils utilisaient le sol, en se fondant sur l'histoire orale, les archives, des données publiées et des données archéologiques réunies depuis 1992. Ce document de 350 pages contient plus de 100 photos, cartes et diagrammes; il s'agit d'une contribution exceptionnelle à la littérature nordique et d'une ressource pédagogique très précieuse. Ce projet a bénéficié de l'aide financière de Parcs Canada, du Fonds du millénaire, du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation du gouvernement des T. N.-O., du Conseil de l'éducation de Beaufort-Delta, du Conseil des Gwichya Gwich'in et de l'administration scolaire du district de Tsiigehtchic. Ce livre est le premier d'une série qui sera produite au cours des 10 prochaines années sur l'histoire des communautés gwich'in et de l'utilisation du sol.

Plan de revitalisation de la langue gwich'in

Dernièrement, le gouvernement des T. N.-O. a transféré la responsabilité des programmes linguistiques et des sommes d'argent qui y sont rattachées aux groupes linguistiques autochtones concernés des T. N.-O. Cet été, l'Institut social et culturel gwich'in a entrepris la mise en oeuvre d'un plan quinquennal de revitalisation de la langue gwich'in élaboré en 1999-2000, de concert avec les communautés et organisations gwich'in, les écoles locales et le gouvernement. On a embauché un responsable des programmes linguistiques et un technolinguiste pour mettre en branle les projets et programmes décrits dans le plan. Les projets ayant bénéficié d'une aide financière en 2000 comprennent le dictionnaire gwich'in, le projet sur les vêtements traditionnels, les projets portant sur les langues des communautés, le projet de biographie des aînés gwich'in, ainsi qu'un projet de calendrier 2001 où figurent des aînés gwich'in.

Camp scientifique gwich'in

L'institut social et culturel gwich'in a offert son cinquième camp annuel portant sur les connaissances traditionnelles associées à la terre et sur la science occidentale, destiné aux élèves du secondaire. Cette année, le camp se tenait au camp Knut Lang, à l'extérieur d'Aklavik, en mars 2000. Des étudiants venus d'Aklavik, Inuvik et Tsiigehtchic ont travaillé avec des aînés gwich'in; des membres de la communauté locale experts en histoire, culture et connaissance traditionnelle des Gwich'in; des anthropologues, des biologistes et des géographes qui font partie d'organisations et de commissions de cogestion gwich'in; ainsi qu'avec le gouvernement des T. N.-O. Les étudiants qui ont termine leur séjour ont reçu deux crédits d'études. Le camp répond à une préoccupation largement répandue à l'effet que les jeunes de la région visée par le règlement de la revendication gwich'in ne passent pas suffisamment de temps sur le terrain, à apprendre à connaître la culture gwich'in et les connaissances traditionnelles. Il répond également à l'inquiétude soulevée par le fait que les étudiants décrochent au secondaire et ne possèdent donc pas les qualifications et les compétences voulues pour occuper nombre des emplois requis pour appliquer avec succès la revendication territoriale des Gwich'in ou pour dénicher un emploi professionnel.

Site Internet

Au cours de l'année 2000, le Conseil tribal des Gwich'in (CTG) a cree un site Web qui contient de l'information au sujet de l'*Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in* et sur les organisations touchées par le CTG. L'Institut social et culturel gwich'in est l'élement culturel, patrimonial et educatif du CTG; on trouve maintenant de l'information au sujet de l'Institut sur le site Web, en cliquant sur le lien « Educational and Social ». Le site Web est à l'adresse **www.gwichin.nt.ca**.

Projet de lieu historique national Nagwichoonjik (Section gwich'in du fleuve Mackenzie, entre la rivière Thunder et Point Separation)

Nagwichoonjik a été désigné lieu historique national en janvier 1998. Il est unique en son genre au Canada, étant l'un des plus vastes sites de ce genre, s'étendant sur 170 km le long du fleuve Mackenzie, et parmi les premiers lieux historiques désignés au moyen du concept de « paysage culturel ». Le Comité directeur de la communauté de Nagwichoonjik a mis la dernière main au texte qui sera gravé sur la plaque qui sera posée dans la communauté de Tsiighetchic, commémorant le lieu historique national. L'énoncé d'intégrité commémorative devrait être terminé à la fin de l'automne ou au début de l'hiver 2001; il mènera à l'élaboration du plan directeur et à la négociation d'une entente de partage des frais.

Rapatriement et reproduction de vêtements traditionnels gwich'in

Au cours de l'automne et de l'hiver 2000, l'Institut social et culturel gwich'in, en partenariat avec le Centre du patrimoine septentrional Prince de Galles (CPSPG), a entrepris de reproduire un habit d'homme gwich'in en peau de caribou du XIX^{e} siècle conservé à l'heure actuelle au Musée canadien des civilisations. L'habit se compose d'une tunique, d'un pantalon avec pieds intégrés, casquette, mitaines et gaine pour couteau; il est amplement décoré de piquants de porc-épic teints, de graines de saule blanc soyeux et de franges. Des couturières des quatre communautés gwich'in travaillent à la reproduction de l'habit, en utilisant du matériel et des méthodes traditionnels pour la fabrication et la décoration. Elles fabriqueront cinq exemplaires de l'habit, soit un pour chacune des quatre communautés de la région visée par la revendication territoriale des Gwich'in à des fins éducatives et pour des expositions, et un pour le CPSPG, où il sera exposé et dont il enrichira la collection. Les cinq reproductions devraient être terminées en mars 2001. Toutes les étapes de ce processus sont enregistrées en prévision d'un document vidéo éducatif qui devrait être disponible en 2001-2002.

Projet d'enregistrement et d'archives photographiques

Pendant le déroulement de nombreux projets réalisés par l'Institut social et culturel gwich'in, des centaines d'heures d'histoire orale ont été enregistrées et des milliers de photos et de diapositives ont été prises. En travaillant en collaboration avec le personnel du programme de revitalisation de la langue gwich'in, l'Institut veille à ce que ces enregistrements, photos et diapositives soient tous traduits, transcrits, répertoriés, catalogués et archivés, et que des copies en soient déposées aux archives territoriales. Pour rendre ce matériel plus accessible aux bénéficiaires gwich'in et aux écoles, l'Institut installe au centre culturel un centre d'écoute où les gens peuvent venir écouter leurs parents parler de la terre et de leur culture.

En plus des projets ci-dessus, l'Institut continue à étudier les utilisations qui sont faites de la terre et de l'eau au nom du Conseil tribal des Gwich'in pour l'Office des terres et des eaux et pour le bureau de la gestion foncière gwich'in, en plus de formuler des conseils à propos des répercussions possibles sur les ressources patrimoniales de la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in. Des discussions sont en cours au sujet de la création d'un module patrimonial pour le système d'information géographique du bureau de la gestion foncière gwich'in. L'Institut formule également des commentaires dans le cadre de la stratégie relative aux aires protégées de la région visée par la revendication territoriale des Gwich'in et au Yukon (aires d'usage principal et secondaire), et travaille à faire progresser cette initiative.

Gouvernement du Canada – Parcs Canada

Le mois d'octobre 2000 fut riche en réalisations pour l'Agence Parcs Canada.

Le 12 octobre, la ministre du Patrimoine canadien a officiellement divulgué le *Plan du réseau des lieux historiques nationaux du Canada*. Cette stratégie à long terme répond au besoin d'améliorer le réseau afin de commémorer les peuples, lieux et événements qui ont forgé l'histoire du Canada, et prévoit plus d'efforts pour souligner les réalisations des peuples autochtones, des femmes et des communautés ethnoculturelles dans l'histoire canadienne.

Le *Plan d'entreprise de l'Agence canadienne des parcs 2000-2001/ 2004-2005* a été déposé au Parlement le 16 octobre. Le Plan décrit les objectifs stratégiques de l'Agence et ses stratégies d'investissement pour les cinq prochaines années.

Déposé au parlement le 18 octobre, le *Rapport 1999 sur l'état des lieux patrimoniaux protégés du Canada* souligne les progrès marqués réalisés dans l'établissement du réseau de parcs nationaux, lieux historiques nationaux et autres lieux patrimoniaux protégés. Le rapport aborde également certains sujets de préoccupation, notamment le stress écologique imposé aux parcs nationaux.

Le projet de loi C-27, *Loi concernant les parcs nationaux du Canada*, a reçu la sanction royale le 20 octobre. Il s'agit de la plus importante réglementation qui régisse le mandat de Parcs Canada, qui est de protéger et de gérer les parcs nationaux du Canada. Les parcs nationaux du Canada suivants ont été officiellement ajoutés au réseau des parcs nationaux : Aulavik, Auyuittuq, Quttinirpaaq, Sirmilik et Wapusk (voir les autres articles aux pages 20 et 28). Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site de Parcs Canada, à l'adresse **www.parkscanada.gc.ca.**

Région visée par le règlement de la revendication du Sahtu

Gouvernement du Canada – Parcs Canada –
Lieux historiques nationaux

Lieux historiques nationaux du Canada du lieu de pêche de Déline et de Fort Franklin
Sahyoue (mont Grizzly Bear) et Edacho (collines Scented Grass)

La Commission des lieux et monuments historiques du Canada a commémoré conjointement les sites du Fort Franklin et le lieu de pêche traditionnel des Dénés de Déline en 1996. Ensemble, ces deux sites témoignent des rapports entre les peuples autochtones et les explorateurs eurocanadiens au XIX[e] siècle. Sahyoue (le mont Grizzly Bear) et Edacho (les collines Scented Grass) ont quant à eux été désignés paysages culturels d'importance historique nationale en 1998. Sahyoue et Edacho sont des exemples de sites qui assurent la continuité du patrimoine culturel d'un peuple qui vivait en grand nomade lorsqu'il n'était pas installé sur la terre ferme.

Les quatre sites ont été commémorés au cours de l'été 1999 par le dévoilement de deux plaques trilingues et de panneaux d'interprétation. Cette cérémonie soulignait les efforts continus de la communauté de Déline, qui a travaillé en partenariat avec les gouvernements territorial et fédéral pour assurer la protection et la mise en valeur de ces deux sites.

Programme national de partage des frais

Depuis la commémoration en 1999, la communauté de Déline a continué à travailler avec Parcs Canada pour répondre aux exigences prévues par le programme national de partage des frais (un programme qui procure de l'aide pour les sites historiques nationaux qui ne sont pas sous la responsabilité de Parcs Canada). Ce travail impliquait la rédaction d'un énoncé d'intégrité commémorative (EIC), ainsi qu'un rapport de conservation et de mise en valeur. L'EIC décrit ce qui donne au site son importance nationale, ainsi que l'état ou l'intégrité du site. Le rapport de conservation et de mise en valeur décrit quant à lui un plan d'action précis pour le travail à faire, le cas échéant, en fonction des valeurs identifiées dans l'EIC. Il précise qui doit faire le travail, à quel moment et à quel coût, pour les cinq prochaines années.

L'information nécessaire à la rédaction du rapport de conservation et de mise en valeur a été réunie en faisant des recherches, des visites à d'autres lieux historiques nationaux et grâce à une consultation permanente avec la communauté de Déline. Par ces activités, on voulait réunir des données qui aideraient à identifier les enjeux, options et considérations à étudier dans la mise en valeur, la conservation et la mise en oeuvre des sites de Déline. Plus précisément, on a recueilli de l'information à propos des implications de nature logistique, ainsi que des ressources culturelles et leur état actuel, on a procédé à l'analyse des coûts et dressé des aperçus généraux sur ce qu'implique la gestion d'un paysage de cette taille.

Un représentant de Déline a participé à un atelier de deux jours sur la gestion des ressources culturelles organise par Parcs Canada en juin 2000, suivi d'une visite d'autres lieux historiques nationaux de l'unité de gestion de la côte de la Colombie-Britannique (Fort Langley, Hatzic Rock, et Gulf of Georgia Cannery), visite qui a duré deux jours. Ils ont pu ainsi se familiariser avec le fonctionnement d'autres lieux historiques nationaux et avoir une idée des questions auxquelles on est confronté chaque jour dans ces lieux.

On a également visité la réserve de parc national du Canada Nahanni et le site Sahyoue de Déline au cours de l'été 2000. Le voyage de trois jours en bateau pour se rendre à Sahyoue comprenait des visites à des sites

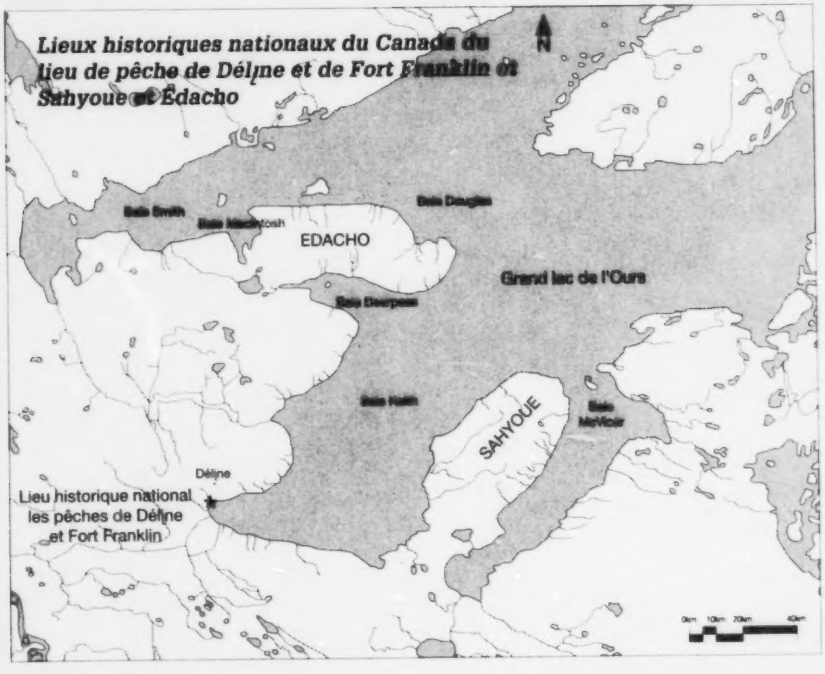

représentatifs de l'histoire des Dénés du Sahtu : lieux de nature spirituelle, lieux de sépulture, campements et cabanes, ainsi qu'un portage traditionnel sur la Sahyoue. À chaque endroit, des histoires ont été racontées, avec le mode de vie traditionnel des Dénés du Sahtu en toile de fond. Ces histoires abordaient l'utilisation traditionnelle du site, saisissant l'esprit du lieu et enrichissant l'expérience générale et la compréhension du site.

Protection de terres en vertu de la stratégie des zones protégées des Territoires du Nord-Ouest

Des terres pour Sahyoue et Edacho ont été mises de côté en février 2001 pour une durée de cinq ans conformément à la stratégie des zones protégées des T. N.-O. Cette mesure provisoire, prise sous le parrainage de la ministre chargée de Parcs Canada, permet de mettre de côté le sol et le sous-sol de terres de l'État et le sous-sol de terres du Sahtu. Elle empêchera toute partie d'enregistrer des intérêts concernant ces terres pendant que les Dénés et les Métis du Sahtu et le gouvernement décident quelle est la meilleure manière pour les conserver, les gérer et les protéger à l'avenir.

Parcs Canada continue de travailler avec la collectivité de Délı̨ne à la protection et à la mise en valeur des quatre sites.

Parcs nationaux

Proposition concernant l'expansion du parc national du Canada Tuktut Nogait

En mars 2001, la ministre chargée de Parcs Canada a annoncé que des discussions allaient débuter dans la région touchée par le règlement de la revendication du Sahtu sur l'expansion possible du parc national du Canada Tuktut Nogait. La décision a été prise en raison de l'intérêt manifesté par les Dénés et les Métis du Sahtu. Tout agrandissement du parc national respecterait les dispositions de *l'Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et Métis du Sahtu* et serait géré conformément à la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et à l'entente de création du parc. Le parc agrandi comprendrait des terres de deux régions touchées par des règlements de revendication territoriale (la région visée par le règlement de la revendication territoriale du Sahtu et la région visée par le règlement de la revendication territoriale des Inuvialuit); il serait cependant géré comme une entité unique à l'aide d'un seul plan directeur préparé pour l'approbation de la ministre sur recommandation d'un conseil de gestion de parc. La nation Sahtu aurait un représentant au conseil.

Premières nations Dogrib

Gouvernement des T. N.-O. – Éducation, Culture et Formation –
Centre du patrimoine septentrional Prince de Galles

Projet de construction d'une réplique d'une tente dogrib en peau de caribou

La tente en peau de caribou dogrib fut la principale forme d'habitation pendant des siècles; la tradition orale des Dogrib et les documents enregistrés en font état. Les sites archéologiques des T. N.-O. révèlent que la structure de forme conique était utilisée depuis au moins 5 000 ans. Comme l'illustrent les photographies historiques, des centaines de ces tentes étaient utilisées chaque jour au début du XX^{e} siècle, mais elles furent rapidement remplacées par les tentes de toile lorsque ces dernières devinrent chose courante dans les années 1920.

Le Projet de construction d'une réplique d'une tente dogrib en peau de caribou a débuté en 1997, avec le rapatriement aux T. N.-O. d'une tente en peau de caribou dogrib vieille de 104 ans, qui était au musée d'histoire naturelle de l'Université de l'Iowa. Achetée en 1893 de Bear Lake Chief, important commerçant dogrib, par le naturaliste Frank Russel, la tente se trouve maintenant dans la collection permanente du Centre du patrimoine septentrional Prince de Galles (CPSPG). Il s'agit probablement de la seule tente en peau de caribou dogrib qui existe toujours et elle est devenue un important témoin d'une époque disparue.

En juin 1998, le CPSPG, en partenariat avec la nation dogrib, a mis sur pied une exposition de cinq mois de la tente originale. Cependant, en raison de l'âge et de la fragilité de la tente, on l'a démontée en octobre 1998. Par suite du grand intérêt manifesté par le public, le CPSPG s'est associé à la Commission des services communautaires des Dogrib et au Conseil des Dogrib visés par le traité 11 pour mettre sur pied un projet visant à créer deux répliques de la tente originale.

On a demandé à sept femmes dogrib de participer au projet. Elles ont accepté de tanner les peaux, de les coudre, de décorer les tentes et de transmettre leur savoir-faire aux jeunes Dogrib. Les aînés ont établi un camp à Russell Lake, près de Rae ou, tout au long de l'automne 1999 et du printemps 2000, les tentes ont été fabriquées. Un des principaux objectifs du projet était de transmettre ce savoir-faire à la jeune génération. On a sélectionné un site pour y installer un camp, avec accès par route, et de nombreux jeunes l'on visité tous les jours pour observer les travaux et y participer. Le tannage des peaux de caribou est laborieux et il a fallu plusieurs semaines pour préparer les peaux nécessaires au projet. Au total, on a obtenu 75 peaux, puisqu'il faut plus de 30 peaux pour chacune des deux répliques. Une fois les peaux tannées, les femmes ont mis près de trois semaines à tailler et à coudre les deux tentes avec de la babiche de caribou. Il fallait tailler les peaux avec soin pour que la tente soit bien tendue. La conception d'une structure aussi complexe de peaux demande certaines connaissances et habiletés.

Pendant que les femmes s'occupaient des peaux, les hommes se rendaient en bateau à un site au nord de Rae pour collecter l'ocre. Mêlé à l'eau et appliqué sur les peaux avec les doigts, l'ocre aidait à sceller les coutures et à les rendre étanches, tout en colorant la tente. On confère aussi à l'ocre des propriétés chamaniques et, en peignant un cercle autour de la tente, on en préserve les occupants du malheur.

Les tentes ont été érigées à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle des Dogrib en août 2000, sous les yeux des représentants de toutes les communautés dogrib. À cette occasion, la nation dogrib a félicité les femmes pour leur excellent travail et a remis l'une des tentes au CPSPG, qui l'a intégrée à sa collection permanente. L'autre tente se tient maintenant à l'école élémentaire Elizabeth Mackenzie de Rae, où elle rappellera constamment aux jeunes Dogrib leur culture, leur histoire et leur identité. L'ensemble du projet a été filmé sur bande vidéo et, à l'hiver 2000-2001, un documentaire de 30 minutes sera réalisé pour illustrer tous les aspects de la construction, du début à la fin.

Pour voir des photographies des tentes en construction, visitez le site Web du CPSPG à l'adresse **http://pwnhc.learnnet.nt.ca/exhibits/lodge/lodgeproject.html**.

Régions touchées par les revendications des Dénés et des Métis (Mackenzie Sud)

Gouvernement du Canada – Environnement Canada – Service canadien de la faune

Lac Mills

Les marécages entourant le lac Mills, élargissement du fleuve Mackenzie à 40 km en aval de sa sortie du Grand Lac des Esclaves, au confluent de la rivière Horn, constituent une importante aire de repos pour des espèces migratrices de sauvagine qui traversent la vallée du Mackenzie. De 1994 à 1997, le Service canadien de la faune effectua des relevés aériens au lac Mills en vue de dénombrer la sauvagine et les oiseaux de rivage qui arrêtent au lac Mills au cours des périodes de migration du printemps et de l'automne. Ce sont là les premières données recueillies au lac Mills depuis le début des années 1970.

La collectivité de Fort Providence aimerait protéger le lac Mills en raison des activités de subsistance et de tout l'aspect culturel qui y sont rattachés. Malheureusement, le régime de propriété de terres privées vient compliquer la situation. Dernièrement, les responsables des Premières nations Deh Cho et les collectivités de Fort Simpson et Fort Providence ont officiellement accepté de réunir le projet de zone protégée du plateau Horn et celui du lac Mills. Dorénavant, une seule zone protégée sera soumise dans le cadre du processus défini dans la Stratégie des zones protégées des T. N.-O. (voir les autres articles aux pages 9 et 11). Parmi les caractéristiques qui seront protégées dans cette zone unifiée, citons notamment :

- un exemple représentatif de la forêt boréale (écorégion du plateau Horn) qui abrite une population de caribous des bois qui figure maintenant sur la liste des espèces menacées d'extinction au Canada;
- un important marécage nordique.

Nunavut

Gouvernement du Canada – Pêches et Océans Canada

Collaborer pour la baie d'Hudson

Pêches et Océans Canada, dans le cadre de son Programme des océans, Gestion de l'habitat, des pêches et des océans de la région du Centre et de l'Arctique, a organisé deux ateliers à Winnipeg en octobre 2000, intitulés *Charting a Coordinated Approach to Management for the Western Hudson Bay* (Vers une démarche de gestion coordonné du secteur Ouest de la baie d'Hudson) et *Examining the Health of the Hudson Bay Ecosystem*. Parmi les autres organisations qui ont parrainé ces ateliers, citons Conservation Manitoba, le ministère du gouvernement communautaire et du transport (Community Government and Transportation) du gouvernement du Nunavut, Nunavut Tunngavik Inc., le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut, Manitoba Hydro, et le centre des sciences d'observation de la terre (Centre for Earth Observation Science) de l'Université du Manitoba.

Ces ateliers réunissaient des intervenants clés ayant des intérêts dans la région ouest de la baie d'Hudson. Les ateliers visaient à mettre en branle un processus de coordination des activités de gestion des écosystèmes estuarien, côtier et marin de la région ouest de la baie d'Hudson. Les ateliers devaient également permettre aux participants de comprendre ce qu'est le Programme des océans.

Plus de 140 personnes ont participé aux ateliers : des représentants du Nunavut, des organisations inuites du Nunavut, des Premières nations, du Manitoba, du Canada, des universités, de l'industrie et des organisations non gouvernementales, ainsi que des consultants, des scientifiques et des membres des collectivités.

Pour ouvrir les ateliers, on avait

organise une exposition d'affiches et des démonstrations à l'ordinateur portant sur l'utilisation du sol et les activités de recherche réalisées dans la baie d'Hudson. Suivirent des communications abordant les activités de gestion de la terre et de l'eau et les responsabilités inhérentes, groupées sous cinq thèmes :

- environnement;
- acquisition, mise en commun et gestion de l'information et des connaissances;
- culture et activités de subsistance des Inuits et des Premières nations;
- économie;
- questions de compétence.

Les ateliers se sont terminés avec la description et l'évaluation de l'état actuel de l'écosystème de la baie d'Hudson et l'identification des indices de qualité de l'environnement marin.

Les ateliers ont permis de poser les bases des prochaines étapes et serviront de guide pour l'adoption de mesures de gestion coordonnées dans la baie d'Hudson. Un élément important de ce mode de gestion sera de décrire un processus pour déterminer les besoins et priorités en matière de recherche dans la baie d'Hudson.

Les actes de ces ateliers sont disponibles depuis janvier 2001. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec Helen Fast, au (204) 984-3483 (fasth@dfo-mpo.gc.ca), ou avec Don Cobb, au (204) 983-5135 (cobbd@dfo-mpo.gc.ca), à Pêches et Océans Canada, Région du Centre et de l'Arctique, 501 University Crescent, Winnipeg, (Manitoba) R3T 2N6.

Parcs Canada – Unité de gestion du Nunavut

Introduction

Selon l'*Accord sur les revendications territoriales du Nunavut*, le gouvernement et les Inuits sont tenus de conclure une entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuit (ERAI) avant l'établissement de parcs nationaux dans la région visée par le règlement de l'Accord. L'ERAI signée le 12 août 1999 vise trois parcs (Auyuittuq, Quttinirpaaq et Sirmilik), mais prévoit des dispositions particulières pour chacun d'entre eux. Ainsi, certaines dispositions visent uniquement le parc Sirmilik, car la plus grande partie du Refuge d'oiseaux de l'île de Bylot se trouve à l'intérieur de ses limites. Le plan de conservation du Refuge restera donc en vigueur même après l'établissement du parc national.

Parc national du Canada Auyuittuq

Le parc national du Canada Auyuittuq (la terre qui ne fond jamais) a une superficie de 19 707 km^2 et est représentative de la région naturelle du détroit de Davis. Établi en tant que réserve de parc national du Canada Auyuittuq en 1976, Auyuittuq a obtenu son statut de parc national en l'an 2000. Il est exploité depuis le début des années 1970, attirant environ 600 visiteurs par saison. La période du gel au début de l'hiver et celle du dégel au printemps ralentissent l'achalandage au parc. La saison estivale s'étire de juillet à la mi-septembre, tandis que l'hiver, on peut y voyager de la fin de novembre jusqu'au mois de mai. Les visiteurs peuvent y pratiquer la randonnée pédestre, l'escalade, la randonnée sur glacier, la randonnée en ski et le ski de haute montagne. Les pourvoyeurs locaux offrent à l'heure actuelle le transport par bateau, des voyages guidés, le transport en traîneau à chiens ou en motoneige jusqu'au parc. Les bureaux du parc et les centres d'accueil sont situés à Pangnirtung et à Qikiqtarjuaq.

Parc national du Canada Quttinirpaaq

Le parc national du Canada Quttinirpaaq (le toit du monde) est représentatif de la région naturelle de l'Est de l'Extrême-Arctique. Il s'agit du deuxième plus grand parc national du Canada, couvrant une superficie de 37 775 km^2. Établi en tant que réserve de parc national du Canada de l'Île-d'Ellesmere en 1998, Quttinirpaaq a obtenu le statut de parc national en l'an 2000. Environ 150 touristes visitent le parc pendant la saison touristique, qui s'étend de juin à août. Le personnel et les touristes doivent d'abord se rendre à Resolute Bay pour ensuite continuer jusqu'à Tanquary Fiord, où se trouve un campement de base/centre opérationnel.

Parc national du Canada Sirmilik

Le parc national du Canada Sirmilik (le lieu des glaciers), dernier-né des trois parcs de l'île de Baffin, offre des paysages spectaculaires et des activités d'observation de la faune. Il est riche de sites archéologiques et de patrimoine culturel, au grand bonheur des touristes qui y vivent une expérience dans la nature des plus enrichissante. Sirmilik a été établi en l'an 2000 et couvre une superficie d'environ 22 000 km^2. Le parc est représentatif de la région naturelle des basses-terres de l'est de l'Arctique. Un bureau du parc a été ouvert à Pond Inlet, à côté du centre d'accueil. Le personnel a préparé une trousse d'information pré-départ et se familiarise lui-même avec la région. La saison touristique peut être comparable à celle du parc Auyuittuq, selon les températures et les conditions d'enneigement et de gel.

Au cours de l'an 2000, on a réuni des comités de gestion conjoints responsables des parcs Auyuittuq, Quttinirpaaq et Sirmilik. Chaque comité se compose de six personnes, trois nommées par l'association des Inuits de Qikiqtani et trois par le gouvernement fédéral. Les comités conseillent la ministre responsable des parcs respectivement à tous les aspects de la planification et de la gestion des parcs.

Tuktusiuqvialuk (Nord de l'île Bathurst)

Le Nord de l'île Bathurst est non seulement représentatif de la nature géologique, de la topographie, de la végétation et de la faune de la région naturelle de l'Ouest de l'Extrême-Arctique, mais il constitue également un habitat important pour le caribou de Peary, une espèce menacée d'extinction présente uniquement dans les îles arctiques canadiennes. En raison des rudes hivers, la population de caribous de Peary a dangereusement diminué au cours des dernières années. Une importante aire de mise bas de cette espèce se situe dans la partie nord de l'île.

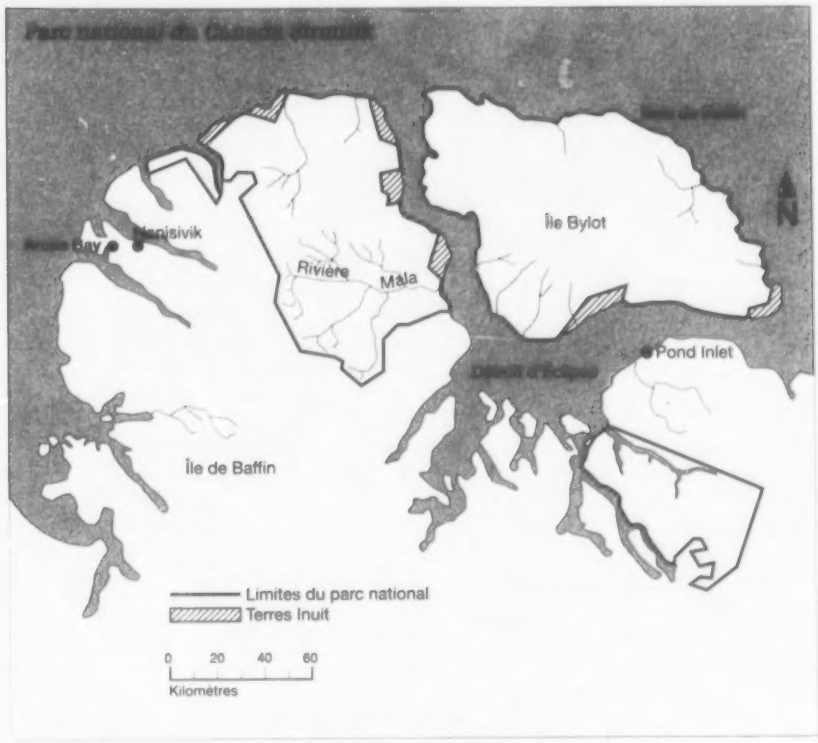

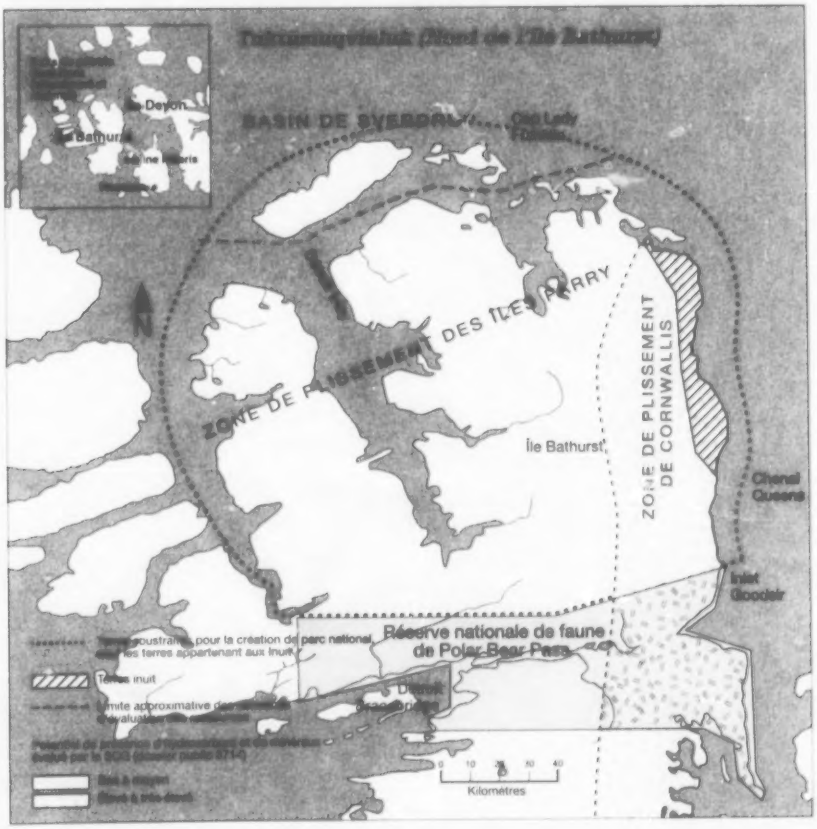

Appuye par la communaute, le gouvernement des T. N.-O. et l'association des Inuits de Qikiqtani, le premier ministre du Canada a annonce en octobre 1996 qu'en vertu de la *Loi sur les terres territoriales*, des terres seraient mises en reserve pour l'etablissement du futur parc national. En vigueur jusqu'au 1er octobre 2001, une telle mesure empêchera toute manifestation d'interêt dans ces terres, par exemple la creation d'une concession miniere.

L'île de Bathurst est adjacente a la Petite ile Cornwallis, ou se trouve la mine Polaris. Cette mine de metal commun, la plus septentrionale au monde, appartient a la Cominco Ltee. En 1995, des geologues de la Commission géologique du Canada (CGC) ont découvert des traces de plomb et de zinc sur l'île de Bathurst, au sud du site propose. Selon les rapports preliminaires de la CGC sur l'évaluation des ressources minerales et énergetiques (ERME), l'île recele un grand potentiel de plomb et de zinc dans sa partie nord, a l'interieur des limites proposees pour le parc. Au nord-ouest de l'île de Bathurst se trouve le bassin de Sverdrup, qui renferme d'importantes reserves de petrole et de gaz naturel.

La CGC publia son Rapport definitif sur l'évaluation des ressources minerales et énergetiques (dossier public n 3714) en avril 1999. Le rapport indique un potentiel tres eleve de depôt de plomb et de zinc, et un potentiel allant de moyen a eleve de pétrole et de gaz pour la zone de plissements de Cornwallis, dans l'est de l'île de Bathurst. En ce qui concerne le reste de la zone etudiee par la CGC, le rapport lui attribue un potentiel allant de moyen a eleve respectivement au métal commun et au gaz naturel. La region examinee par la CGC constitue en outre une route d'acces possible vers des ressources connues de petrole et de gaz dans des parties adjacentes du Nord du Nunavut. La mine Polaris et le champ petrolier Bent Horn Well, qui n'est plus exploite, ont prouve que l'extraction de ressources dans l'Arctique est economiquement viable.

En novembre 1999, un atelier de deux jours s'est tenu à Resolute Bay pour examiner les conclusions du rapport ERME définitif. Des représentants de la communauté et les participants y ont entendu une description du potentiel minier et énergétique; une explication des méthodes utilisées pour évaluer les ressources; une explication des considérations dont il a fallu tenir compte relativement à l'exploration et à l'exploitation régionale; et enfin, la description des répercussions économiques éventuelles associées à la restriction de l'accès au territoire. Comme les réserves de la mine Polaris diminuent, la Cominco fait présentement de l'exploration à l'est de la mine pour tenter de trouver de nouveaux gisements afin de prolonger ses activités minières. Les représentants du gouvernement ont alimenté la discussion, mais sans prendre position sur aucun des sujets abordés. Les participants ont également effleuré la question du parc et de la faune, tout particulièrement le statut d'espèce menacée du caribou de Peary.

Depuis la publication du rapport définitif de la CGC, on a terminé la nouvelle étude de faisabilité du parc. Les gouvernements et les Inuits sont maintenant en mesure de déterminer s'il faut ou non passer à la prochaine étape du processus d'établissement du parc, soit entreprendre les négociations officielles respectivement aux modalités de la création du parc. Conformément à l'*Accord sur les revendications territoriales du Nunavut*, ces négociations prendraient la forme d'une Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuit. Si les deux parties s'entendent, les négociations pourraient débuter en 2001.

Ukkusiksalik (baie Wager)

Les négociations tirent à leur fin dans la création d'un parc national dans la baie Wager. Conformément à l'*Accord sur les revendications territoriales du Nunavut*, les gouvernements du Canada et du Nunavut, ainsi que l'association des Inuits de Kivalliq, au nom de la population inuite, négocient une Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuit. Cette Entente établira les conditions d'établissement du parc national, dont ses limites, son utilisation, les retombées économiques qu'elle aura pour les Inuits, sa cogestion, la gestion des camps et la possibilité pour les Inuits d'y extraire la pierre à sculpter. Les mesures provisoires de protection des terres proposées pour le parc resteront en vigueur jusqu'au 1er octobre 2004.

Cette proposition a été déposée de longue date, soit en 1978. Les consultations publiques ont débuté après la signature de l'*Accord sur les revendications territoriales du Nunavut* et les négociations officielles en mai 1997. Les parties en cause prévoient conclure les négociations en 2001.

Ukkusiksalik est une aire représentative de la région naturelle de la toundra centrale. Les terres couvrent environ 23 500 km². La baie Wager, mer intérieure qui s'étend sur 100 km vers l'ouest depuis la baie d'Hudson, constitue le coeur même du parc qu'on compte établir. La zone comprend une impressionnante variété de reliefs, notamment des eskers, slikkes, falaises et drumlins. Le vaste éventail d'habitats qu'on y trouve assure la subsistance d'espèces telles que le caribou, le boeuf musqué, le loup, le lièvre arctique, le faucon pèlerin et le faucon gerfaut. Les éléments du littoral dominent, mais la proposition prévoit aussi un important volet marin. La marée atteint huit mètres dans la baie Wager et son action y est si forte qu'elle provoque un impressionnant effet de chute à rebours. Deux étendues d'eau salée demeurent libres de glace à longueur d'année, ce qui contribue à enrichir la variété de mammifères qui vivent dans ces eaux, notamment l'ours polaire, le béluga, le phoque annelé et le phoque barbu. La région regorge de ressources culturelles, avec plus de 500 sites archéologiques recensés, recélant notamment des pièges à renard, des ronds de tente, des caches pour nourriture et des inuksuits. Datant du XXe siècle, mais aujourd'hui abandonné, le poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson et la mission catholique ajoutent à l'histoire humaine de la région. Ajoutons que les résidants inuits des collectivités de Kivalliq y vont encore chasser et pêcher.

Unité de gestion du Nunavut – Iqaluit

En septembre 2000, l'unité de gestion du Nunavut a déménagé dans ses nouveaux locaux dans l'édifice fédéral d'Iqaluit, capitale du Nunavut. Le bureau loge le directeur, le directeur adjoint, le service des finances, l'administration, les ressources humaines et le secrétariat des écosystèmes, ainsi que d'autres ministères fédéraux. Le personnel s'attache maintenant à établir des contacts avec les gouvernements territorial et local, avec les organisations inuites et autres. La logistique est plus facile en ce qui a trait aux déplacements et aux visites dans les communautés. Les bureaux du parc opérationnels sont dotés de personnel toute l'année à Pangnirtung et à Qikiqtarjuaq dans le cas des parcs Auyuittuq et Quttinirpaaq, et à Pond Inlet dans le cas de Sirmilik.

Environnement Canada – Service canadien de la faune

Introduction

L'*Accord sur les revendications territoriales du Nunavut* consacre un chapitre complet aux aires de conservation, notamment deux réserves nationales de faune et 12 refuges d'oiseaux migrateurs administrés par le Service canadien de la faune. En vertu de cet Accord, les parties concernées sont tenues de négocier une Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuit pour la plupart des aires de conservation, et d'élaborer des plans directeurs pour toutes les aires. En 2000, le Service canadien de la faune et Nunavut Tunngavik Inc. ont accepté d'entreprendre l'élaboration d'une entente-cadre sur les répercussions et les avantages pour les Inuits en prenant en considération les aires de conservation du Nunavut, et en prévoyant des annexes propres à chaque site qui aborderont les questions touchant certains refuges ou certaines réserves fauniques.

Le Service canadien de la faune a identifié les sites à protéger en priorité en raison de l'habitat faunique essentiel qu'ils constituent. En outre, les communautés ont nommé d'autres sites à protéger en vertu des lois qui relèvent du Service canadien de la faune. L'état d'avancement de quelques-uns de ces projets est décrit ci-après.

Réserve nationale de faune Igaliqtuuq

En 1992, la communauté de Clyde River proposait la création de la réserve nationale de faune Igaliqtuuq en vue de protéger un important habitat de baleines boréales dans la baie Isabella, à l'île de Baffin. En juin 1994, le Conseil de gestion de la faune du Nunavut a approuvé les limites de la réserve proposée. Les négociations menées entre l'Organisation de chasseurs et de trappeurs (OCT) d'une part, et les gouvernements fédéral et territorial d'autre part, dans le cadre de l'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuit (ERAI), ont débuté en septembre 1997. Une ébauche d'ERAI a été rédigée en février 1998 et la dernière partie des négociations devrait commencer au début de 2001. Une fois l'ERAI conclue, le Service canadien de la faune entamera le processus officiel de désignation de la réserve nationale de faune. Il entreprendra également, de concert avec la communauté de Clyde River et l'OCT locale, la cartographie et l'inventaire biologique de la baie Isabella.

Réserve nationale de faune Nirjutiqavvik

L'île Coburg et les eaux environnantes ont été désignées réserve nationale de faune le 30 août 1995. Située au large de la pointe sud-est de l'île Ellesmere, la Réserve abrite l'une des plus importantes aires de nidification d'oiseaux de mer de l'Arctique canadien. Jusqu'à 385 000 marmettes de Brünnich, mouettes tridactyles, fulmars boréaux et guillemots à miroir nichent sur les falaises escarpées de la côte de l'île Coburg et sur le monument de la princesse Charlotte, petite île située près de la colonie de l'île Coburg. En raison de la courte distance entre l'île et les ouvertures permanentes dans la banquise (polynies) dans la baie de Baffin et dans le détroit de Lady Ann, les oiseaux jouissent de sources abondantes de nourriture, sans oublier l'habitat intéressant pour l'ours polaire, le phoque annelé, le phoque

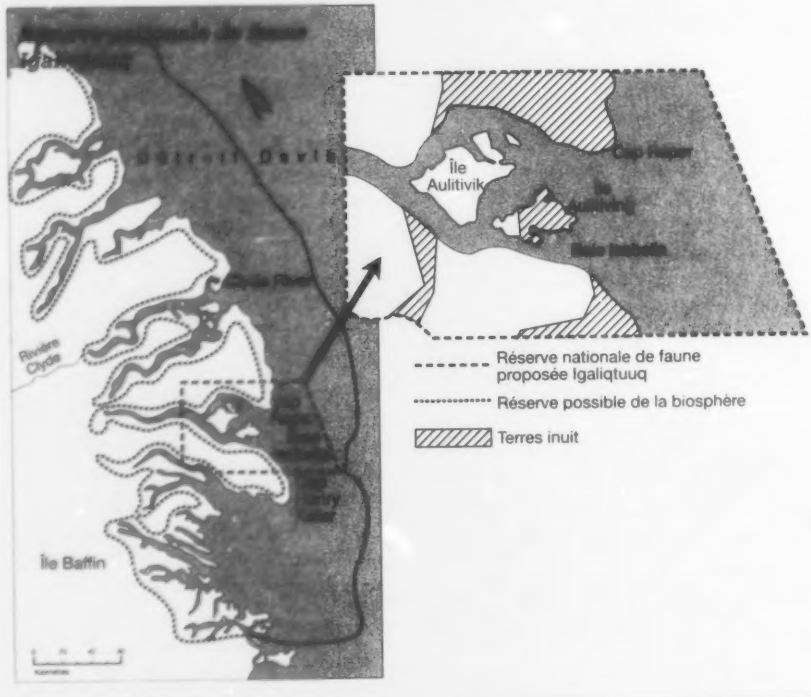

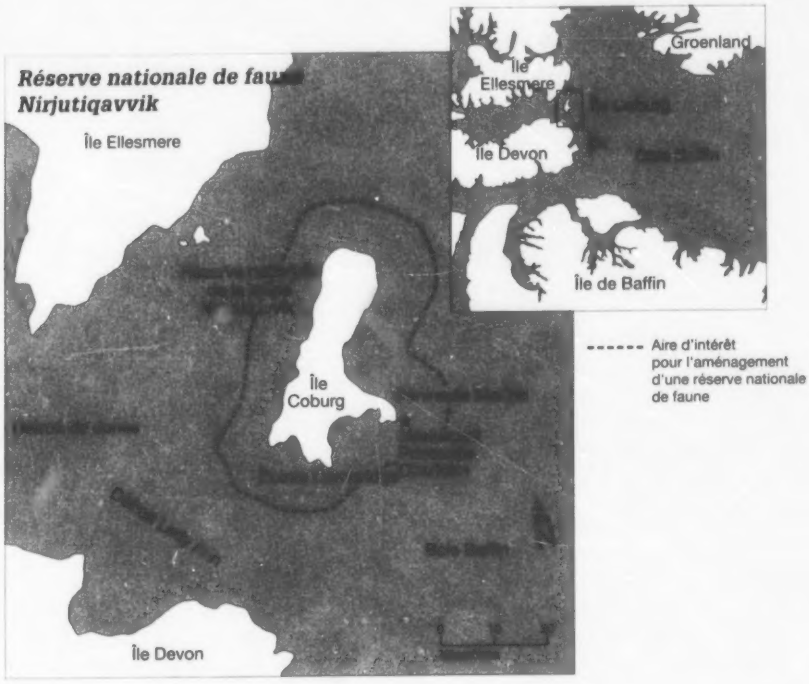

barbu, le morse et, finalement, le narval et le béluga en migration.

Composé d'Inuits de la collectivité de Grise Fiord, de représentants du Conseil canadien de la faune et du ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique du gouvernement des T. N.-O., un comité de gestion spécial a fixé les buts et les objectifs du plan directeur de la réserve nationale de faune. Les travaux ont toutefois été suspendus jusqu'à l'adoption de l'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuit (ERAI). Vers la fin de 1997, l'association des Inuits de Qikiqtani a obtenu le statut d'organisation inuite désignée pour négocier une entente pour la réserve Nirjutiqavvik. Par suite de discussions préliminaires avec le Conseil canadien de la faune, l'Association a décidé de reporter le début des négociations après l'adoption de l'ERAI relative à Igaliqtuuq. Les négociations en vue de l'ERAI relative à Nirjutiqavvik seront entreprises dans le cadre de l'*Entente-cadre sur les répercussions et les avantages pour les Inuit* touchant toutes les aires de conservation administrées par le Conseil canadien de la faune au Nunavut.

Qaqalluit (Cape Searle) et Akpait (Reid Bay)

Selon des études faites par le Conseil canadien de la faune dans les années 1970, d'importantes colonies d'oiseaux de mer vivent à Qaqalluit (Cape Searle) et à Akpait (Reid Bay), deux sites situés à environ 70 km au sud-est de Qakiqtarjuaq (anciennement connu sous le nom de Broughton Island). Plusieurs espèces d'oiseaux de mer, notamment une colonie de fulmars boréaux évaluée à environ 100 000 couples, soit environ 27 % de la population totale de cette espèce au Canada, vivent dans les rochers à Qaqalluit. À Akpait, on retrouve aussi plusieurs espèces d'oiseaux marins vivant dans les falaises, notamment une colonie de 200 000 marmettes de Brünnich (soit environ 14 % de la population totale au Canada). Au cours des années 1980 et au début des années 1990, le Conseil canadien de la faune voulut proposer ces sites à titre de refuges d'oiseaux migrateurs, mais ne put obtenir l'appui de la collectivité avoisinante. En 1999, le hameau de Qikiqtarjuaq reçut l'appui de l'Organisation des chasseurs et des trappeurs (OCT) de Nattivak, de la Nunavut Tunngavik Inc., de l'association des Inuits de Qikiqtani et du Comité d'aménagement des terres de Qikiqtarjuaq afin de reprendre les discussions en vue de protéger ces sites en les désignant réserves nationales de faune. Le hameau communiqua avec le Conseil canadien de la faune pour entamer ces discussions.

En mars 2000, le Conseil canadien de la faune a visité le site des réserves nationales de faune proposées et a transmis des renseignements sur la création des réserves nationales de faune dans le cadre d'une réunion du Conseil de hameau qui s'est tenue à Qikiqtarjuaq. Cette réunion fut suivie à la fin de mai d'une réunion publique parrainée par le Service canadien de la faune, où la communauté a voté en faveur de la poursuite des démarches en vue de la création des deux réserves nationales de faune. Avec l'aide de l'OCT de Nattivak, du hameau de Qikiqtarjuaq et du Fonds mondial pour la nature, le Service canadien de la faune a entrepris en 2000 de réunir des données écologiques de base et une étude de la connaissance qu'a la communauté de ces sites. Des discussions auront lieu en 2001 à propos des limites proposées pour les sites et on prévoit procéder à des études sur le terrain pour recenser la population actuelle de ces colonies d'oiseaux et leur répartition.

Nouveau bureau du Service canadien de la faune au Nunavut

En septembre 1999, le Service canadien de la faune (SCF) a ouvert ses bureaux du Nunavut à Iqaluit. La majorité des aires de conservation administrées par le SCF au Nunavut le seront à partir du bureau d'Iqaluit. Les permis pour mener des activités dans les refuges d'oiseaux migrateurs du Nunavut et les réserves nationales de faune y seront délivrés. On peut communiquer avec le personnel du SCF du Nunavut à l'adresse indiquée au verso de la présente publication.

Gouvernement du Nunavut – Ministère du Développement durable –
Division des parcs et du tourisme

Introduction

Le Nunavut, terme qui signifie « notre terre », fut créé le 1er avril 1999. La superficie du territoire équivaut à plus du cinquième de celle du pays et contient plus des deux tiers du littoral canadien. Depuis la première recommandation en vue de la création de la réserve faunique du Thelon en 1900 en raison de sa faune et de sa beauté, plus de 300 000 km² de parcs et d'aires de conservation ont été protégés au Nunavut, soit une superficie qui fait environ la moitié de l'Alberta.

Les résidants sont fiers de leur patrimoine naturel et culturel, de leurs solides liens avec la nature et ses ressources, de leurs collectivités, de la faune et de leur riche et important passé. Non seulement les parcs territoriaux du Nunavut protègent-ils les importantes aires et paysages naturels et culturels du territoire, mais ils leur rendent hommage et les exposent en permanence sur les scènes locale, régionale, nationale et internationale.

Le ministère du Développement durable, par le biais de la Division de parcs et du tourisme, s'occupe de la gestion des parcs, du tourisme et de la faune, du développement économique et d'autres dossiers reliés aux activités exercées sur ces terres ainsi qu'à l'utilisation que les gens en font et aux avantages qu'ils en retirent.

MIRNGUIQSIRVIIT

ᑎᙵᔪᒪᓕᒃ ᓄᓇᕗᑦ NUNAVUT PARKS PARCS NUNAVUT

Mirnguiqsirviit

Mirnguiqsirviit, qui signifie « parc », saisit non seulement le caractère et l'importance des parcs du Nunavut, mais également la relation entre les Nunavummiut et leurs parcs. Le logo symbolise cette relation au moyen de trois éléments : la terre, l'eau et le ciel.

La terre, « nuna », est représentée par des bois de caribou stylisés et représente les lieux privilégiés pour camper, s'asseoir et prendre le thé ou cueillir des baies; les lieux où le caribou et d'autres espèces aiment s'alimenter; les pistes utilisées depuis des milliers d'années; les sites où les Inuits campent depuis des siècles.

L'eau, « imaq », reflète la richesse des côtes du Nunavut : la glace flottante au printemps, les rivières en furie en été, les océans couverts de glace et les endroits parfaits pour la navigation et la pêche. La couleur illustre la réfraction du ciel bleu qui envahit le paysage enneigé au printemps.

Le ciel, « sila », illustré par le tourbillon, symbolise les longs jours d'été, les aurores boréales qui dansent dans la fraîcheur du soir, le mouvement des oiseaux et la puissance du vent.

Parcs territoriaux du Nunavut et Accord sur les revendications territoriales du Nunavut

Depuis l'adoption de l'*Accord sur les revendications territoriales du Nunavut* en 1993, le rôle que le gouvernement joue dans le dossier de la protection de l'environnement au Nunavut a changé. L'Accord reconnaît la valeur et le bien-fondé des parcs et des aires de conservation, et définit la façon de désigner les zones protégées, notamment en ce qui a trait à la participation de la collectivité, la gestion et les mesures relatives aux répercussions et aux avantages pour les habitants. Avant de pouvoir établir des parcs et des zones protégées, il faut d'abord s'assurer que ces obligations sont respectées. Les négociations sur l'accord sur les répercussions et les avantages pour les Inuits des parcs territoriaux du Nunavut devraient se terminer en 2001.

Nouveau programme des parcs au Nunavut

Conformément à l'*Accord sur la revendication territoriale du Nunavut*, aux intérêts du Nunavut, et devant les différences qui distinguent le Nunavut de toutes les autres compétences, le gouvernement du Nunavut s'est engagé à élaborer un Programme des parcs du Nunavut qui permettra d'identifier le rôle et la valeur des parcs et des aires de conservation du Nunavut. Le Programme précisera les relations entre les parcs nationaux et territoriaux et les zones protégées, les rivières du patrimoine et d'autres mesures proposées comme celle des aires marines de conservation au Nunavut. Une fois terminé, le Programme des parcs du Nunavut contribuera à la réalisation des buts à long terme du Nunavut et de ses collectivités en matière de tourisme, de loisirs, de protection des habitats, de croissance économique et de développement durable. Viendra ensuite le Plan de création du réseau des parcs et des zones protégées et les changements nécessaires aux lois et aux politiques connexes, qui dicteront la création de futurs parcs et de futures zones protégées au Nunavut.

Parc territorial Ijiraliq (rivière Meliadine)

Le parc territorial Ijiraliq (rivière Meliadine) s'étend vers l'intérieur à partir de la côte ouest de la baie d'Hudson, à environ 10 km au nord-ouest de Rankin Inlet. L'été, les visiteurs et les habitants peuvent y apprécier la beauté des paysages de la vallée, les eskers et les affleurements rocheux de même que la pêche, et observer la faune abondante que renferme le parc, y compris le faucon pèlerin qui est menacé d'extinction. Toutefois, les caractéristiques les plus remarquables du parc sont ses nombreux sites archéologiques, de même que les vestiges des cultures dorset, pré-dorset et Thulé.

L'aménagement du parc est en cours. La route d'accès a été améliorée et l'administration du hameau a aménagé des installations préfabriquées, par exemple un abri pour les aînés, des tables à pique-nique, des toilettes extérieures et des panneaux de signalisation. Les projets à venir comprennent l'installation d'autres panneaux de signalisation, de panneaux d'interprétation et la production d'une brochure sur le parc.

Parc territorial Katannilik

Katannilik (« lieu de la chute »), au sud de l'île de Baffin près de Lake Harbour, couvre une superficie d'environ 1 269 km² presque entièrement située dans le bassin hydrographique de la rivière Soper. Un plan directeur pour le parc a été élaboré en 1991 et les terres ont été officiellement cédées au gouvernement territorial, pour la création du parc, en 1995. C'est un parc de loisirs aquatiques où on peut faire de la descente en eaux vives, des excursions en canot et en kayak, de la randonnée pédestre, du ski de fond et de la motoneige.

Katannilik s'étend vers le nord à partir de la tête de la baie Pleasant, le long de la côte ouest du détroit d'Hudson (à proximité de Kimmirut), jusqu'à la rive sud de la baie Frobisher, le long de la vallée de la Soper et d'une piste terrestre ancestrale. Le parc déborde la vallée à l'est et à l'ouest et renferme certaines des rivières, gorges profondes, vallées onduleuses, lacs et collines qui constituent le relief du bas-plateau.

Appelée Kuujjuaq (« grosse rivière »), la Soper a été désignée rivière du patrimoine canadien en 1992 pour son importance culturelle dans la vie des Inuits, sa beauté naturelle et ses innombrables possibilités récréatives. Le parc compte quatre associations végétales distinctes, à savoir la toundra buissonnante, la toundra à herbage, la végétation de substrat rocheux/collines et celle de neige tardive; il abrite également des caribous, des renards, des loups, des ours polaires et des oiseaux dont le faucon pèlerin, le faucon gerfaut, le lagopède, l'oie des neiges, le huard, ainsi que des oiseaux de rivage.

Les installations dont le parc est pourvu visent principalement à assurer la sécurité du public et à limiter les incidences du camping sauvage et d'autres activités touristiques, y compris l'utilisation hivernale du sentier Itijagiaq (sentier patrimonial reliant Kimmirut à Iqaluit). La maison rénovée de Dewey Soper à Kimmirut sert de centre d'accueil et abrite des services d'interprétation au sujet du parc et de la communauté. Un guide destiné aux amateurs de canotage et de descente en eaux vives sur la rivière Soper a été publié en 1995 en complément du guide sur le sentier Itijagiaq.

Le taux de fréquentation continue à augmenter à longueur d'année et a forcé la prolongation de la saison estivale qui s'étend maintenant de la fin de juin au mois de septembre. La fréquentation estivale seule a pratiquement triplé depuis la création du parc en 1993 et s'accompagne d'une augmentation des retombées économiques à Kimmirut dans le domaine de l'art et de l'artisanat, des programmes de séjour chez l'habitant ainsi que des activités et événements communautaires.

Parc territorial Kekerten

Le parc Kekerten servait de station de dépeçage aux baleiniers dans les années 1850 et 1860. Située à 50 km de Pangnirtung à l'intérieur du détroit de Cumberland, l'île a commencé à servir de station de dépeçage peu après sa découverte par le baleinier écossais William Penny en 1840. Leurs grandes connaissances des baleines, de la région et de l'art de survivre dans l'Arctique firent des Inuits des alliés essentiels des baleiniers. On trouve encore à ce site de nombreux vestiges de la station de dépeçage, notamment les fondations des trois magasins construits par les baleiniers écossais en 1857, de gros chaudrons en fer utilisés pour faire fondre la graisse de baleine et, finalement, des armatures et des ronds de tente.

Parc Kuklok (chute Bloody)

Kuklok, anciennement la chute Bloody, est situé à 15 km en amont de Kugluktuk sur la rivière Coppermine. Le paysage du parc, avec ses étendues onduleuses de toundra, entrecoupées d'escarpements et d'affleurements rocheux et de falaises abruptes le long de la rivière et de la chute, offre un point de vue où on peut observer la faune, pêcher, faire de la randonnée pédestre et du camping. Le parc est une destination de choix pour les gens qui veulent faire une expédition d'un jour en canot depuis Kugluktuk ou descendre la rivière Coppermine en radeau pneumatique pour aller camper à Kuklok. Les habitants de la région utilisent de plus en plus cet endroit pour aller pêcher ou camper, perpétuant ainsi l'utilisation ancestrale du site.

La chute Bloody, dans les limites du parc Kuklok, est le site de la bataille sans doute la plus célèbre du Nord. Lieu historique national depuis 1978, les vestiges d'habitations d'hiver des autochtones de Thulé datant de plus de 500 ans, les preuves archéologiques de camps de chasse au caribou remontant à plus de 1 500 ans, l'utilisation pré-Dorset du site il y a plus de 3 500 ans et la riche histoire de l'exploration de l'Arctique prouvent tous l'importance historique du site. À cause de ce riche et important patrimoine, le ministère du Développement durable et la communauté de Kugluktuk étudient la possibilité de faire de la rivière Coppermine une rivière du Réseau des rivières du patrimoine canadien. On a entamé à la fin de 2000 la rédaction d'un document d'information et la collecte de données; ces activités se poursuivront en 2001 en vue de la mise en candidature et de la désignation de la rivière en 2002 (voir l'article à la page 7).

Compte tenu de l'utilisation croissante de la région et des préoccupations que cela suscite quant aux risques pour les richesses naturelles et culturelles, des représentants de la collectivité et du ministère du développement durable joignirent leurs forces pour établir un parc à Kuklok. Ils élaborèrent un plan directeur conceptuel en 1995, qui fut ensuite approuvé par la collectivité. Les résultats d'un sondage et des réunions qui se sont tenues dans la collectivité ont permis de cerner les principaux points dont il faut tenir compte. Il s'agit avant tout de protéger les sites archéologiques, de ne pas laisser les déchets s'accumuler dans le parc, de limiter l'utilisation des véhicules tout-terrain en améliorant la piste qu'ils empruntent. Les travaux d'amélioration de cette piste sont en

marche à l'extérieur du parc et ils se poursuivront à l'intérieur du parc. Des travaux de conception et d'aménagement d'installations et de centres d'interprétation sont également en marche.

Parc territorial Mallikjuaq

Situé juste au nord de Cape Dorset, Mallikjuaq (« grosse vague ») a été ainsi nommé d'après les collines arrondies et les profondes vallées de toundra de l'île Mallik, qui rappelaient d'immenses vagues. A 45 minutes de marche de Cape Dorset, on trouve plusieurs sites Thulé et structures de pierre qui remontent à quelque trois millénaires. Il y a également de bons points d'observation qui offrent une vue panoramique des nombreuses îles et du littoral complexe du sud-ouest de l'île de Baffin. On peut aussi y voir de nombreuses fleurs sauvages de la toundra, des caribous, des faucons pèlerins, des harfangs des neiges, des lagopèdes, des ours polaires, des phoques, des bélugas et même des baleines boréales.

Cette région a souvent été reconnue pour son potentiel de patrimoine naturel et culturel à des fins d'aménagement de parc et de développement touristique. En 1991, une étude de faisabilité recommandait qu'on continue de réclamer le statut de parc pour l'île, en insistant sur les ressources et les activités culturelles. En 1992, des études archéologiques et des études d'interprétation ont été effectuées et des plans ont été élaborés pour l'aménagement d'un sentier de randonnée. Un projet d'histoire orale et une étude sur les toponymes ont suivi en 1993.

Parallèlement à des travaux archéologiques exécutés en 1994, une hutte de terre Thulé a été reconstruite. Le ministère du Développement durable (MDD) a acheté l'ancien édifice de la Baffin Trading Company, qui a été déménagé et restauré pour servir de centre d'accueil du parc. Le MDD entreprendra une importante étude du site, un inventaire environnemental et une évaluation du site, qui seront suivis par l'élaboration d'un plan directeur pour le parc et d'un plan cadre ainsi que de la conception de l'aménagement du lieu et des installations.

Parc territorial Sylvia Grinnell

Situé à un kilomètre seulement du centre d'Iqaluit, la nouvelle capitale du Nunavut, le parc territorial Sylvia Grinnell permet aux nombreux visiteurs et aux habitants de découvrir facilement le paysage arctique. Ces derniers pourront également voir des spécimens de la flore de l'île de Baffin, dont plusieurs plantes rares comme la woodsie; des éléments de la faune, surtout le caribou et le renard arctique; et son patrimoine culturel, notamment les lieux de pêche ancestraux aux rapides, des cairns de pierres et des ruines de Thulé.

Conformément au plan cadre, les installations du parc ont été agrandies. Un pavillon isolé et une terrasse ont été aménagés. Une plate-forme d'observation surplombant l'étendue d'eau et un sentier y donnant accès à partir de la plate-forme d'observation ainsi que de nouvelles toilettes ont aussi été construits. Les prochains plans d'aménagement comprennent une passerelle traversant la rivière Sylvia Grinnell pour inclure le parc territorial Qaummaarviit dans les limites du parc Sylvia Grinnell, ainsi que l'amélioration de l'accès et l'aménagement d'aires de camping. Le parc Qaummaarviit, un site Thulé, a été occupé par les Inuits pendant plus de 750 ans. On peut y voir des tentes d'été, des supports à kayaks, des caches pour la viande et autres éléments, notamment les vestiges de 11 habitations d'hiver, dont les surfaces d'habitation étaient surélevées et l'entrée profonde, de manière à emprisonner l'air froid, technique rarement vue ailleurs.

Parc Uvajuq (Mont Pelly)

Uvajuq décrit la région qui comprend le mont Pelly, l'une des trois montagnes situées à environ 15 km à l'est de Cambridge Bay. De plus en plus recherchée des touristes en raison de son paysage de lacs et de montagnes et de sa faune arctique caractéristique, la région est aussi renommée pour la diversité et les quantités d'oiseaux qui y vivent. De nombreux observateurs d'oiseaux sont attirés par la possibilité d'enrichir leurs connaissances dans ce domaine.

Bien que le mont Pelly ne soit accessible que par une route étroite et cahoteuse, c'est déjà la destination la plus importante pour les activités d'une journée proposée par les organisateurs locaux qui veulent donner aux visiteurs une vue d'ensemble de la région de Cambridge Bay. L'organisation de services à réaction et le nombre croissant de paquebots de croisière dans le passage du Nord-Ouest font augmenter le nombre de visiteurs dans la région.

Pour de plus amples renseignements...

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur les projets décrits dans *Nouveaux parcs dans le Nord* en communiquant avec les bureaux suivants :

Parcs nationaux et lieux historiques nationaux
Parcs Canada
C.P. 1166
Yellowknife (T. N.-O.)
X1A 2N8

www.parkscanada.gc.ca
À l'attention de : La rédaction
Nouveaux parcs dans le Nord
Tél. : (867) 669-2820
Téléc. : (867) 669-2829
Courriel : newparksnorth@pch.gc.ca

Zones de protection marine
Pêches et Océans Canada – Région du Centre et de l'Arctique
5204, 50e Avenue, bureau 101
Yellowknife (T. N.-O.)
X1A 1E2

www.ncr.dfo.ca
À l'attention de : Bert Spek
Coordonnateur, Zones de protection marine
Tél. : (867) 669-4914
Téléc. : (867) 669-4941
Courriel : spekb@dfo-mpo.gc.ca

Parcs territoriaux et rivières du patrimoine du Nunavut
Ministère du Développement durable
Division des parcs, du commerce et du tourisme
Gouvernement du Nunavut
C.P. 1000, succ. 1120
Iqaluit (Nunavut)
X0A 0H0

www.nunavutparks.com
À l'attention de : Richard Wyma
Directeur, Parcs et aires de conservation
Tél. : (867) 975-5935
Téléc. : (867) 975-5980
Courriel : rwyma@gov.nu.ca

Société pour la protection des parcs et des sites naturels du Canada – Yukon
C.P. 31095
Whitehorse (Yukon)
Y1A 5P7

www.cpaws.org
À l'attention de : Juri Peepre
Directeur
Tél. : (867) 393-8080
Téléc. : (867) 393-8081
Courriel : cpaws@yknet.yk.ca

Parcs territoriaux, rivières du patrimoine et Stratégie des zones protégées pour les T. N.-O.
Ressources, Faune et Développement économique
Parcs et tourisme
Gouvernement des T. N.-O.
C.P. 1320
Yellowknife (T. N.-O.)
X1A 2L9

www.rwed.gov.nt.ca
À l'attention de : Heidi Heder
Coordonnatrice de la mise en oeuvre, Secrétariat de la SZP des T. N.-O.
Tél. : (867) 920-3179
Téléc. : (867) 873-0163
Courriel : heidi_heder@gov.nt.ca

Lieux historiques du Yukon
Tourisme
Direction du patrimoine
Gouvernement du Yukon
C.P. 2703
Whitehorse (Yukon)
Y1A 2C6

www.yukonheritage.com
À l'attention de : Doug Olynyk
Coordonnateur des lieux historiques
Tél. : (867) 667-5295
Téléc. : (867) 667-8023
Courriel : doug.olynyk@gov.yk.ca

Parcs territoriaux, rivières du patrimoine et Stratégie à l'endroit des aires protégées du Yukon
Ressources renouvelables
Parcs et loisirs en plein air
Gouvernement du Yukon
C.P. 2703
Whitehorse (Yukon)
Y1A 2C6

www.gov.yk.ca
À l'attention de : Dave Ladret
Agent de projets spéciaux
Tél. : (867) 667-3595
Téléc. : (867) 393-6223
Courriel : dave.ladret@gov.yk.ca

Refuges d'oiseaux migrateurs et réserves nationales de la faune des T. N.-O.
Environnement Canada
Service canadien de la faune
Division de la conservation dans le Nord
5204, 50e Avenue, bureau 301
Yellowknife (T. N.-O.)
X1A 1E2

www.mb.ec.gc.ca
À l'attention de : Paul Latour
Biologiste (habitat)
Tél. : (867) 669-4769
Téléc. : (867) 873-8185
Courriel : paul.latour@ec.gc.ca

Refuges d'oiseaux migrateurs et réserves nationales de la faune du Nunavut
Environnement Canada
Service canadien de la faune
C.P. 1870
Iqaluit (Nunavut)
X0A 0H0

www.mb.ec.gc.ca
À l'attention de : Mark Mallory
Biologiste (habitat)
Tél. : (867) 975-4637
Téléc. : (867) 975-4645
Courriel : mark.mallory@ec.gc.ca

Société pour la protection des parcs et des sites naturels du Canada – T. N.-O.
C.P. 1934 (4921, 49e Rue, bureau 302)
Yellowknife (T. N.-O.)
X1A 2P4

www.cpaws.org
À l'attention de : Greg Yeoman
Directeur de la conservation
Tél. : (867) 873-9893
Téléc. : (867) 873-9593
Courriel : cpaws-nwt@yellowknife.com

Société pour la protection des parcs et des sites naturels du Canada – T. N.-O.
Bureau du Deh Cho
Édifice de la Première nation Liídlii Kúé
C.P. 618
Fort Simpson (T. N.-O.)
X0E 0N0

www.cpaws.org
À l'attention de : Stephanie Sibbeston
Coordonnatrice des zones protégées
Tél. : (867) 695-3131
Téléc. : (867) 695-2665
Courriel : cpawsimp@cancom.net

Ressources culturelles des T. N.-O.
Éducation, Culture et Formation
Direction de la culture et du patrimoine
Centre du patrimoine septentrional Prince de Galles
Gouvernement des T. N.-O.
C.P. 1320
Yellowknife (T. N.-O.)
X1A 2L9

www.pwnhc.learnnet.nt.ca
À l'attention de : Boris Atamanenko
Chef des programmes communautaires
Tél. : (867) 920-6370
Téléc. : (867) 873-0205
Courriel : boris_atamanenko@ece.learnnet.nt.ca

Les organismes qui figurent dans cette liste ont tous contribué à ce bulletin annuel, qui se veut pratique et économique pour tous ceux qui suivent de près les questions de conservation du patrimoine naturel et culturel dans le Nord.

Nous recevrons avec plaisir vos commentaires, que vous voudrez bien communiquer à la rédaction, à l'adresse indiquée sous « Parcs nationaux et lieux historiques nationaux ».

ᓄᓇᕗᑦ ᒥᖅᖢᒍᐊᓂᖅᓯᐅᑦ ᐅᑭᐅᖅᑕᖅᑐᑎ

2001 www.newparksnorth.org 10

ᐱᒋᐊᓐᓂᒃᑐᐅᑦ

ᑭᓐᓇ ᐊᖏᔪᓕᒫᖅᓯᒪᔪᑦ ᑐᓴᐅᒪᑎ ᐱᓕᕆᖅᓴᕐᓂ ᓇᐃᔨᑐᒃ ᖃᓄᐃᓕᓚᖅᑐᑦ ᐱᓕᕆᖅᓴᕐᓂ ᐅᓂᒃᑲᓂᓕᕆᓂᖅᓄᑦ ᐅᓂᒃᑲᓂᓕᕆᓂᖅᓄᑦ ᐱᓕᕆᖅᓴᕐᓂ ᐱᓕᕆᖅᓴᕐᓂ ᓄᓇᕗᑦ ᒥᖅᖢᒍᐊᓂᖅᓄᑦ ᐊᒥᓱᓕᕆᔨᓄᑦ ᐱᓕᕆᖅᓴᕐᓂ ᐱᓕᕆᖅᓴᕐᓂ ᓄᓇᕗᑦ ᒥᖅᖢᒍᐊᓂᖅᓄᑦ ᐊᒥᓱᓕᕆᔨᓄᑦ

ᓄᓇᕗᑦᑐᖅᓯᒪᔪᓂᒃ ᓄᓇᕐᓂᐸᐊᕐᓂᖅᓯᒪᓕᕐᓂ

ᑎᑎᕋᕆᐊᑦ ᖃᐅᔨᓴᓕᕐᓂᖅᓱᖏᓐᓄᑦ: ᑕᒪᓐᓇ ᑎᑎᕋᕆᓯᒪᔪᓄᑦ ᑲᑎᑎᕋᑕᐅᔾᔨᓯᒪᔪᓄᑦ ᐊᑕᐅᓯᐅᓇᖅᑐᑦ ᑲᓇᑕᒥᓯᒪᓂᖅ ᐱᓕᕆᔨᒪᔪᓂᒃ. ᐃᓚᓕᕆᓴᕆᔨᒪᔪᓄᑦ ᓇᐃᔅᓯᐊᓕᓐᓂᓗᓂᒃ ᐊᑐᕐᓂᑦᑎᓐᓄᑦᓯᐊᕐᕕᖏᓐᓄᑦ ᐱᓕᕐᓂᑦ ᓄᓇᕗᑦᑐᖅᓯᒪᔪᓂᒃ ᓄᓇᕐᓂᐸᐊᕐᓂᖅᓯᒪᓕᕐᓂ ᕿᑐᓄᖓ ᐃᓄᖓᓄᑦ ᑐᓴᕈᒪᓇᖅᑐᒃᓄᑦ ᑕᒪᓐᓇ ᐅᓄᖓᓄᑦ. ᐱᓕᕆᔨᒪᔪᓂᒃ ᐅᓇᓱᐊᕐᓂᖅᓯᒪᓂᖅ ᐱᓕᕐᓂᑦ ᑎᑎᕋᕆᓯᒪᔪᓂᒃ ᓄᓇᕐᓂᐸᐊᕐᓂᖅᓯᒪᓕᕐᓂᑦ ᐱᓕᕐᓂᑦ ᐊᑐᕐᓂᑦᑎᓐᓄᑦᓯᐊᕐᕕᖏᓐᓄ

ᐱᑕᖅᑭᑕᒃᑐᑎᖅ ᐱᑎᐊᖅᑎᑕᐅᔪᓐᓇᖅᓯᒪᔪᓂ
ᓴᓗᐅᔨᓪᓚᑲᐅᓐᓇᕐᓂᖅᓯᒪᔪᓂ
ᐊᐃᔭᓕᔨᖅᑎᖅᓂᕆᒥ ᓄᓇᖅᑲᖅᑲᖅᓱᒪᓕᕐᓂ
ᐱᓇᓱᐊᕈᒪᓴᖅᓂᓪ, ᐊᓪᓚ ᐊᐃᔭᓕᔨᓕᕐᑕᐅᓂᖅᓂᓪ
ᐊᑐᓂᓂᖅᓯᓐᓄᑦ ᐃᓕᓴᐃᑭᓯᓪ ᐃᓕᑎᓴᔨᖅᓴᐃᓕ
ᑭᖑᓪᓕᖅᑲᓪᓕᒃ ᐊᖏᓂᖅᑎᑎᒍᒪᔪᓪ.

1997-ᒥ ᑲᓇᑕᒥ ᐃᖅᑲᖅᑐᐃᐃᓐᖏᓐᓇᖅ
ᐃᓱᒪᓕᐅᕈᑎᖅᑎᖅᓯᓕᔪᐃ ᑎᐅᓴᒐᒃᑯᓂᖅᑐᒃ
ᓴᖅᑭᑭᔪᕈᐅᓱᒪᓕᕐᓂᖅ ᓄᓇᖅᑲᖅᑲᖅᓱᒪᓕᕐᓂ
ᓄᓇᓕᖏᓐᓂᒃ ᖃᐅᔨᓴᖅᑕᐅᓂᐊᕐᓗᓂᓕᕐᓂᒃ
ᓴᓚᓕᓂᖅᑕᒃᑐᓂᖅ ᑭᖑᓂᖅᑎᑦᓯᒪᔪᖅᑎᓂᖅᓂᓪᓗᒍ
ᐊᑐᐊᖅ. ᑕᐃᓐᓇ ᑎᑎᑦᒐᒃᑯᓂᒃᑐᒃ
ᐃᓱᒪᓕᐅᕈᑎᖅᓂᖅᑐᒃ ᓴᓚᓕᓂᖅᑕᒃᑐᒃᑎᒍᒪᔪᓂ
ᑲᑎᕕᐅᕈᐊᖅᓯᒪᔪᖅᑐᒃ ᓄᓇᖅᑲᖅᑲᖅᓱᒪᓕᕐᓂ
ᐃᖅᑲᖅᑐᐃᐃᓐᖏᓐᓇᕐᓂᖅᓯᒪᔪᓂ ᓄᓇᖅᑲᖅᑲᖅᓱᒪᓕᕐᓂ
ᐱᓕᕐᓇᐅᑎᖅᓯᒪᔪᓂ.

ᓇᓴᒥᓂᖅ ᓴᓚᒪᓂᖅᓂᓪᓗᒍ
ᐊᐃᔭᓕᔨᓴᖅᑎᖅᓂᕆᔨᖅᑕ ᐱᓚᒥᓂᐅᔨᓇᖅᓴᖅᓂᒃ
ᐊᑕᐅᓕᕆᔨᒋᖅᑎᖅᓂᓗᓂᑎᒃ, ᐅᓚᓚᓇᖅᓂᒥ
ᑲᑎᕕᒪᓗᓂᒃ ᑕᕆᓚᒥᓂᕐᓂᐃᖅᓇᖅ, ᓴᓵᓚᒥᓂᖅᑕᒍᒪᔪᓂ
ᐊᖏᓂᖅᑎᑎᓇᓂᓪᓗᒍᒪᔪᓂ ᐊᐃᓚᓂᖅᑐᒃ. ᑲᓇᑕᒥ
ᓴᓚᓚᒪᔪᓂᒃ ᓴᓗᐅᔨᓴᖅᑕᐅᓂᐊᕐᓗᓂᓕᕐᓂᒃ
ᐱᓱᓕᔪᓂᖅᑐᒃ ᐃᓕᓴᐅᓂᖅᑐᒃ ᐃᓕᓴᐅᓚᓂᖅᑐᒃ
ᐃᓕᓴᐅᓚᓂᖅᑐᒃ ᓴᓗᐅᔨᓴᖅᑕᐅᓂᐊᕐᓗᓂᓕᕐᓂ
ᐊᖏᓂᖅᑎᑎᓇᓂᓪᓗᒍᒪᔪᓂ ᐊᑐᐊᖅ

ᐱᓕᕆᔨᒃᑯᓗᒃ ᐱᔪᓐᓇᖅᑐᖅᑐᑦ ᒪᖅᑭᓐᓂᒃ ᐅᖃᓕᒫᓂᒃ ᐊᓯᖏᓐᓂᒃ ᐅᖃᕐᕕᒃᓴᖅᑐᒥ

ᑲᓇᑕᒥ ᓴᖅᓯᒪᓂᖅᓯᒪᓕᖅᑐᑦ - ᐃᓕᖓᐅᑦᑎᓇᓱᒋᑦ

ᐃᓕᐅᑦ ᐊᑐᐃᓐᓇᐅᓕᖅᑐᒃ ᑭᒪᒪ ᑲᓇᑕᒥ ᐅᑭᐅᓂᖅᑕᖅᓯᐅᔪ

ᑲᓇᑕᒥ ᐃᓕᓴᕐᔪᓂ ᒪᓕᒪᖅᓯᒪᓂ ᐱᒋᔭᐅᓂᖅᑕᐅᓕᖅᑐᓂᖅᓯᒪᔪᖅ ᐊᑐᖅ 1997-ᒥ. ᓇᓗᓇᐃᖅᑕᐅᓕᒫᖅᓯᒪᓂ ᒪᓕᑕᑎᓂ ᒪᓕᒪᖅᓯᒪᓂ, ᐃᓕᖅ ᐊᑐᐃᓐᓇᐅᓕᖅᑐᒃ ᐃᓕᓴᕐᔪᖅᑎᑦᑎᓂᖅ ᓇᓗᓇᐃᖅᑕᐅᓕᖅᓯᐅᑦ ᐊᑐᐃᓐᓇᐅᓕᖅᑐᒃ ᐃᓐᓇᕐᓂᖅᓴᖅᑎᑦᑎᓂᖅ ᐱᔪᓐᓇᖅᑐᖅᑐᑦ ᐊᑕᐅᓯᖏᓐᓂᒃ. ᐃᓕᓴᕐᔪᓂ ᐊᑐᐃᓐᓇᐅᓕᖅᑐᒃ ᐱᒋᐊᖅᑎᑕᐅᓂᖅᑕᐅᓕᖅᓯᐅᑦ ᓄᓇᕗᑦᑐᒃ ᐊᑐᐃᓐᓇᐅᓕᖅᑐᒃ ᑭᒪᒪ ᐊᑐᐃᓐᓇᐅᓕᖅᑐᒃ ᒪᑯᐊᒃ:

- ᑭᓇᐅᔭᕆᐅᓂᖅᑐᑦ ᑭᓇᐅᔭᕆᐅᓂᖅᓯᒪᓂᖅᑐᑦ ᐃᖅᑲᓇᐃᔨᓂᖅᓴᖅᑐᒃ, ᐱᖁᓯᐅᔭᖅᑐᐃᓐᓇᖅᑐᒃ ᐊᐃᑦᑐᒃ, ᑭᒪᒪ ᓇᓂᖅᓴᕐᓂᑦ;
- ᐅᒪᒻᒪᖅ ᓄᓕᒧᐃᓐᓇᓗᐊᖅᑐᖅᓯᒪᓂᖅ ᑭᒪᒪ ᑭᓯᑲᓇᖅᑐᓂᑦ ᓇᓂᖅᓴᕐᓂᑦ ᓇᓗᓇᐃᖅᑕᐅᓂᑦ;
- ᑭᐅᐅᖅᓯᓂᑦ ᐅᒪᓇᓂᓗ ᓇᓂᖅᑕᐅᓂᑦ;
- ᐃᓕᓴᕐᔪᓂ ᐱᓕᕆᔨᒃᑯᓗᒃᑐᑦ ᐅᒪᓇᓂᓗ ᑭᓇᐅᔭᕆᐅᓂᖅᓯᒪᓂᖅᑐᑦ ᐅᒪᓇᓂᓗ ᖃᓄᐃᓕᖅᓯᐅᓂᖅᓯᒪᓂᖅᑐᑦ ᐅᒪᓇᓂᓗ ᐊᑐᐃᓐᓇᐅᓕᖅᑐᒃ ᐱᒋᐊᖅᑎᑕᐅᓂᖅᑕᐅᓕᖅᓯᐅᑦ ᓄᓇᕗᑦᑐᒃ ᐊᑐᐃᓐᓇᐅᓕᖅᑐᒃ ᑭᒪᒪ ᐃᓕᓴᕐᔪᓂ ᐱᓕᕆᔨᒃᑯᓗᒃᑐᑦ ᐊᑐᐃᓐᓇᐅᓕᖅᑐᒃ ᐃᓐᓇᕐᓂᖅᓴᖅᑎᑦᑎᓂᖅ

ᖃᖏᐊᖅᑕᐅᓂᖓᓐᓂᒃ ᐃᒪᐃᑦ ᓴᓇᔨᒃᑲᐅᔪᓐᓇᖅ ᐊᓯᔾᔨᖃᑦᑕᕐᓂᖅ ᐱᖓᓱᐊᖅᑐᑦ ᐱᐅᓪᓗᒥᒃ, ᓴᖅᑭᑦᓯᑕᐅᔪᓂᖅ ᐃᓕᓴᐃᓂᖅ "ᐃᓕᓴᕐᓂᖅ ᐱᓇᓱᐊᖅᓯᒪᔪᑦ". ᐃᓕᐃᑦ ᓴᓇᔨᒃᑲᐅᔪᓂᖅ ᖃᖏᐊᖅᑕᐅᓂᖅᓯᒪᔪᑦ, ᐃᓕᓴᕐᓂᖅᓯᒪᔪᑦ ᐱᓇᓱᐊᖅᑐᖅᑕᖏᑦᑐᖅ ᑲᑎᒪᔨᖏᑦ ᖃᖏᐊᖅᑕᐅᓂᖅᓯᒪᔪᑦ, ᑕᒪᓐᓇ ᖃᓄᖅᑭᑕᐅᔪᓂᖅ ᐃᓱᒪᓕᕐᓂᖅᓯᒪᔪᑦ ᐊᑐᖅᑐᖅᓯᒪᔪᑦ ᐃᓕᓴᕐᓂᖅᓯᒪᔪᑦ

ᑕᐅᔭᓇᓂᐅ ᓱᓕᓐᓂᐊᕐᓇᓐᓂᐅ.
ᖃᐅᔨᓴᓕᐅᖅᑎᑦᑕᓂᒃᑯᖅ ᐃᒥᐅᑦ ᐱᐅᓂᖏᓐᓂᐅ
ᐊᐅᒪ ᐃᖏᕐᕋᓂᖏᓐᓂᐅ Hᐅᐊᓇᒡᑕᐃ ᑯᖏᓐᓂᐅ.
ᒪᕐᒋᓂᐅ ᐃᓕᓐᖁᓕᕐᒪᑦ ᑐᑭᓯᐅᒪᓕᕐᓂᖅᓂᐅ
ᖃᐅᔨᓴᓇᓂᖅᑕᖃᖅᖢᒪᓂᑎᑯᖅ ᐊᐅᒪ
ᐊᐃᑦᐱᐅᑎᓯᒃᑐ ᐱᖏᓐᓇᓕᖏᓐᓇᓕᒃ ᐃᑕᕐᓂᓴᓇᓂᐅ
ᓇᓴᐅᓂᖅ ᐱᓴᓇᖅᑕᐅᓕᓐᓄᓂᓐᓂᐅ. ᐃᓇᑐᖃᐃᐃᑦ
ᐊᖏᓐᓇᓇᒪᑦᓂᓐᓄ ᐸᐅᓕᓐᓂᕕᖏᓐᓂᒃ
ᐊᐱᖅᓯᖅᑕᐅᓕᐅᖅᑐᓂ ᓄᐊᑎᓪᓚᕐᖅᑎᓐᓂᓐᓄᔪ
ᓄᓇᓕᖏᓂᐅ ᐱᓕᔪᓴᓄᑦ ᐃᓕᖏᓪᓚᐃᓂᐅ ᐱᓕᓐᓄᔪ
ᐸᐅᓕᓐᓂᖅ ᐊᒪᒪ ᒥᖅᓯᓕᐅᑦ ᐊᐅᑭᑦ.
ᑐᓴᐃᐃᑦ ᓇᓴᖅᑕᐅᓂᖏᓐᓂᑦ,
ᖃᑐᓂᖏᑎᑦᓂᖏᓐᓂᓄᓐᓂᓐᓄᔪ ᖃᐅᔨᓴᓇᓂᓕ ᐊᐅᒪ
ᖃᖏᓱᓕᓚᒃᓂᓕ ᐊᑦᓯᓕᐅᑕᐃᒪᒥᑦ ᖃᐅᔨᓴᓇᖅᑐᑎᑯᖅ
ᑐᓴᐅᔭᖅᑐᑦ ᑐᓴᐅᖏᓐᓄᓂᖅ ᐊᐅᒪ ᕿᓂᖏᓐᓄᓂᖅ
ᑐᓴᐅᖏᓐᓄᓂᖅ, ᐊᒪᒪᓗ ᓱᓕ ᐃᒪᖏᓕ
ᐱᐅᑎᑎᓂᐅᑕᐅᓕᐅᖅᑐᓂᖅᓄᓐᓂᖅ ᐱᓕᖅᑐᑐᓂᖅ ᓄᓇᒥ.

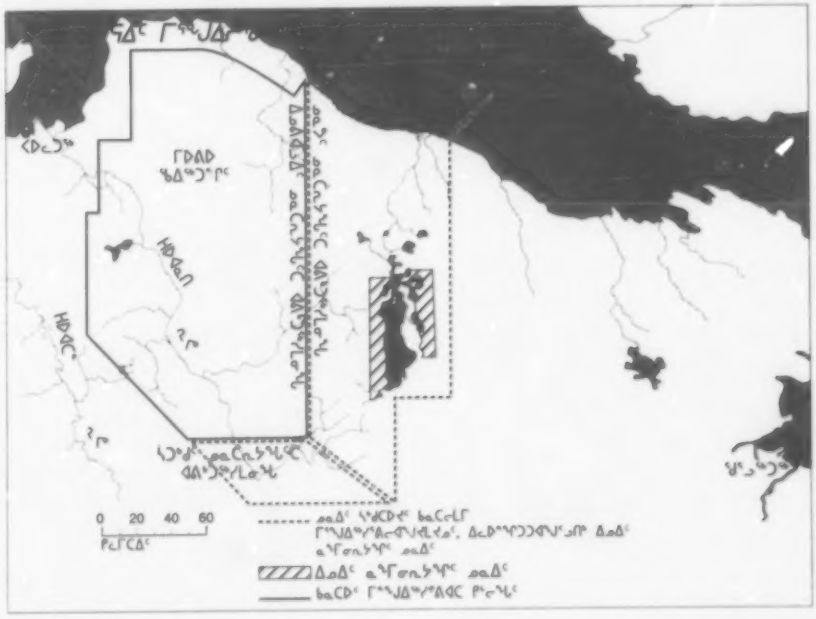
ᓄᓇᒥ ᑎᑭᐅᔪᓐᓇᖅᑐᖅ
ᓄᓇᒥ ᓄᓇᕗᑦ ᐊᐅᓚᑦᑎᓐᓂᒃᑯᑦ
ᓄᓇᒥ ᓄᓇᕗᑦ ᐊᐅᓚᑦᑎᓐᓂᒃᑯᑦ
ᐊᐅᓚᑦᑎᓐᓂᒃᑯᑦ ᓄᓇᒥ
ᐊᐅᓚᑦᑎᓐᓂᒃᑯᑦ ᓄᓇᒥ
ᓄᓇᒥ ᓄᓇᕗᑦ ᐊᐅᓚᑦᑎᓐᓂᒃᑯᑦ

ᑲᓇᑕᒃ ᓴᖅᓯᓐᓂᒃ - ᐃᓚᖓᑕᓂᓗᒍᓐᓇᖅᑐᒥᑦ ᑲᓇᑕᒥ

ᐱᓇᓱᐊᖅᑎᑎᔨᒐᕐᓂᖅ ᕿᐊᖏᓐ ᐸᐃᑉᓐ

ᐃᓚᐃᖏᑕᑐᒃ ᐱᓇᓱᐊᓕᓚᖓᑦ ᓇᓴᒍᓐᓂᖅ, ᐃᖅᓱᓐᓂᑎᐊᓐᓂᑦᓗ ᐊᖏᓚ ᐃᓚᐃᓐᓂᒃ ᐅᑎᓕᕐᓂᖅ, ᕿᑎᖏᑦ ᐊᖏᓚ ᐅᕈᐳᖅᑕᕐᔪᑦ ᐊᐃᑎᑐᖏᓕᓂᖅ ᓚᕐᓐᓂᒃ ᑲᑎᒪᓂᖅᖢᑎᑦᑕᐅᖅᓚᕐᔪᑦ ᖃᐃᓂᐸᐃᖏᑦ ᐊᑐᓐᖅ 2000-ᒥ ᐊᑎᖅᖢᑎᑕᐅᓐᓄᑦ ᑲᓴᕈᓚᐱᐃᓂᖅ ᐱᓇᓱᐊᖅᑎᑎᔨᑕᐅᕐᒥᒃ ᐱᓕᓇᓴᕐᒥᒃ ᐅᑎᓕᕐᓂᑦᓗ ᓂᒥᖅᓯᓚᕐᒥᑦ ᐊᖏᓚ ᕿᐊᖏᓐ ᐸᐃᑉᓐ ᕿᑎᖏᑦ ᐃᓚᓕᓚᓂᑦ ᐃᓕᓴᐃᓐᓂᖅ ᐊᖏᓚ ᕿᐊᖏᓐ ᐸᐃᑉᓐ ᐊᖏᓚ ᖃᓄᖅ ᓴᖅᑭᑎᓐᓂᖅ ᐃᓚᖓᑕᓂᓗᒍᓐᓇᖅᑐᒥᑦ, ᓄᓇᕗᑦ ᓄᓇᕐᓂᒥ ᓴᖅᓯᓚᓂᓗᒍᓐᓇᖅᑐᒥᑦ ᐊᖏᓚ ᐃᖅᑲᓇᕐᓂᖅᓯᒪᓂᖅ, ᓄᓇᕗᑦ ᑐᓴᖏᓚᐃᓐᓇᖅᑐᒥᑦ ᐃᓐᓇᐅᑉᐸᓂᖅ, ᐃᓕᓴᕐᓂᑦ ᕿᐊᐃᑐᕐᓗᒃ ᐃᓕᓴᕐᓂᑦ - ᐃᓕᓐᓂᐅᖏᓚᐃᓐᓇᖅᑐᒥᑦ ᑕᑯᓐᓂᑦᓗ ᓯᓚᑐᓂᖅᓴᖅᑭᑦ.

ᒪᓐᓇ ᑲᑎᒪᓂᖅ ᑲᑎᒥᓐᓇᕈᑕᐅᓚᕐᔪᖅᓄᑦ ᐱᓇᓱᐊᖅᑎᑎᓐᓂᑦ ᐱᓇᓱᐊᓂᖅᓱᖅᑐᑦ ᓂᕈᐊᕐᓯᐊᓂ ᕿᐊᖏᓐ ᐸᐃᑉᓐ. ᑐᖏᓐᖅᑕᐅᓚᕐᔪᖅᓄᑦ ᐱᖓᓱᐊᖅᑎᑎᓐᓇᖅᑐᒥᑦ ᐱᓕᕐᓂᐊᖅᑐᒥᑦ ᐃᓐᓇᐅᑉᐸᓂᖅ ᐊᖏᓚ ᕿᐊᖏᓐ ᐸᐃᑉᓐ ᐃᓐᓇᐅᑉᐸᓂᖅ ᐱᖓᓱᐊᖅᑎᑎᓐᓇᖅᑐᒥᑦ ᐱᓕᕐᓂᐊᖅᑐᒥᑦ ᐊᑐᓐᖅ ᐊᖏᓚ ᐃᓚᖓ ᐅᓪᓗᒥ ᐃᓐᓇᐅᑉᐸᓂᖅ ᐊᖏᓚ ᕿᐊᖏᓐ ᐸᐃᑉᓐ. ᑐᖏᓐᖅᑕᐅᓚᕐᔪᖅᓄᑦ ᐱᓇᓱᐊᖅᑎᑎᓐᓇᖅᑐᒥᑦ ᐊᑐᓐᖅ ᐊᖏᓚ ᐃᓚᖓ ᐅᓪᓗᒥ ᐃᓐᓇᐅᑉᐸᓂᖅ ᐊᖏᓚ ᕿᐊᖏᓐ ᐸᐃᑉᓐ

ᓱᐊᓚᖅᑐᑎᒃᓯᒪᓂ ᖃᖅᖢᒃᑲᓱᐅᔪᓂᖅ. ᓄᓇᓕᖅᓂ ᐊᐅᓚᓕᐅᕙᓪᓕᐊᓂ ᐃᓚᖃᖅ ᐃᓄᖕᓂᕆᔨᓴᕐᓯᖅᖢᓂᕐᓂᐅᖅᓴᓕᒃ ᑎᒥᐊᒃᓯᓂ, ᐊᐅᓚᓕᐅᔪᓚᑎᓚᓐᓂ ᐊᓪᓚ ᖃᓄᐃᓕᓱᒃᓯᓂ ᐅᓂᒡᓗᓂ ᓴᓇᔨᓱᒃᓯᓂ ᒥᔅᓯᓐᓂᖅᓯᓂ ᓴᓇᓕᖅᓯᓂᓕᕆᔨᓕᐅ

2000-Γ, Γ՟ᓐᒪᐃᓕᓴᕐᓂᖅᑕᒃ ᐊᐅᓚᓕᕆᓂᖅᓯᒪᓂᕐᓗᒍ ᑲᑎᒪᔨᖏᑦᑐᖅ ᐱᓕᕆᓂᖅᑎᑕᐅᓕᖅᑐᓂ ᐊᐅᓚᑦ, ᖃᓄᐃᓕᖅᑕᐅᓕᖅᑐᓂ ᐊᐅᓚᑦ ᐃᓚᖏᑦ. ᐊᐅᓂᒃ ᑲᑎᒪᔨᖏᑦᑐᖅ 6-ᓂᒃ ᑲᑎᒪᔨᖏᑦᑐᖅᓴᖅ; ᐱᖓᓱᓗ ᐅᑭᐅᓂᖅᑕᐅᓕᖅᑐᓂ ᖃᐅᔨᖏᑦᑐᖅᓂᒃ ᐃᓚᓐᓂ ᑲᑎᒪᔨᖏᑦᑐᖅᓂᒃ ᐱᖓᓱᓗ ᐱᓕᕆᓂᖅᑐᑦ; ᐊᐅᓚᑦ ᐅᖃᐅᔨᓴᕆᐅᓕᖅᑐᓂ ᐃᓕᓴᕐᓂᖅᓯᒪᓂᕐᓗᒍ ᐊᐅᓚᑦ ᐱᓕᕆᓂᖅᑎᑕᐅᓕᖅᑐᓂ ᐃᓚᓐᓂ ᑲᑎᒪᔨᖏᑦᑐᖅᓂᒃ

ᓄᓇᕗᑦ

■ ᒥᖅᓯᐅᓕᕆᓂᖅ, ᒥᖅᓯᐅᓕᕆᓂᕐᓂᐅᑦ ᐊᓗᒪ ᐃᑦᑕᕐᓂᓴᖅᑐᓂᖅ

1. ᐃᓕᓴᕐᕿᒃ
2. ᑲᑎᒪᓂᕿᒃ
3. ᖃᓄᖅᑕᑦ
4. ᖃᓄᐃᒃ
5. ᒪᓕᒃᔪᐊᖅᑐᒃ
6. ᖁᐅᒻᒪᒐᖅᑐᑦ
7. ᓴᐅᑦᐃᓕᐊ ᔨᓚᓂᐅᑦ

◆ ᑲᓇᒥᒃ ᒥᖅᓯᐅᓕᕆᓂᖅ, ᑲᓇᒥᒃ ᒥᖅᓯᐅᓕᕆᓂᕐᓂᐅᑦ, ᑲᓇᒥᒃ ᐃᑦᑕᕐᓂᓴᖅᑐᓂᖅ

8. ᑭᖑᓪᓗᓯᒪᓂᖅ ᑲᓇᒥᒃ ᐃᑦᑕᕐᓂᓴᖅᑐᓂᖅ
9. ᐊᐅᓚᐅᔪᑎᖅ ᒥᖅᓯᐅᓕᕆᓂᖅᑲ
10. ᐅᑭᐅᖅᑲᓴᓐᓂᑦ ᔪᓐᔪᓄᑦ ᐃᑲᖅᑐᓂᖅ ᑲᓇᒥᒃ ᐃᑦᑕᕐᓂᓴᖅᑐᓂᖅ
11. ᖃᓄᑎᓂᖅᓯᒪᓂᖅ ᒥᖅᓯᐅᓕᕆᓂᖅᑲ
12. ᓄᖅᓗᓂᖅ ᒥᖅᓯᐅᓕᕆᓂᖅᑲ
13. ᔪᓐᔪᑦ ᓄᕐᕉᐃᑦ ᒥᖅᓯᐅᓕᕆᓂᖅᑲ
14. ᖃᐊᔪᓴᖅ ᒥᖅᓯᐅᓕᕆᓂᖅᑲ

✱ ᓄᓇᐃᑦ ᖁᐅᒻᒪᒐᖅᑐᒃᓯᒪᓂᕐᒥᓄᑦ
15. ᑭᓯᐅᔪᖅ ᖃᓄᖅᑕᑦ
16. ᑎᑎ ᖃᓄᖅᑕᑦ
17. ᓴᓂᖅᑲᑦ ᑕᓗᐅᓐᓇᓗ ᖃᓄᖅᑕᕐᓂᑦ
18. ᖃᓚᒋᔭᓐ ᓄᓇᖕᖓ

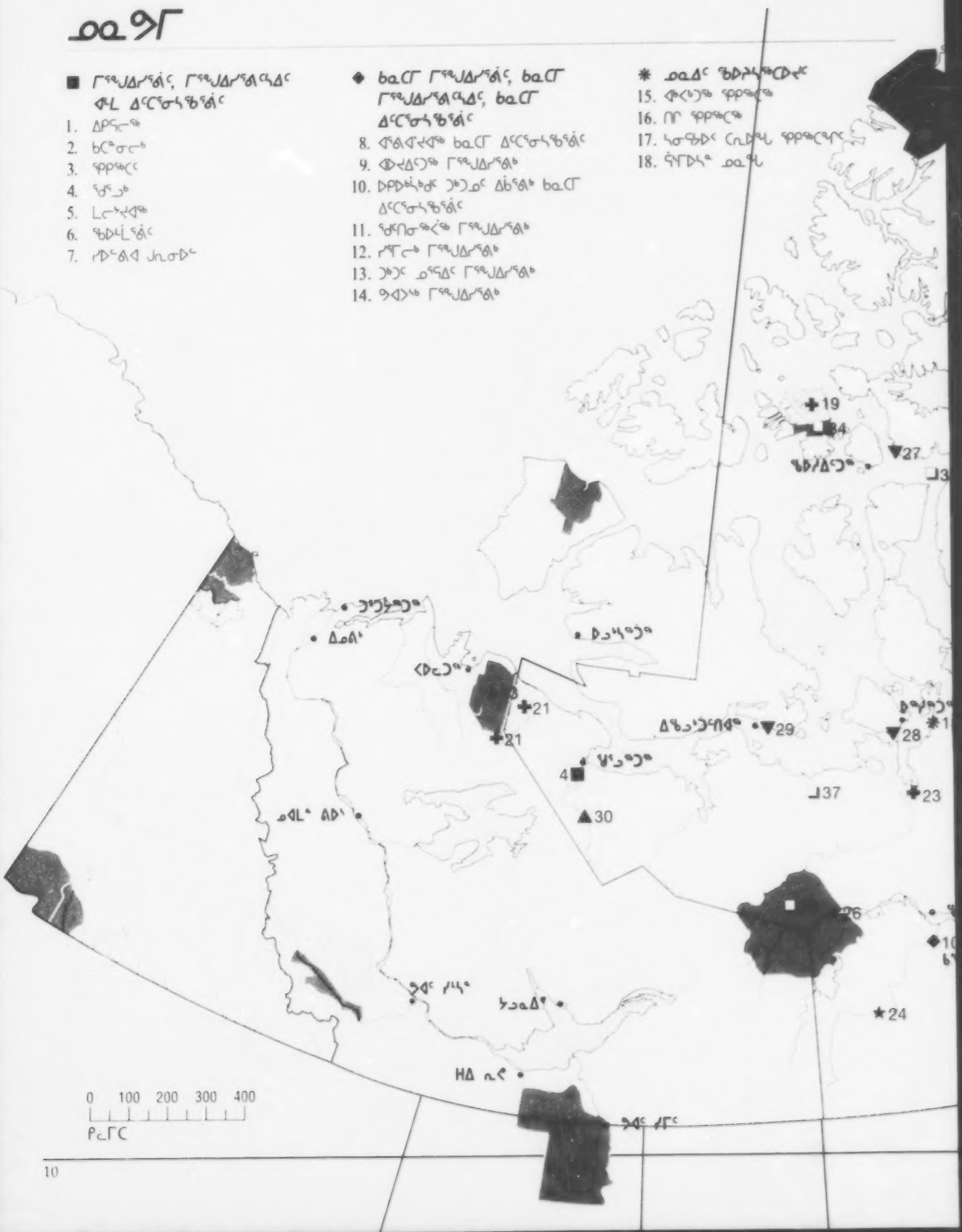

✚ ᑲᓇᑕᒥ ᒥᕐᖏᔪᐊᓂᖅᐳᑎᓂᕐᒧᑦ ᐊᒻᒪᓗ ᑲᓇᑕᒥ ᐃᑦᑕᓂᓴᖅᑎᖅᑐᓂᕐᒧᑦ ᑐᐴᕐᓯᒪᔪᑦ ᑐᑭᓯᐊᓂᖅᑐᑦᓯᒪᔪᖅ

19. ᐅᓐᓇᖓ ᑐᐃᓕᐅᕆᓂᖅᐳᑦ ᖃᐅᔨᓴᕐᖓᔪᑦ
20. ᔪᓕᖏᒪᐃᑦ ᖃᓄᖅᑲᐃᑦ
21. ᑐᐃᑐᑦ ᓄᓕᕐᐃᑦ
22. ᐅᖃᓕᓂᒃᓴᓂᓗᒃ
23. ᐅᖃᓕᓂᒃᓴᓂᓗᒃ

★ ᐃᑦᑕᕐᓂᓴᖅᖃᓂᖅᑐᑦ ᓄᑦ

24. ᓴᓇᓐᓂᖅᔪᓂᖅ
25. ᓄᓐᓯᓪᓗᒃ
26. ᑲᖏᕐᕋᓪᓗᒃ

▼ ᓄᓇᕘᒥ ᒥᕐᖏᔪᐊᓂᖅᐳᑎᓂᕐᒧᑦ ᐊᒻᒪᓗ ᐃᑦᑕᕐᓂᓴᖅᖃᓂᖅᑐᑦᓯᒪᔪᑦ ᑐᑭᓯᐊᓂᖅᑐᑦᓯᒪᔪᖅ

27. ᓄᖓᔪᓚᐅᖅ ᖃᐅᔨᓴᖅᑕᖅ
28. ᓯᓚᑐᓪᓚᑐᖅ ᐅᐊᓕᓂᕐᖁᑦ ᖃᐅᔨᓴᖅᑕᒍᖓᓂᒃᓯᒪᔪᑦ ᑕᓪᓕᐅᖅᓄᑦ ᐊᖅᑯᓂᖅᖓᑕ
29. ᐅᕐᓀᓪᓕᖅ

▲ ᐃᑦᑕᕐᓂᓴᖅᖃᓂᖅᑐᑦ ᓄᑦ ᑐᑭᓯᐊᓂᖅᑐᑦᓯᒪᔪᑦ ᑐᑭᓯᐊᓂᖅᑐᑦᓯᒪᔪᖅ

30. ᖃᓄᓪᓚᑐᖅ

❑ ᐊᓯᖏᑦ ᓯᑕᕆᓂᖅᑕᐅᑦᑕᐃᓚᓂᑎᑕᐅᓂᒃ

31. ᐃᓕᖅᑕᐃᐊᓂᖅ ᑎᖏᒥ ᐊᖅᑲᐅᕐᓂᖅᖓᓂᖅ
32. ᐃᑲᓚᓂᖅᑐᖅ ᑲᓇᑕᒥ ᐅᒪᓴᖅᑲᐅᕐᓂᖅᖓᓂᖅ (ᑐᑭᓯᐊᓂᖅᑐᑦᓯᒪᔪᑦ ᑐᑭᓯᐊᓂᖅᑐᑦᓯᒪᔪᖅ)
33. ᓂᕆᔨᓂᖅᖓᓂᖅ ᑲᓇᑕᒥ ᐅᒪᓴᖅᑲᐅᕐᓂᖅᖓᓂᖅ (ᑐᑭᓯᐊᓂᖅᑐᑦᓯᒪᔪᑦ ᑐᑭᓯᐊᓂᖅᑐᑦᓯᒪᔪᖅ)
34. ᑐᑐᓕᕆᓂᖅᐳᑦ ᓇᖅᓴᖓᓗ ᑲᓇᑕᒥ ᐅᒪᓴᖅᑲᐅᕐᓂᖅᖓᓂᖅ
35. ᐊᑭᓕᐃᑦ ᑎᖏᒥ ᐊᖅᑲᐅᕐᓂᖅᖓᓂᖅ
36. ᖃᖅᖢᑲᓗᐃᑦ **and** ᐊᑭᓕᐃᑦ ᑲᓇᑕᒥ ᐅᒪᓴᖅᑲᐅᕐᓂᖅᖓᓂᖅ (ᑐᑭᓯᐊᓂᖅᑐᑦᓯᒪᔪᑦ ᑐᑭᓯᐊᓂᖅᑐᑦᓯᒪᔪᖅ)
37. ᑯᐃᖏ ᐃᑦ ᐃᑲᕐᓴᒥ ᑎᖏᒥ ᐊᖅᑲᐅᕐᓂᖅᖓᓂᖅ
38. ᑲᖏᕐᕋᓪᓗᒥ ᐅᒪᓴᖅᑲᐅᕐᓂᖅᖓᓂᖅ

ᓇᓗᓇᐃᒃᑯᐃᑦ

■ ᒧᐊᓇ ᒥᕐᖏᔪᐊᓂᖅᑎᑦ, ᒥᕐᖏᔪᐊᓂᖅᑎᓕᕆᓂᑦ, ᐅᒪᓴᖅᑲᐅᕐᓂᖅᑎᑦ ᒥᕐᖏᔪᐊᓂᖅᑎᓕᕆᓂᖅᐳᑎᓂᕐᒧᑦᓯᒪᔪᑦ

■ ᓄᓇᕘᒥ ᒥᕐᖏᔪᐊᓂᖅᑎᑦ, ᒥᕐᖏᔪᐊᓂᖅᑎᓕᕆᓂᑦ ᐊᒻᒪᓗ ᐃᑦᑕᕐᓂᓴᖅᖃᓂᖅᑎᑦ

◆ ᑲᓇᑕᒥ ᒥᕐᖏᔪᐊᓂᖅᑎᑦ, ᒥᕐᖏᔪᐊᓂᖅᑎᓕᕆᓂᑦ, ᓄᓇᕘᓂᑦ ᓇᓗᓇᐃᖅᑐᑎᓂᕐᒧᑦ, ᑲᓇᑕᒥ ᐃᑦᑕᕐᓂᓴᖅᖃᓂᖅᑎᑦ

✱ ᓄᓇᕘᓂᑦ ᖃᐅᔨᓴᕐᓂᖅᑐᑎᓂᕐᒧᑦ

✚ ᑲᓇᑕᒥ ᒥᕐᖏᔪᐊᓂᖅᑎᑦ ᐊᒻᒪᓗ ᑲᓇᑕᒥ ᐃᑦᑕᕐᓂᓴᖅᖃᓂᖅᑎᑦ ᑐᑭᓯᐊᓂᖅᑐᑦᓯᒪᔪᖅ

★ ᐃᑦᑕᕐᓂᓴᖅᖃᓂᖅᑎᑦ ᓄᑦ

▼ ᓄᓇᕘᒥ ᒥᕐᖏᔪᐊᓂᖅᑎᑦ ᐊᒻᒪᓗ ᐃᑦᑕᕐᓂᓴᖅᖃᓂᖅᑎᑦ ᑐᑭᓯᐊᓂᖅᑐᑦᓯᒪᔪᖅ

▲ ᑐᑭᓯᐊᓂᖅᑐᑦᓯᒪᔪᖅ ᐃᑦᑕᕐᓂᓴᖅᖃᓂᖅᑎᑦ

❑ ᐊᓯᖏᑦ ᓯᑕᕆᓂᖅᑕᐅᑦᑕᐃᓚᓂᑎᑕᐅᓂᒃ

ᐅᖃᓕᒃᓴᓪᓗᒃ

ᐊᐃᓐᓂᓄᑦ ᐱᒃᓱᖅᑐᐅᓐᓂᐊᓪᓚᖅᓴᖅᓯᓄᑦ ᐱᓕᕆᖅᑎᑕᐅᓂᐅᓕᖅᓯᓐᓂᒃ ᑲᓇᑕ ᒥᖅᓯᐊᓕᓴᕐᓂᐊᕐᓂᑦ ᐅᖃᓕᒃᓴᓪᓗᒃ. ᐱᒃᓱᓇᕆᖅᓴᖅᑎᑕᐅᓂᐅᓕᖅᓯᓐᓂᒃ ᓄᓇᓕᓐᓂᒃ ᐊᓯᖏᓐᓄᑦᑎᓯᒪᓂᒃᓴᖅ (NLCA), ᑲᓇᑕᑦ ᓴᓇᒪᓐᓂᑦ ᓄᓇᑲᓗᓐ, ᐋᒪᒪ ᑭᓇᐅᔭᓐᓂᕐᒥᒃ ᐃᓚᐅᑎᓐᓂᒃ, ᓴᓇᔨᓐᓄᑦᑎᒃ ᐃᓄᓐᓄᑦ ᐱᖓᓱᓐᓂᒃᑯᑦ ᐃᓄᓐᓄᑦ ᐊᑐᓴᖅᑎᑕᐅᓂᐅᓕᖅᓯᓐᓂᒃ ᐃᓄᓐᓄᑦ ᐊᑐᓴᖅᑎᑕᐅᓂᐅᓕᖅᓯᓐᓂᒃ ᐃᑲᔪᖅᑕᐅᓯᒪᓂᖅᓯᓐᓂᒃᓴᓪᓕᐊᓂᒃ ᐊᖏᖅᑕᐅᓯᒪᓂᖅᓯᓐᓂᒃ ᐃᓄᓐᓄᑦ ᐊᑐᓴᖅᑎᑕᐅᓂᐅᓕ

ᖃᓄᓗᖅ

ᖃᐅᔨᓴᖅᑕᐅᓂᖓ ᖃᓄᐃᑦᑐᐃᐅᒪᓂᖓᓪᓚᓂ ᖃᓄᓗᖅᑐᑦ ᓱᐅᔪᖅᑕᐅᓂᖓᓪᓚᓂ 2000-ᒥ. ᒥᓐᓇ ᓴᖅᑭᑦᓴᖅᓯᒪᔪᖅ ᑲᓇᑕᒥ ᐃᓕᓴᐅᓚᖅᑐᑦᓯᐊᓂ ᓄᓐᓂ ᑎᑯᐊᖅᑕᐅᔪᓂᑐᐃᓐᓇᖅ. ᖃᐅᔨᓴᖅᑕᐅᓂᖓᓪᓚᓂ ᖃᓄᐃᑦᑐᐃᐅᒪᓂᖓᓪᓚᓂ ᓇᓗᓇᐃᕈᑕᐅᓚᖅᑐᑦ ᑲᓇᑕᒥ ᐊᑐᓂᖅᑐᑦᓯᓚᖓᓪᓚᓂ ᐃᓕᓴᕐᓂᖓᓪᓚᓂ ᑎᑎᖅᑲᒥᒃ. ᓱᓄᓗᖅᑐᖅ ᑕᓄᑦᓚᐅᑉᓚᖅᑐᖅ ᑕᓪᓕᐊᓂᖓᓪᓚᓂ ᐃᓕᓴᕐᓂᖓᓪᓚᓂ ᐊᑐᖅᑐᖅᑕᐅᓂᖓᓪᓚᓂ ᐃᓕᓴᕐᓂᖓᓪᓚᓂ ᑎᑎᖅᑲᒥᒃ

ᑲᖏᕐᕕᒋᑦ ᑯᖓ (ᓄᓇᕗᑦᖢᓄᓇᕗᒻᒥᑦ)

ᑎᑯᓯᖅᑕᐅᓕᕆᔨᖅᓴᖅ 1990-ᒥ, ᑲᖏᕐᕕᒋᑦ ᑯᖓ ᐱᑎᓯᖅᓯᒪᔪᖅ ᒪᑭᓂᓪᓕᑦ ᓄᓇᕗᒻᒥᖅ ᐅᐊᓂᖏᓐᓂᖅ ᑲᓇᖅᓴᖅᑕᓂᖅ ᔫᓴᐃᑦ ᓂᓪᓕᐅᕐᓂ, ᑎᑎᕋᖅᑕᒻᒥ ᑎᒥᖏᑦᑐᖅᑐᑦ ᑎᑎᕋᖅᑕᐅᓂᖅᑐᑦ ᐊᑐᓕᖅᑐᑦ ᐊᑐᖅᑐᑦ ᐊᑐᖅᑐᑦ ᐊᑐ

ᑲᓇᑕ ᓂᕿᔨᓕᓕᒫᓂᒃ ᐱᒋᐊᖅᑎᑦᑎᓕᕐᕋᖅᑐᑦ
ᑎᒥᐅᔨᑕᐅᓪᓗᓕᕐᓂᓂᓕᓄᑦ
ᐱᒋᐊᖅᑎᑦᑎᓂᐅᓪᓚᐅᔨᓴᖅᑎᑦ ᑲᓇᑕ
ᐃᓕᓴᖅᑐᐃᓐᓇᖅᓯᒪᔪᓂ, ᐊᒻᒪᓗ ᑲᓇᑕ
ᓂᕿᔨᓕᓕᒫᓂᒃ ᐱᓇᓱᐊᖅᑎᖅᑕᕐᕕᖅᑐᑦ
ᑲᖏᖅᑐᒍᑎᓯᖏᓐᓂᖅ ᐊᒻᒪ ᐊᖏᔪᓇᓱᖅᑎᓂ
ᒥᑭᒫᓂᖅᑐᐊᑎᓪᓗ ᑲᑎᒪᔨᖅᑎᑦᑎᖏᑦᓂᒃ
ᓄᓇᕗᒻᒥᐊᖅᑎᓂ ᓇᓗᓇᐃᓕᖅᑕᐃᓕᐅᕐᓗᓂ
ᐊᖅᑭᑦ ᓇᓱᒪᖏᓂ ᐊᒻᒪ ᐃᓕᓴᖏᓂ
ᖃᐅᔨᓴᕐᕕᐃᓕᐅᕐᓗᓂᒃ ᐃᓗᓐᓂᑦᑐᑦ.

ᓂᕿᔨᓕᓕᒫᓂᒃ ᑲᓇᑕ ᐃᓕᓴᖅᑐᐃᓐᓇᖅᓯᒪᔪᓂᒃ

ᖃᐅᔨᓴᕐᕕᖅᓯᒪᔪᓂᒃ ᖃᐅᔨᓴᖅᑎᑦᑎᓂᒃ ᐊᒻᒪ ᐃᓚᖅ
ᐊᐅᓚᑦᓯᓂᖅᑐᖅ ᑲᑎᒪᔨᖅᑎᑦᑎᓂᒃ, 30,
1995-ᒥ. ᒥᓐᓇ ᑲᓇᑕ ᐃᓕᓴᖅᑐᐃᓐᓇᖅᓯᒪᔪᓂᒃ,
ᒥᓐᓇ ᓂᕆᔨᖅᓯᓗᓂᑦᑎᓂᒃ ᐊᑐᓗᐃᑦᑐᑦ
ᖃᐅᔨᓴᖅᓯᒪᓕᒃ, ᐱᓕᕆᔨᒃᑯᓂᒃ
ᐱᓕᓚᐅᑐᓂᖅᑕᐅᖅᑕᐅᔪᓐᓇᖅᑐᒃ ᑎᑭᓗᐊᓂᑦ
ᐱᑎᕐᕆᔨᓴᖅᑐᒃ ᑲᓇᑕᐅᑦ ᐅᑎᕐᕆᔨᖅᑕᕐᕕᐃᓂᑐᐃᓐᓇ.
ᐊᒻᒪᓗᓯᒪᓂᖅ ᑎᒥᐅᔨᓴᖅᑎᑦᑎᓂᒃ 385,000-ᓂᑦ
ᐊᑦᑕᐃᑦ, ᑎᑎᕋᑎᐃᑦ, ᖃᖅᖁᓪᓗᐃᑦ, ᐊᒻᒪ
ᐱᕋᑎᑉᓯᑦ ᐱᑎᕐᕆᔨᖅᖃᕐᕕᖅᑐᑦ ᐃᓐᓇᑐᒥᓐᓂᓂᓕᓄᑦ
ᓂᒥᐊᑦ ᓯᓚᖅᓯᓂ ᖃᓄᖅᑲᐃᓕᑦ, ᐊᒻᒪ ᐱᓇᓱᒻᒪᕆᒃ
ᐃᓱᓐ ᑕᓂᖅᓱᒥ, ᒥᓐᓇ ᖃᐅᔨᓴᕐᕕᓐᓄᑦ
ᑲᓂᒥᖅᓯᒪᓂᓂᓕᓄᑦ ᐱᑎᕐᕆᔨᓕᒃ.
ᖃᑲᓂᐅᓂᖅᑐᓂᒃ ᐃᓐᓇᑐᒥᓐᓂᓂᓕᓄᑦ
ᐃᓚᒋᔭᐅᓂᖅᑐᑦ ᐃᓐᓇᑐᒥᓐᓂᓂᓕᓄᑦ (ᐊᑐᐊᖅᑲᓂᖅᓂᑦ)
ᓴᓐᓂᒋᑎᑦᑎᓂᑦ ᐃᓚᖏᓂ ᐊᒻᒪ ᐅᒥᐊᓐᓇᒧᑦ
ᓂᕿᑭᔪᖅᑎᑎᑦᑕᐅᓕᕐᓂᖅ ᑎᑎᕋᑎᓄᑦ ᐊᒻᒪ
ᓇᓕᓚᔭᐅᓕᓐᓄᓇᕐᓂᐅᓪᓗ ᓇᓄᖅᓄᑦ, ᓇᕆᑎᖅᓄᑦ
ᐅᔾᔨᓄᑦᓯᑐᑦ, ᐊᐃᐃᓴᖅᓄᑦ, ᐊᒻᒪ ᐊᖅᑲᒋᔪᖅᑐᓄᑦ
ᐊᑦᓯᓐᓇᖅᓯᒪᓂᑦ ᖃᑭᓚᓱᖅᓄᑦᓯᓐᓯ.

ᐊᐅᓚᑦᓯᑎᓂᖅᓴᓕᑦ ᑲᑎᒪᔨᖅᑎᑦᑎᓂᒃᓴᖅᑐᓂᒃᓯᒪᓂᖅ
ᐃᓚᑎᔭᐅᓚᓐᓇᑎᒃ ᐃᓄᖅᓄᑦ ᑭᖑᑐᖅᑎᑦᑎᓂᒃ
ᐊᐅᓚᑦᓯᐃᑦᑐᑦ, ᑲᓇᑕ ᓂᕿᔨᓕᓕᒫᓂᒃ ᐊᒻᒪ
ᓄᓇᕗᑦᓴᓂᒃ ᓴᓇᔨᓴᖅᑎᑦᑎᓂᒃ - ᓄᓇᕗᑎᐅᓚᑦᓯᐃᓐᓇᖅᑐᒥᑦ,
ᐃᓕᓴᕐᓚᓐᓇᖅᑐᒥᑦ ᐊᒻᒪ ᐱᓇᓱᐊᕐᓚᓐᓇᖅᑐᒥᑦ,
ᐊᑦᓴᖅᑭᖅᓯᐅᓕᕐᓂᖅ ᑐᕌᒐᕐᓴᐅᓂᒃ
ᐱᓇᓱᐊᕐᓗᑎᑎᓂᒃ ᑲᓇᑕ ᐃᓕᓴᖅᑐᐃᓐᓇᖅᓯᒪᔪᓂᒃ
ᐊᐅᓚᑎᑎᐅᓂᖅ ᕿᓇᐃᓕᐅᕐᓂᐅᓪᓗ.
ᑲᓇᑕ ᓂᕿᔨᓕᓕᒫᓂᒃᓴᖅᑐᓂᒃᓯᒪᓂᖅ ᑲᑎᒪᔨᖅᑎᑦᑎᓂᒃ
ᕿᓇᐃᓕᐅᕐᓂᐅᓪᓗ ᐊᑐᐊᖅᑲᓂᖅᓂᑦ ᐊᒻᒪ
ᐊᐅᓚᑦᓯᐃᑦᑐᑦ ᐊᒻᒪ ᐃᓕᓴᖅᑐᐃᓐᓇᖅᓯᒪᔪᓂᒃ
ᐊᐅᓚᑎᑎᐅᓂᖅ ᐊᐅᓚᑦᓯᐃᑦᑐᑦ.

ᐃᓕᓴᖅᑐᐃᓐᓇᖅᓯᒪᔪᓂᒃ ᑲᓇᑕᑦ ᐊᑐᐊᖅᑲᓂᖅᓂᑦ ᓄᓇᕗᑦᓴᓂᒃ
ᐊᐅᓚᑦᓯᐃᑦᑐᑦ ᓄᓇᕗᑦᓴᓂᒃ
ᑲᑎᒪᔨᖅᑎᑦᑎᓂᒃ ᓄᓇᕗᑦᓴᓂᒃ
ᓴᓇᔨᓴᖅᑎᑦᑎᓂᒃ ᓄᓇᕗᑦᓴᓂᒃ
ᐃᓕᓴᕐᓚᓐᓇᖅᑐᒥᑦ ᓄᓇᕗᑦᓴᓂᒃ
ᐃᓕᓴᕐᓚᓐᓇᖅᑐᒥᑦ ᐊᒻᒪ ᐱᓇᓱᐊᕐᓚᓐᓇᖅᑐᒥᑦ ᓄᓇᕗᑦᓴᓂᒃ
ᐊᑦᓴᖅᑭᖅᓯᐅᓕᕐᓂᖅ ᓄᓇᕗᑦᓴᓂᒃ
ᐱᓇᓱᐊᕐᓗᑎᑎᓂᒃ ᓄᓇᕗᑦᓴᓂᒃ
ᐊᐅᓚᑎᑎᐅᓂᖅ ᓄᓇᕗᑦᓴᓂᒃ
ᐊᐅᓚᑦᓯᐃᑦᑐᑦ ᓄᓇᕗᑦᓴᓂᒃ
ᐊᑐᐊᖅᑲᓂᖅᓂᑦ ᓄᓇᕗᑦᓴᓂᒃ
ᐊᐅᓚᑦᓯᐃᑦᑐᑦ ᐊᒻᒪ ᐱᓇᓱᐊᕐᓚᓐᓇᖅᑐᒥᑦ

ᐅᖃᖅᑐᑎᖅᓴᓕᖅᑐᓂᒃᑐᑎᒃ ᑲᓇᑕ ᓂᕆᔨᒋᓱᓂᖅ, ᕿᑭᖅᑕᒋᐊᕐᓗᒍ ᐃᓄᐃᑦ ᑲᔪᖅᖢᑎᒃ ᑭᓯᐊᓂᖅᑐᑦ ᐃᓄᐃᑦ ᐱᖓᓱᐃᓐᓇᖅᑐᑦ ᐊᒻᒪᓗ ᓄᓇᓕᖕᒥ ᐃᓄᐃᑦ ᐊᑐᖅᑐᑦ

MIRNGUIQSIRVIIT
NUNAVUT PARKS PARCS NUNAVUT

ᒥᓐᖑᐊᓗᓂᖅ

ᒥᓐᖑᐊᓗᓂᖅ ᓴᖅᑭᑦᓯᒋᐊᕐᓇᖅᑐᓂᒃ ᖃᓄᐃᓕᒋᐊᕐᓂᖅ ᐊᒻᒪᓗ ᐱᓕᕆᔨᑎᖅᑕᐅᓂᖅ ᒥᓐᖑᐊᓗᓂᖅᓄᑦ ᓄᓇᖑᒃ, ᑭᓯᐊᓂᑕᕆᔨᖅ ᓴᖅᑭᑦᓯᒋᐊᕐᓂᖅᓄᑦ ᐱᓕᕆᔨᑎᖅᑕᐅᓂᖅ ᓄᓇᖑᒃᑎᑦ ᒥᓐᖑᐊᓗᓂᖅᓄᑦ. ᓇᓗᓇᐃᔭᖅᑐᖅ ᓇᓗᓇᐃᔭᖅᓴᕆᔨᑎᖅᑕᐅᓂᖅ ᐱᓕᕆᔨᑎᖅᑕᐅᓂᖅ ᓄᓇᖑᒃᑎᑦ. ᐅᖃᓗᒍ ᐃᓕᖅ ᐊᒻᒪᓗ ᖃᓄᖅ. ᓄᓇ ᓇᓗᓇᐃᔭᖅᑎᖅᓴᖅ ᑐᖅᑐᒃ ᐅᐱᖅᖢᓗᒋᑦ ᓄᓇᖑᒃᑎᑦ ᐅᐱᖅᖢᓗᒋᑦ ᐃᓚᖅᑎᑦᓯᐊᕐᓂᖅ ᐅᐱᖅᖢᓗᒋᑦ ᐊᒻᒪᓗ ᓇᓗᓇᐃᔭᖅᑎᖅᓴᖅ ᑐᖅᑐᒃ ᐅᐱᖅᖢᓗᒋᑦ ᐃᓚᖅᑎᑦᓯᐊᕐᓂᖅ

ᓄᓇᕗᑦ ᐊᑐᕐᓂᖅ ᐊᑐᕐᓂᖅ ᐊᑐᕐᓂᖅ

ᐊᖏᒪ ᑎᑭᐅᒪᓕᓴᐅᑎᐅᓴᖅᑐᓂᓂ ᒥᖅᓯᒍᐅᓂᖅᓯᖅᓱᒪᔪᓂ, ᓴᓇᔨᖅᑎᔭᓂᔭᓗ ᓱᓇᒃᑯᓂᓐᓄᖅ ᐊᖏᒪ ᑐᑭᓯᒪᔨᐸᖏᓂᖅ.

ᒪᓕᕐᓯᐊᖅ ᓄᓇᕗᒻ ᒥᖅᓯᒍᐅᓂᖅᓯᖅᓱᒪᑦ

ᒋᐊᓇ ᐅᐊᐃᓇᑎᐊᖑᓚᐅᑎᓂᒋᖅ ᓄᓇᓕᖑᓂᑦ ᑭᓇᖅᑐᓂᖅ, ᒪᓕᕐᓯᐊᖅ ᐊᒋᑎᖅᑕᐅᓂᑯᓂᐅᑐᐃᓐᓇᖅ ᖃᖅᐳᒃᓴᖑᓇᓂ ᐊᖏᒪᓗᑭᑕᐅᓂᖑᖑᓇᓂ ᐊᖏᒪ ᐳᑭᑐᖅ ᓇᑎᖃᓇᖅ ᓇᖅᓴᖑᖓ ᒪᓕᓐᓄ ᖃᓄᖅᑕᐅᑦ, ᐊᐅᓚᖅᑲᓴᓂᖑᖑᓇᓂ ᒪᓕᕐᓯᐊᓂᓐᓄ. ᐱᓕᕐᓂᖅᓴᐅᑦ **45** ᒥᓇᕐᒃ ᑭᓇᖅᑐᓂᑦ, ᐊᑎᑕᐅᑭᖑᓂᑐᒃ ᐃᓂᕐᓄᑦ ᖃᒪᓕᓂᓂᖅᑕᖃᖅᓴᖅ ᐊᖏᒪ ᐅᓴᕐᓂᓂᓂᖅ ᓴᓇᓕᖅᑐᓂᖅ ᐱᑐᖅᓯᒪᔨᓂᖅᓯᖅᓱᒪᔪᓂᓐᓄᖅ ᐊᑎᑕᐅᑭᖑᓂᑐᒃ ᐃᓂᕐᓄᑦ **3,000**-ᓂᓐᓄᖅ ᐊᓂᕿᒍᓂᖅ. ᒪᓕᕐᓯᐊᖅ ᐊᓕᓚᒪᓐᓂᒡᓕᔪᖅᓴᖅ ᖃᖅᓴᖅᑕᓕᐊᓂᓕᒫᓂᕐᓂᖅ ᐊᑎᑕᐅᑭᖑᓂᑐᒃ ᐃᓕᓚᒪᓐᓇᕐᓂᖅᓯᖅᓱᒪᔪᓂᓐᓄᖅ ᓴᓇᓕᖅᑐᓂᖅᓯᖅᓱᒪᔪᓂᓐᓄᖅ ᐊᖏᒪ ᐅᓴᕐᓂᓂᓂᖅᓯᖅᓱᒪᔪᓂᓐᓄᖅ ᐱᓇᓱᐊᓂᖅᓯᖅᓱᒪᔪᓂᓐᓄᖅ ᐊᖏᒪ ᐃᓕᓴᕐ

ᑐᑭᓯᒪᓕᒃᑲᓂᕐᓂᖅᓴᖅ ...

ᑐᑭᓯᒪᓕᒃᑲᓂᕐᓂᖅᓴᖅ ᐱᓇᓱᖃᑎᒌᓪᓗ
ᒥᔪᓄᑦ ᓇᓗᓇᐃᖅᑎᑎᓱᓪᓗ ᓄᑎᓂ
ᒥᖅᐊᐃᓱᕐᓂᓐᓄᑦ ᐅᑭᐅᖅᑕᖅᑐᑦ ᐱᓂᕆᑎᐅᕐᓂ
ᐅᑯᐊ ᑎᑎᕋᖅᓯᒪᓱᓪᓗ ᐊᒥᓪᓚᕐᓂᖅ:

National Parks and National Historic Sites
Parks Canada
Box 1166
Yellowknife, NT
X1A 2N8

www.parkscanada.gc.ca
ᑐᑭᓯᓂᖅ: ᑎᑎᕋᖅᑎ
ᓄᑦᓯ ᒥᖅᐊᐃᓱᕐᓂᓂᑦ ᐅᑭᐅᖅᑕᖅᑐᑦ
ᐅᖃᓕᓂᑦ: *(867) 669-2820*
ᓯᕗᓪᓕᖅ: *(867) 669-2829*
ᖃᕋᓴᐅᔪᓂᒃ:
newparksnorth@pch.gc.ca

Marine Protected Areas
Fisheries and Oceans - Central and Arctic Region
Suite 101, 5204 - 50th Avenue
Yellowknife, NT
X1A 1E2

www.ncr.dfo.ca
ᑐᑭᓯᓂᖅ: ᐳᑦ ᓭᐱᒃ
ᐃᒪᖏᓂᒃ ᓴᓇᔨᓂᐊᕐᓗᓯᓂᒃ ᑳᖏᑭᒃᓭᐃᓕᐅᕆᓂᖅ
ᐅᖃᓕᓂᑦ: *(867) 669-4914*
ᓯᕗᓪᓕᖅ: *(867) 669-4941*
ᖃᕋᓴᐅᔪᓂᒃ: *spekb@dfo-mpo.gc.ca*

Parks Canada
Nunavut Field Unit
Box 278
Iqaluit, NU
X0A 0H0

www.parkscanada.gc.ca
ᐅᖃᓕᓂᑦ: *(867) 975-4673*
ᓯᕗᓪᓕᖅ: *(867) 975-4674*

Parks Canada
Auyuittuq/Quttinirpaaq National Parks
Box 353
Pangnirtung, NU
X0A 0R0

www.parkscanada.gc.ca
ᐅᖃᓕᓂᑦ: *(867) 473-8828*
ᓯᕗᓪᓕᖅ: *(867) 473-8612*

Parks Canada
Auyuittuq National Park
Box 221
Qikitarjuaq, NU
X0A 0B0

www.parkscanada.gc.ca
ᐅᖃᓕᓂᑦ: *(867) 927-8834*
ᓯᕗᓪᓕᖅ: *(867) 927-8454*

Parks Canada
Sirmilik National Park
Box 300
Pond Inlet, NU
X0A 0S0

www.parkscanada.gc.ca
ᐅᖃᓕᓂᑦ: *(867) 899-8092*
ᓯᕗᓪᓕᖅ: *(867) 899-8104*

Nunavut Territorial Parks and Heritage Rivers Department of Sustainable Development
Parks, Trade and Tourism Division
Government of Nunavut
Box 1000, Station 1120
Iqaluit, NU
X0A 0H0

www.nunavutparks.com
ᑐᑭᓯᓂᖅ: ᓇᓕᒃ ᑐᐃᒪ
ᐊᕐᓕᓵᕆᔨᖅ, ᒥᖅᐊᐃᓱᕐᓂᓂᑦ ᐊᒻᒪ
ᓯᕗᑎᓂᕐᑕᐅᓕᖅᑎᓕᕐᓂᖅ
ᐅᖃᓕᓂᑦ: *(867) 975-5935*
ᓯᕗᓪᓕᖅ: *(867) 975-5980*
ᖃᕋᓴᐅᔪᓂᒃ: *rwyma@gov.nu.ca*

Nunavut Migratory Bird Sanctuaries and National Wildlife Areas
Environment Canada
Canadian Wildlife Service
Box 1870
Iqaluit, NU
X0A 0H0

www.mb.ec.gc.ca
ᑐᑭᓯᓂᖅ: ᒪᓂ ᒪᓗᓚ
ᓇᓴᕐᑕᓂᒃ ᐅᒪᔨᐃᓕ ᖃᐅᔨᓴᓂᖅ
ᐅᖃᓕᓂᑦ: *(867) 975-4637*
ᓯᕗᓪᓕᖅ: *(867) 975-4645*
ᖃᕋᓴᐅᔪᓂᒃ: *mark.mallory@ec.gc.ca*

ᑕᒪᐃᑦ ᐱᒋᐊᕐᕕᑦ ᑎᑎᕋᖅᓯᒪᓕᒃ ᐅᑯᓂᒃ ᐃᓕᐅᓯᒪᔪᓂ ᑲᑯᐊ ᑎᑎᕋᖅᑕᐅᑎᓪᓗᑦ.
ᐱᓇᓱᖃᑎᒌᓐᓇᑦ ᐱᑕᖃᖅᑐᑎᓇᓱᐊᕐᓂᒃᑯᑦ ᐊᑕᐅᓯᖏᓐᓄᑦ, ᐊᕐᕌᒍᒪᒻᒥᑦ ᐅᖃᓕᓂᒪᑦᓯᐊᕐᒪᑕᒃ
ᑐᑭᖑᓂᕐᒃ ᑭᒃᑯᓕᒻᒥᓂᑦ ᖃᐅᔨᓴᓕᓇᓱᖃᑎᒌᓂᒃᑐᒃ ᓄᑦᓯᓂᑦ ᐅᑭᐅᖅᑕᖅᑐᑦ ᐃᓕᓴᕐᓂᒃᑐᒃ
ᐊᒻᒪ ᐃᓕᓴᕐᓂᒃᑐᒃᓄᑦᓯᓂᑦ ᓯᕗᑎᓂᕐᑕᐅᓕᖅᑎᓕᕐᓂᒃᑐᓄᑦ ᐊᑲᐅᓪᓚᕆᒃᑐᒃ
ᐊᒥᓱᓪᓚᕆᒃᑐᒃ.
ᐃᓕᓴᕐᓂᒃᑐᒃᓄᑦᓯᓂᑦ, ᑐᑭᖑᓪᓚᕆᒃᑐᒃ ᑎᑎᕋᖅᑎᓗᒃ ᑲᓇᑕ ᒥᖅᐊᐃᓱᕐᓂᓂᑦ ᐊᒻᒪ
ᑲᓇᑕ ᐃᓕᓴᕐᓂᓱᖃᖅᓯᓂᒃ ᑐᑭᑎᑎᖑᓚᐅᓄᑦ ᖃᐅᔨᓴᓕᓇᓱᖃᑎᒌᓂᒃᑐᒃ ᓄᑦᓯᓂᑦ.